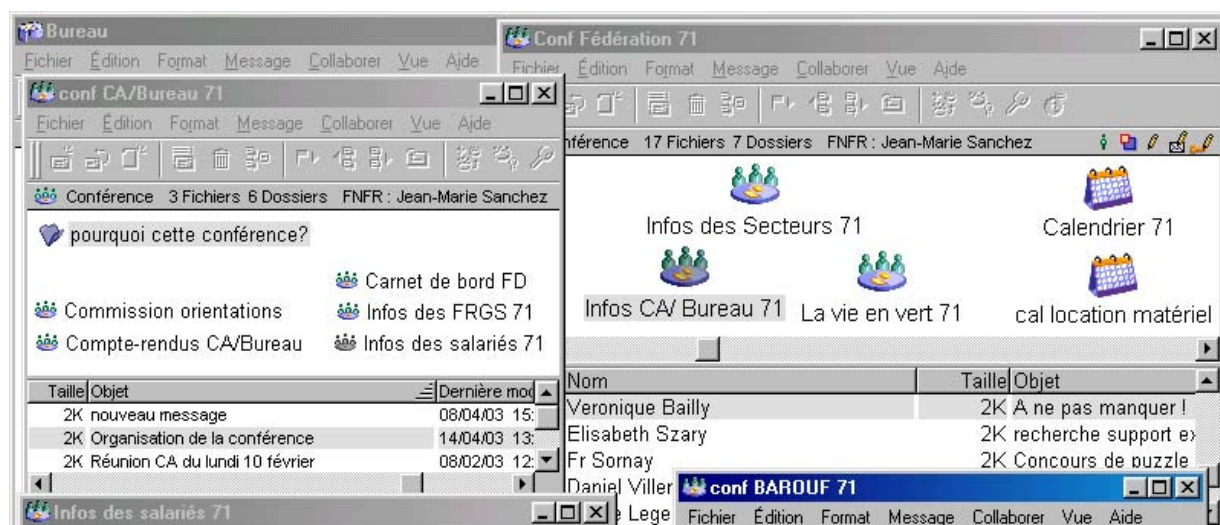


DIPLOME DES HAUTES ETUDES  
DES PRATIQUES SOCIALES  
(D.H.E.P.S)

# L'intranaute social en éducation populaire

le mouvement d'éducation populaire des Foyers Ruraux  
à travers l'usage de l'intranet



Présenté par Jean-Marie Sanchez  
sous la direction de Christian Hermelin

Année universitaire 2004 - 2005

Séminaire itinérant Acteurs Sociaux - Peuple et Culture

## Quelques citations...

*« Trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé et par laquelle chacun s'unissant à tous n'obéisse pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant »*

ROUSSEAU

*« Notre mouvement est un mouvement extraordinaire, il rassemble, il invente, il responsabilise, il émancipe. Il est un véritable lieu d'expression de notre démocratie au niveau local, départemental et régional. »*

Claude,  
message sur l'intranet  
Dimanche 3 octobre 2004

*« Il n'y a pas de relation de pouvoir sans constitution corrélative d'un champ de savoir, ni de savoir qui ne suppose et ne constitue en même temps des relations de pouvoir »*

FOUCAULT

## Remerciements

- Au Collège Coopératif de Paris et tout particulièrement à Christian Hermelin pour sa précieuse collaboration dans la direction de recherche.
- À Peuple et Culture et les animateurs du séminaire itinérant Jean-Rémi Durand-Gasselien et Christian Lamy pour leurs qualités pédagogiques et leurs conseils.
- À Alain, Cédric, Denis, Gérard, Guy, Henri, Jacques, Jean-Marie, Jean-Pierre, Josette, Marie-Claude, Stéphane, Véronique du réseau des Foyers Ruraux pour leur disponibilité et leur investissement lors des entretiens.
- À Nathalie et à mes enfants Elise et Quentin pour leur soutien permanent.

## Sommaire

<b>Introduction</b>	<b>Page 4</b>
<b>1<sup>ère</sup> partie : Genèse d'une recherche en partant d'une expérience</b>	<b>6-48</b>
Chapitre I : L'éducation populaire à travers un récit de vie	7
Chapitre II : Une histoire du mouvement des Foyers Ruraux	20
Chapitre III : L'intranet des Foyers Ruraux	32
Chapitre IV : Une problématique issue de l'expérience	42
<b>2<sup>ème</sup> partie : Une recherche-action sur un intranaute social</b>	<b>49-93</b>
Chapitre V : Le dispositif d'investigation	50
Chapitre VI : Expression et identité	61
Chapitre VII : Pouvoir et espace démocratique	72
Chapitre VIII : Engagement éthique et temporalité	83
<b>3<sup>ème</sup> partie : L'intranet et l'avenir</b>	<b>94-112</b>
Chapitre IV : Quid de l'intranaute social de l'éducation populaire	95
Chapitre X : L'évolution des Foyers Ruraux et de son intranet	99
Chapitre XI : Education populaire et intranet	106
<b>Glossaire</b>	<b>113</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>115</b>
<b>Table des matières détaillée</b>	<b>117</b>

## Introduction

Animateur/agent de développement depuis 1990 à la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Saône et Loire, adhérente du mouvement national d'éducation populaire des Foyers Ruraux, je suis chargé de consolider son action culturelle et son développement informatique. Je coordonne de fait, deux commissions départementales : celle de la Culture et celle des Nouvelles Technologies. Sous forme de conventions occasionnelles, je suis également « chargé de mission » au sein du mouvement national des Foyers Ruraux pour des actions précises. Ainsi sur les années 2003 et 2004 dans le cadre d'un programme national et européen, intitulé « AUPRES », j'ai eu la responsabilité de mener la réalisation d'un prototype expérimental sur le thème de « *la mobilisation à distance* » des acteurs à travers l'utilisation des nouvelles technologies et notamment de l'outil « First Class » qui fait office d'un intranet dans le mouvement.

Au départ, L'intranet First Class est un outil du Ministère de l'Agriculture destiné à faciliter la mise en réseau des lycées agricoles et à améliorer la communication administrative et la recherche pédagogique par le biais d'échanges d'informations à distance. Les Foyers ruraux ont également bénéficié de cet outil car ils sont eux aussi sous la tutelle de ce ministère, et leurs acteurs sont répartis sur toute la France. Mais, entre éducation académique ou conventionnelle et éducation populaire, après plusieurs années d'utilisation de cet outil innovant, l'expertise « profane » est sûrement différente (1). L'intranet dans les Foyers Ruraux est ressenti comme un outil à la fois merveilleux, redoutable et interrogatif. Même si cette recherche-action, n'a pas la prétention, par des éléments d'analyse, de générer des conséquences pratiques immédiates, elle a pour objectif de recenser « *ce qui ne va pas* » dans l'usage de cet outil et de « *proposer des logiques de coopération et de collaboration* » pour remédier aux défauts constatés. C'est dans cet esprit que j'ai réalisé cette recherche en étant moi-même un acteur au service d'une éducation populaire en mouvement. Cela m'a été possible par mon statut d'acteur départemental et national au sein des Foyers Ruraux. J'ai pu ainsi accéder à une multitude d'échanges écrits sur l'intranet qui ont pu constituer un recueil de données pour la recherche. Ce positionnement dans la structure m'a surtout permis d'être un

---

(1) BLONDEAU.O ; « *Une des caractéristiques des mouvements sociaux, c'est l'émergence d'une expertise « profane » pour contredire une expertise d'état ; réinvestissement des savoirs, expertise non déléguée, non commandée. C'est l'expertise des usagers. Or l'expertise « profane » du point de vue de l'éducation populaire est de dire ce qui ne va pas en proposant des logiques de coopération et de collaboration* » la culture politique. Séminaire Acteurs Sociaux de Peuple et Culture, Paris, septembre 2003.

observateur privilégié, participant à des conférences informatiques ouvertes à tous les adhérents où à d'autres limitées à quelques personnes, telle la conférence du Bureau national où se décident les stratégies du mouvement. Par ce lien constitué entre chercheur et acteur, j'ai pu engager sur une échelle restreinte une approche différente de mon rôle d'acteur. J'ai découvert dans ce contexte que mon implication professionnelle devenait un objet de travail pour une recherche, que cette démarche donnait du sens à l'acteur que j'étais au service d'une action orientée, adaptatrice ou contestatrice.

L'objet de départ étudié est donc un intranet qui évolue dans un mouvement d'éducation populaire. La question principale de la recherche est de savoir dans quelle mesure l'intranet, outil de dialogue et d'échange, s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire. En premier lieu, à travers mon autobiographie raisonnée, je développe la notion d'acteur comme un constructeur de sens qui s'inscrit dans une trajectoire sociale. Au départ l'acteur est un simple individu dans une histoire collective. Il se sent ou non partie prenante et il en devient ou non une personne. En fonction de son implication, il exprime ses intentions. Il se sent être un sujet ou un agent agissant dans l'histoire dans laquelle il évolue. Puis quand il donne du sens à l'histoire, il s'affirme en tant qu'acteur social. Un acteur capable de stratégie qui devient un intranaute social car son histoire collective évolue dans un nouvel espace d'expression, l'intranet. Un espace destiné à l'usage exclusif d'un groupe, d'une institution où l'histoire en interaction permanente se prolonge, se vit et s'écrit au présent. Un nouvel espace d'expression de l'individu, qu'il faut analyser, car susceptible, au sein d'un collectif, d'engendrer à travers des jeux d'acteurs conflictuels ou coopératifs, des conséquences importantes sur l'évolution de l'institution d'appartenance. Des jeux d'acteurs écrits, qui contribuent ou non au débat démocratique mais qui apportent une complexité supplémentaire dans les relations entre les individus. Les difficultés suscitées sont nombreuses et évoluent dans une interaction entre l'individu et le collectif. Elles s'expriment au travers de demandes individuelles ou collectives et de commandes institutionnelles où une implication de chaque acteur se développe.

L'intranet évolue ainsi dans un mouvement d'éducation populaire où, par définition, dans cette recherche-action, je la définis comme une action collective, capable de conscientiser l'individu afin qu'il devienne un acteur social apportant du sens dans son rapport aux autres et à la collectivité. Comment, en vue de sa consolidation, l'éducation populaire peut-elle alors domestiquer cet outil ? Comment les acteurs peuvent-ils consolider une identité de l'éducation populaire à travers l'utilisation de l'intranet ?

## **1<sup>er</sup> partie**

### ***Genèse d'une recherche en partant d'une expérience***

## Chapitre I

### L'éducation populaire à travers un récit de vie

#### Une jeunesse solitaire traversée par des réseaux d'éducation populaire.

Mes origines sont méditerranéennes : d'une part, un grand-père paternel andalous, officier de marine, marié à une catalane lorsque la guerre civile de 1936 débute. D'autre part, un grand-père italien maçon des montagnes des dolomites, marié à une vénitienne, et émigré en France pour raisons économiques. Les deux familles se rencontrent à Toulouse ; après leur mariage, mes parents donnent naissance à deux enfants, mon frère aîné en 1958 et moi-même, le 28 mars 1962.

Une petite enfance sans aucune privation affective, morale ou économique. Une Mama italienne et un père ingénieur des Arts et Métiers fier et orgueilleux comme un Don Quichotte. En quelques mots et pour exprimer la relation paternelle voici l'image que j'ai de l'Ecole Nationale des Arts et Métiers où il a fait ses études. C'est l'école de la réussite et du développement de la personne construite sur l'humiliation par le bizutage et la soumission, le respect de la hiérarchie, le sens de la corporation. C'est surtout la capacité à concevoir des machines industrielles hautement complexes.

Une petite enfance heureuse qui se résume aux souvenirs de mes vacances d'été et d'hiver en Espagne chez ma grand-mère. La chasse aux couleuvres d'eau, la descente en tronc d'arbre sur le fleuve « el Ebro » au milieu de remous, les pastèques, pêches, figues chipées et avalées tard dans la nuit, les remontrances du lendemain du grand-père et de la grand-mère. La vie sociale du village est très vivante et tout ce qui est vu se raconte, d'autant plus si ça concerne les enfants.

La société des enfants m'accapare la journée et en début de soirée, ma place se trouve dans la société des jeunes adultes. Je suis accepté par la bande de copains de la grande cousine. Ils ont au moins 5 ans de plus que moi. Je les aide à la préparation des fêtes du village. J'installe les chaises sur la place, dans l'église, je sers à la buvette, je range, je balaye. Je danse volontiers la sardane où tout le village en cercle se tient la main. Je suis également un acteur. Je suis un soldat romain dans la crèche vivante des fêtes de Noël, ma cousine jouant la Vierge Marie. Je participe à une pièce de théâtre l'été où je joue un roi muet. Je suis également le footballeur étranger jouant ailier gauche dans l'équipe du village, bref...je grandis.

Participer à la vie du village, être reconnu des grands malgré le barrage de la langue catalane m'apporte du bonheur. Participer à une animation culturelle me rend heureux, ce qui n'est pas le cas de mon parcours scolaire.

Après un redoublement de 3<sup>ème</sup>, de Première D et l'échec au baccalauréat, je décide en 1978 comme le décrit une de mes chansons, de « *partir un matin*

*avec presque rien dans les mains sur un coup de tête soudain au détour d'un chemin, rencontrer un arlequin » (1). Cet arlequin existe bien. Il est anglais, potier en Ardèche, il me parle de sa passion. Je deviens son apprenti. Tour à pied manuel, four à bois ancestral, coupe de bois, recyclage de la terre, Lawrence est exigeant. Il me respecte. Le tournage de cylindres, la maîtrise des éléments, la terre et sa ligne, l'air et le séchage, l'eau et le tournage, le feu et la cuisson, je découvre la réalité professionnelle. J'habite seul dans une petite maison.*

Au repos, je lis mes premiers livres non imposés, choisis au hasard des balades dans la bibliothèque locale. Celui qui m'a le plus marqué, c'est le livre « *Choisis ta vie* » d'Arnold Toynbee. Je note à l'époque des passages qui me parlent. « *Il n'y a pas de honte de se résigner à quelque chose que nous ne pouvons éviter. En revanche de faire un effort, l'inaction est synonyme de suicide, c'est en fait une auto destruction. Les hommes de notre époque doutent et désespèrent de la capacité humaine d'exercer efficacement des efforts. Ce n'est qu'une méfiance profonde à l'égard de la capacité de l'homme* » ; ou encore « *il faut penser l'homme au sein de la communauté et la communauté au sein de l'homme* » (2).

J'ai 19 ans, indépendant financièrement, en rupture familiale et scolaire, je suis libre d'écrire, de vivre pleinement une solitude choisie. Je gratouille ma guitare, mes paroles construisent ma musique. « *Rêve paradis endormi tu es plongé dans l'oubli, il faut sortir de ta léthargie, et ressurgir dans ton esprit. La vie est pleine d'imprévus qu'il faut cueillir au coin des rues* » (3). Le stage d'apprentissage chez Lawrence se termine, il ne peut m'embaucher, je continue ma route. Sur la route de Vallauris, haut lieu de la céramique, je prends un auto-stoppeur. Il termine à Apt dans le Lubéron, un stage de poterie. Un 2<sup>ème</sup> stage de spécialisation de 4 mois lui est proposé, Il me laisse sa place. Je postule et je suis accepté. Je rencontre à nouveau mon arlequin qui s'appelle cette fois André Adelheim. A la fin du stage, il accepte que je reste dans son atelier. De l'ébauche d'une forme à son unité parfaite, de la maîtrise de la ligne au bas-relief, engobes(4) et glaçures, l'apprentissage se passe en silence. J'apprends en regardant le maître au travail. Rarement quelques paroles interrompent la quiétude de l'atelier. En m'observant l'imiter dans ses gestes, une de ses phrases me reste en mémoire : « *La nature est parfaite, tu ne peux la reproduire, puisqu'elle est parfaite. Si toi-même tu deviens nature, alors non seulement tu égaleras la nature mais tu la dépasseras.* » Une autre phrase sous influence de la culture chinoise me rappelle cette ambiance de l'atelier : « *c'est seulement à la centième jarre tournée que l'on en maîtrise son âme* ».

---

(1) « *La vie est pleine d'imprévues* » texte manuscrit écrit en 1978.

(2) TOYNBEE (A.) IKEDA (D.). *Choisis ta vie*. Collection Albin Michel.

(3) « *La vie est pleine d'imprévues* » texte manuscrit écrit en 1978.

(4) Technique de coloration de la pâte par une matière terreuse mélangée à des oxydes.



Mes pots sont comme des corps. Je juge leurs épaules, leur ventre, leur cou. J'apprends à tourner à sec. Je m'inspire de décoration orientale multicolore, pour réaliser des pièces uniques. J'habite au camping dans une caravane. La solitude me pèse. Je suis un potier passionné, je m'enferme 14 heures par jour dans l'atelier. Les potiers rencontrés vivent bien, surtout en été. Il sont des « ours mal léchés », alcooliques, en rupture familiale. Un jour, le maître se coupe la barbe, les cheveux, il m'annonce qu'il retourne à ses premiers amours, l'informatique. Il part à Paris et disparaît. M'installer à mon compte ? Je n'en ai pas la force. La solitude m'irrite. ..

J'ai accepté sur cette période une relation humaine basée sur une transmission du savoir par l'observation. En quelque sorte une école de l'observation. Une découverte intérieure. Une période de contemplation. Ma façon d'être se construit par une expression artistique. Je découvre également un enfermement. Des difficultés à communiquer, à créer d'autres relations humaines. Mon isolement devient une souffrance.

Je décide à 20 ans de partir à la rencontre d'amitiés éparpillées sur toute la France. J'arrive dans l'Oise à Beauvais. Mes amis sont actifs dans une association intitulée « Relâche ». L'objectif est de faire la fête et l'animation dans les villages autour d'une roulotte et de son cheval Lisette. Cours de théâtre, cours de mime, la solitude subie disparaît. Je participe à des réunions de préparation et je trouve ça extraordinaire. Mes blessures lentement se cicatrisent. L'organisation collective de tournées me rend moins sauvage. Je suis comédien, cracheur de feu, je m'exprime et ris de ma vie aux horaires décalés. Animateur expert en poterie, constructeur de fours à sciure et musicien de farandoles autour de la roulotte, l'équipe me propulse président de l'association. Oui, je prends mon statut très au sérieux. Je signe des papiers en prenant conscience que j'engage les autres ! Le réseau beauvaisien fourmille d'associations adhérentes à la Fédération des Œuvres Laiques de l'Oise. Je deviens également président de l'association « La Balayette à ciel » dont l'objet social est « la promotion de la balayette afin de nettoyer la crasse environnante et ainsi laisser place à un spectacle sauvage ». Chants de baleine, instruments « art-récup », pigeons apprivoisés, ensemble d'accordéons diatoniques, le titre du spectacle et de son 45 tours s'intitule « Trop ».

Enfin, je deviens objecteur de conscience dans l'association ADEM (Association pour le Développement de l'Enseignement Musical) sur le canton de Noailles. Je donne huit heures d'enseignement par semaine hors vacances scolaires. J'anime un jardin musical pour les 3-5 ans, je donne des cours de guitare folk et classique, flûte à bec pour débutant.. Le reste du temps est négocié pendant deux ans à 32 heures de formation hebdomadaire personnalisée.

J'appelle cela « la capacité d'adaptation à s'intégrer dans le fonctionnement d'une association professionnalisée ».

Je découvre la vie associative, les réunions, les notions de statuts, les votes aux assemblées générales, les rivalités souterraines et les conflits entre membres. Le bonheur de vivre collectivement des aventures sociales tout en affirmant ma propre créativité qui reste intacte. Mon désir de développer cette démarche s'intensifie.

Je prends le temps de m'occuper des deux associations, et de réaliser un rêve ! Prendre des cours de violon. La prof est une arlequine, elle vit seule, avec son perroquet et son caniche. Elle a été soliste du philharmonique de Reims. C'est la pédagogie allemande, l'école de Mazas. Coup d'archet sur les doigts lors de fausses notes, elle pense en 6 mois que je peux jouer avec elle au philharmonique amateur de Beauvais en 2<sup>ème</sup> violon. C'est ce qui arrive. La 40<sup>ème</sup> de Mozart m'ennuie. Une musique et un milieu hiérarchisés où je me sens peu à l'aise avec des codes de conduite et un chef d'orchestre qui a tout pouvoir ! Non ! je refuse ! Heureusement j'ai le temps de répéter avec un groupe de rock « les vidangeurs » Je suis chanteur. Je chante « I am a man » de John Lee Hooker. C'est le milieu rock de Beauvais, chaleureux, populaire, révolté. C'est l'époque des « Boucheries Production », un réseau alternatif de diffusion. Je trouve la musique rock facile et souvent naïve. J'en profite sur scène pour libérer ma violence. Les cordes vocales sont sollicitées, mes références sont « Nina Hagen » chanteuse lyrique convertie dans le rock et « les Cramps » groupe anglais en décalage vocal permanent. On m'appelle le chanteur adhésif, car sur scène je me scotche et me « déscotche ». Prisonnier, je me libère... je deviens... un homme...c'est apaisant.

En 1986, je finis l'objection. J'ai 25 ans. Du jour au lendemain, je n'ai plus droit à des aides de l'état. Les membres du réseau associatif se dispersent. Chacun se consacre à son propre avenir. Pour ma part je prétends pouvoir vivre de musique. J'accompagne toute une année plusieurs chanteurs de rue en recherche de reconnaissance : festivals de la Rochelle, Bourges, Annonay, tournées de café Breton. Au hasard, je rencontre Nathalie, une arlequine aperçue dans un café musical de Beauvais. Elle est belle, elle travaille à la DDCCRF. Je ne sais pas ce que c'est. C'est le Ministère de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes. Elle s'occupe des associations de défense des consommateurs. Elle est issue d'un milieu ouvrier syndicaliste. Le temps de s'appivoiser mutuellement, elle est mutée à Mâcon. Que faire ? Rester à Beauvais ? La suivre ? Je fais les aller-retour plusieurs mois. Je fais mon choix en septembre 88. Je décide de vivre à Mâcon. Je taille la vigne en hiver, je deviens papa en 1989. Ma fille s'appelle Elise, son petit nom c'est Lisette.

La naissance de ma fille va être déterminant dans mon parcours de vie. Pour la première fois je deviens responsable d'autrui. Je suis trois avec ma future épouse. Leur apporter un environnement affectif stable et affectif devient prioritaire. Je laisse sans regret ma vie de saltimbanque.

### **Une expérience d'animateur/agent de développement dans une fédération d'éducation populaire**

Entre gamme de violon, taille de vigne hivernale et biberons, j'écris mon premier CV. Plutôt dans l'animation. Danièle, ma belle-mère, conseillère municipale d'Annecy, m'apprend l'existence d'une toute nouvelle formation, le Brevet d'Etat de l'Animation aux Techniques de l'Education Populaire (BEATEP). La formation existe en Bourgogne. Je m'inscris et passe les entretiens. Je lis également les annonces d'emploi du journal local. « Foyers Ruraux de Saône et Loire recherche animateur de secteur ». J'appelle, je passe l'entretien d'embauche. Je valorise ma double expérience de président d'association. Sur 12 candidats je suis retenu. Je commence le 1<sup>er</sup> mars 1990, à mi-temps, comme animateur du Foyer Rural Grand Secteur Bresse qui regroupe 25 associations. Mon premier salaire mensuel est de 2600 francs. Le temps disponible, je le passe en formation BEATEP. J'apprends des techniques d'animation que je peux directement appliquer sur les projets que je dois réaliser : organiser une rencontre entre artistes et responsables associatifs pour de la diffusion de spectacle ; organiser un centre aéré sur trois communes sur le thème de la poterie ; organiser une semaine de croisière fluviale à accueillir des groupes de vacancier pour une journée gastronomique et culturelle sur un bateau que je conduis. Le trésorier de l'Union Régionale des Foyers Ruraux de Bourgogne, administrateur national et également conducteur de bateaux, et responsable élu du projet, me demande si ça m'intéresserait de rester aux Foyers Ruraux ...le pouvoir m'autorise... Ouf !

La formation BEATEP m'apprend la notion d'Education Populaire. Le métier d'animateur coordinateur de territoire me plaît. L'action collective est toujours présente, j'ai des contacts humains et je peux intégrer mon approche artistique dans les actions. « Toute action est une œuvre d'art », telle est ma devise secrète.

Mon deuxième enfant Quentin vient de naître. Je viens d'obtenir le BEATEP. Suite à la démission d'une animatrice, je suis embauché à plein temps. Les Foyers Ruraux me donnent de nouvelles responsabilités : l'organisation d'un festival de cirque et la mise en place d'une action pour l'enfance sur le secteur

Clunisois. Je me sens technicien mais les missions confiées me font sentir mes limites professionnelles. Je décide de m'inscrire au Diplôme d'Etat aux Fonctions d'Animateur (DEFA). Des acquis dans les relations humaines et la comptabilité facilitent mes actions : la construction d'un partenariat avec les institutions, la relation avec les élus locaux, la mobilisation des bénévoles sur l'action culturelle autour du cirque.

A titre d'exemple, les Foyers Ruraux du canton de Matour se plaignent qu'il n'y a pas d'activités culturelles pour l'enfance sur le canton. J'obtiens un financement de la Charte Intercommunale en créant avec la Mutualité Sociale Agricole un Programme Local pour L'Enfance. Je travaille en duo avec une assistante sociale. Nous réalisons un diagnostic de territoire à partir d'enquêtes auprès des élus des 17 communes. Des commissions sont créées où participent des acteurs rencontrés durant le diagnostic. Des actions peu coûteuses sont mises en place : des conférences en direction des parents, un centre aéré tournant sur les communes pendant les petites vacances de février et Pâques. Un réseau d'assistantes maternelles est créé sur la commune du chef-lieu de canton.

Je découvre la conscience politique d'un projet, sa dimension sociale, culturelle et économique, ses enjeux, la mobilisation locale au service d'un territoire. Je ressens une pression permanente liée aux financements incertains, aux réunions publiques, aux exigences des élus locaux et des élus associatifs. Je deviens un agent de développement rural au service des politiques locales. Un agent dans le sens où je reste agi par la détermination de la structure dans laquelle j'évolue (1).

L'ensemble de mes projets se développe. Je porte une fatigue accumulée par les diverses actions et les nombreuses réunions. J'échoue à la validation de l'unité de formation ESA. La notion d'échec scolaire refait surface. Je subis un surmenage le jour de mes 35 ans qui se transforme en dépression et en un mois d'arrêt de travail. Cette exigence professionnelle, ce « non droit à l'erreur », ce refus de l'échec qui m'emportent vers des flous artistiques grâce aux antidépresseurs annonce un printemps de réflexion convalescente. Je décide de me reposer, de passer mon UF technique sport et nature du DEFA dans le Jura. Je fais du canoë-kayac, du tir à l'arc. C'est la fin du printemps, la campagne est toute colorée, je reprends des forces. Je découvre la spéléologie, deux jours dans une galerie souterraine, loin des bruits. Nous sommes 12 à nous perdre dans d'innombrables galeries. Le silence règne. Aucune couleur ne vient perturber la marche silencieuse. Seule l'eau de la rivière et les lampes à torches nous relient

---

Cette réflexion d'agent est inspiré de l'ouvrage de ARDOINO (J.), LOURAU (R.). *Les pédagogies institutionnelles*. PUF, Paris, 1994, p. 30.

au monde du vivant. Nous bivouaquons. L'unité d'un groupe, la confiance réciproque, la solidarité et la culture humaine face à la puissante force de la nature. C'est la balade collective au bout du monde. Après 36 heures de vie de groupe et le passage d'un dernier boyau bien boueux, le jour apparaît.

Heureux de cette expérience, je replonge dans mon univers professionnel en me gardant bien d'éviter tout surmenage. Je prends mes aises et deviens prudent. Je choisis mes projets en fonction de mes aspirations. Je privilégie la commission culturelle et la commission NTIC. Je choisis autant que possible de travailler avec les bénévoles sur lesquels je peux compter, qui prennent du plaisir et donnent du sens à porter politiquement des projets. Enfin, je règle ma relation avec mon père après quelques séances avec un thérapeute. Tout est là. Avoir le même caractère, la ressemblance physique et le droit de lui écrire des valeurs différentes des siennes. *« si tu peux... être à l'écoute et à la portée de chacun, décider en tenant compte d'autrui, partager un désir d'humanité, vivre une collaboration collective plutôt que de privilégier la relation individuelle et hiérarchique alors... tu seras pour moi un « re-père ». A défaut, ne t'inquiètes pas, j'ai depuis longtemps remplacé ton absence par d'autres références qui me donnent la force d'être » (1).*

Entre 1996 et 1997, deux projets vont naître et s'inscrire dans le temps : Tout d'abord, le projet « BAROUF Centre Culturel Eclaté », réseau de diffusion culturelle en milieu rural : faire du bruit, se faire entendre des politiques locales, bousculer les habitudes culturelles, provoquer des rencontres artistiques, revendiquer la proximité de services culturels. Des bénévoles accueillent avec enthousiasme des artistes en résidence, se forment à l'animation et reçoivent une reconnaissance de la population villageoise. Le concept de BAROUF s'exporte sur plusieurs territoires.

Le deuxième projet s'intitule CAMILLE : Campagne Aux Mille Images de Liberté de Loisirs et d'Évasion. C'est un recensement de données locales sur le patrimoine, les services locaux, la vie associative, et les animations effectuées sur plusieurs communes. Les données sont intégrées sur un logiciel multimédia et relancées sur des bornes interactives. Je suis accompagné par Jean Lapalus, maire retraité d'une commune de 150 habitants et vice-président de la Fédération qui m'emploie. Il est convaincu que le développement local passe par la culture et les nouvelles technologies. CAMILLE devient notre cheval de bataille. Quelle méthodologie mettre en place, quel partenariat, quel type d'outils, quels sont les enjeux, quelle stratégie de mobilisation ? Nous créons un collectif : l'office de tourisme de Cluny pour la dimension touristique, cinq foyers ruraux de villages de communes du Clunisois pour récolter les données touristiques et

---

(1) Lettre manuscrite « Cher père » écrite en 1997 inspiré du poème de Richard Kipling « Si tu peux.. »

l'Ecole Nationale des Arts et Métiers de Cluny pour la technologie (ENSAM). Le projet devient la cible du Conseil Général de Saône et Loire. Pas de financement pour l'application du projet. Nous sommes attaqués de toute part. Du Comité Régional du Tourisme qui nie notre travail avec l'ENSAM, au président de la Charte Intercommunale qui nous reproche d'avoir détourné la subvention. Nous sommes également accusés de faire du paracommercialisme par le président de la commission du budget du Conseil Général. Les rumeurs s'amplifient. L'injustice me donne des ailes. Je reste serein. Nous n'avons rien à nous reprocher. Les comptes sont épluchés. Rien à dire. Je découvre la violence politique. Je me sens naïf. J'ai oublié de tenir compte dans le projet que le président des Foyers Ruraux du Clunisois se présentait aux législatives de mai 1997 contre le maire de Cluny, allié du Conseil Général. Mais oui, bien sûr, ce n'est pas le projet qui est mis en cause. En osant travailler directement avec les maires, nous touchons au sacré du pouvoir en place !

Heureusement l'expérimentation du Clunisois va servir le territoire voisin du Mâconnais. 17 des 18 communes du SIVOM de Lugny vont mettre en place CAMILLE en Mâconnais. Les élus locaux de ce territoire vont prendre le risque de nous faire confiance. Des réunions publiques seront organisées pour présenter et faire participer les habitants au recensement des données. Des outils d'évaluation seront mis en place. Le taux de fréquentation des bornes interactives et les «on-dit» positifs des habitants rassureront les élus. Le représentant du Conseil Général assistera à l'inauguration des bornes interactives et félicitera les maires du travail réalisé... Avec les élus de la fédération, nous savourons là cet instant... pertinence, détermination, diplomatie.

Le sens de mon engagement associatif se développe. Ma conscience politique est permanente. Je suis pourvu de conscience et d'initiative, capable de stratégie. La construction du sens m'est indispensable. Je m'ouvre au statut d'acteur produisant du sens (1). Pour cela, je ressens le besoin de trouver des lieux où me ressourcer.

---

(1) Cette réflexion d'acteur est également inspiré de l'ouvrage de ARDOINO (J.) LOURAU (R.).  
*Op. cit.*, p. 31.

## Une expérience d'acteur dans un mouvement de l'éducation populaire

Mes projets ont de l'ampleur, mes collègues me disent « efficace », « bâtisseur de projets ». Je me passionne pour mes actions. Je veux en savoir plus. Je participe aux rencontres du 2<sup>ème</sup> collège, un espace de réflexion et de proposition ouvert uniquement aux salariés des associations membres de la confédération des Foyers Ruraux (1). Lors de ces rencontres de salariés, des échanges de pratiques se font. J'assiste à des débats « l'éducation populaire ? la relation élu salarié ? la communication ? » Je fais connaissance avec les chargés de missions, ceux qu'on appelle « les dinosaures ». Ceux qui ont réponse à tout. Ceux qui connaissent l'histoire du mouvement depuis sa création ! Ils me motivent. Je lis leurs écrits.

Lors du rassemblement 2000 je suis élu par les salariés de la région Grand-Est pour les représenter au Conseil d'Administration national. Certes, je le suis par défaut de candidats mais avec une grande curiosité de connaître le national.

La première rencontre avec le Conseil d'Administration national m'impressionne. J'ai l'image d'un bulldozer qui a la dimension d'une table de réunion accueillant 40 personnes et qui avance doucement, sans délicatesse. J'observe comment est animée la réunion par le président, la position des chargés de missions qui parlent beaucoup, la place des gens, le contre pouvoir qui s'affirme. En clair, à gauche les élus du Bureau national. Au fond à droite les régions contestataires et les syndicats. Au milieu, les représentants des salariés du 2<sup>ème</sup> collège qui sont dans une logique de force de proposition. Difficile de prendre la parole. Dans le compte-rendu, tout est écrit y compris le nom de chaque intervenant. A ce moment là, j'ai l'impression de ne pas être à la hauteur de ma mission. Mon silence en Conseil d'Administration me met mal à l'aise. Mais les dinosaures du 2<sup>ème</sup> collège sont là. Pendant deux ans, ils vont jouer un rôle de tuteur, m'expliquer les enjeux et les jeux, les situations politiques, les stratégies de chacun. Ça me plaît. En 2001 j'organise le rassemblement des salariés dans ma région. L'accueil est réussi. Je passe de l'agent au statut d'acteur sur lequel on peut compter. Je me construis une sorte d'autorité qui s'appuie sur mon expérience. J'interviens peu à peu en Conseil d'Administration.

Durant cette même période, la Fédération Départementale commence un audit interne : comment mieux communiquer au sein de la fédération ? Le Conseil d'Administration et les salariés réfléchissent sur le sens des actions : le foyer

---

(1) Conformément aux statuts, Les salariés de la confédération adhèrent au 2<sup>ème</sup> collège de façon volontaire, personnelle et bénévole. Il s'agit d'une démarche militante de la part des salariés. Par ses propositions et à titre consultatif, le 2<sup>ème</sup> collège contribue à l'élaboration et la mise en oeuvre d'une politique d'animation. Ainsi, la réflexion des professionnels complète celle des bénévoles du 1<sup>er</sup> collège qui ont voix délibératives dans les instances.

rural comme lieu d'engagement citoyen, de formation, de développement personnel, d'expérimentation. L'audit propose la création d'un poste de directeur de ressources humaines (1). Nous sommes 11 salariés. Je postule au poste. Nous sommes deux à avoir le désir de prendre de nouvelles responsabilités. Je ne suis pas retenu. Le vote des bénévoles est rude. Je récolte 3 voix sur 17. Le président m'explique en deux minutes au téléphone que le choix s'est fait au bénéfice de l'âge. Le silence s'installe. L'absence fuyante de mes collègues est très pesante.

Pour la première fois, je me sens déstabilisé. Et si je n'étais pas crédible ? Nous sommes début janvier 2002. J'ai 40 ans dans deux mois. Des images se croisent. Des souvenirs de ma mère décédée d'un cancer en mars 2001. Des airs de musique celtique que je joue en trio avec mes 2 enfants. Une solitude. Je prends du temps. Face à cette situation départementale que je vis difficilement, tout en ne démissionnant pas et après avoir consulté mon épouse, je fais le choix de m'investir au niveau national en me saisissant de deux opportunités.

Au début de l'année 2002 se met en place un projet intitulé AUPRES (Animer l'Université Permanente Rurale d'Echanges et de Savoir), qui utilise les nouvelles technologies de la communication. C'est un programme européen porté par la Fédération Nationale. Il est animé par un comité de pilotage où je représente la Saône et Loire en tant que salarié. J'ai pour mission la réalisation d'un prototype sur le thème de « la mobilisation à distance ». Comment peut-on consolider le mouvement associatif à partir de l'utilisation des techniques de la communication ?

Seconde opportunité, dans les mois qui suivent, le représentant officiel du 2ème collège participant au Bureau national me propose de le remplacer. Il est en désaccord avec la politique du Bureau. Il est question d'un licenciement du directeur adjoint qui prend trop de place selon les élus, du sentiment qui se reprend à tort ou à raison d'une irresponsabilité des élus nationaux, du manque de concertation entre élus et l'équipe du siège national.

Maintenant que je suis au cœur de la maison nationale, tout en restant salarié de la Fédération Départementale, j'accepte la proposition d'être élu membre du bureau national. Lors de la première réunion, le président me fait comprendre la notion de droit de réserve : « Ici, nous sommes entre élus » me précise t-il. Je sens que certains de ses colistiers me jugent malgré tout avec mon statut de salarié. « *Il faut avant tout protéger le président* » insiste t'on. J'écoute, j'observe, je reste calme. Surtout pas d'affolement.

---

(1) Collectif. Un nouveau modèle organisationnel pour la FDFR. FDFR Saône et Loire. Juillet 2001.



Du local au national, je me retrouve avec une multitude de statuts : animateur de secteur, agent de développement départemental, élu national, chargé de mission. Je suis pleinement associé au mouvement des Foyers Ruraux. Par ma position, j'ai, de fait, la possibilité d'être un observateur du local au national. Mon souci d'être pertinent et d'assumer ma représentation et mes missions me renforce dans la nécessité d'acquiescer un discours.

### **Etre Auteur d'une recherche action au service de l'éducation populaire**

En mai 2002, je lis la revue « Animer » des Foyers Ruraux, je m'arrête sur une annonce d'un séminaire itinérant dont le titre m'attire : « Penser son engagement, écrire sa pensée » organisé par le mouvement d'éducation populaire Peuple et Culture. Des souvenirs me reviennent. Je connais leur directeur. Il est intervenu à l'Université Rurale du Clunisois sur le thème de la culture. Nous avons parlé en aparté du projet BAROUF. Je l'appelle. Il reste des places. Je décide de m'y inscrire. Quelques jours plus tard, le monde de mon père s'écroule. Mi-chagrin ? mi-orgueil ? Dans un ultime acte et conformément à ses valeurs individualistes de détermination et de courage, il se suicide début juin. Fatigué, je suis en colère. Une page se tourne.

La semaine suivante, le 9 juin 2002, je participe à la réunion d'information du séminaire. J'y rencontre des personnes certes inconnues et en même temps proches de moi sans pouvoir l'expliquer. Ils m'interrogent sur la fiche de lecture réalisée sur l'économie sociale et solidaire (1). Pour la première fois, je présente un livre. Examen de passage réussi. En plus, je découvre l'itinéraire, j'aime le voyage... A cet instant, l'année 2002 s'ouvre sur de nouvelles perspectives.

Mon premier travail est de réaliser une autobiographie raisonnée. Le droit d'écrire sur moi de façon publique. Je m'y plonge. On me parle de recherche-action. Je lis « *Action délibérée visant un changement dans le monde réel, engagée sur une échelle restreinte englobée par un projet plus général et se soumettant à certaines disciplines* » (2).

Je prends conscience dans ce contexte que mon implication professionnelle devient un objet de travail pour une recherche, que cette démarche peut donner du sens à mon action, que celle-ci devient l'instrument de ma recherche, que celle-là est au service d'une action orientée, « adaptatrice ou contestatrice ». Cependant, je dois me soumettre à « certaines disciplines ».

---

(1) DUMOUSTIER (D.). *L'économie sociale et solidaire*. Mesnil-sur-l'Estrées, 2001, SYROS, 206 p.

(2) DUBOST. (J.) *"les critères de la recherche action"*. in Pour la recherche-action. Ed. Privat. Toulouse. 1983. p. 17.

Entre autres, définir la question principale de ma recherche. Je tourne autour du nouvel outil intranet des Foyers Ruraux, autour de l'éducation populaire. J'accumule des matériaux sur ce sujet. Je me teste à réaliser des entretiens. Je m'entends dire « *Tiens donc ! Je n'y avais pas pensé* » ou « *Mais oui, bien sûr !* ».

Se donner à l'écriture, se rendre auteur d'une recherche-action m'apporte une nouvelle dimension. Se situer dans le cadre d'une monographie, obtenir une reconnaissance d'aptitude à la recherche-action m'ouvre de nouveaux horizons. Entre autres, celle de s'autoriser à définir l'éducation populaire.

### **Une définition de l'éducation populaire qui se construit**

Après avoir présenter au directeur de recherche un bilan d'étape de ma recherche-action, il me suggère de définir l'éducation populaire. Je reprends mes notes. Le dictionnaire historique de la langue française ne fait pas référence à l'éducation populaire en tant que telle. Prise séparément, l'éducation est précisée comme « *un moyen propre à former et à développer un être humain* » (1). Par ailleurs, le mot populaire est défini comme « *aimé et dévoué au peuple* ». Dans l'exemple du Front Populaire, « *l'adjectif apporte un sens politique pour qualifier les tendances démocratiques et égalitaires du gouvernement* ». On retrouve cette dimension égalitaire dans la notion de Culture Populaire conçue avec les gens du peuple et également d'Université Populaire ouverte à tous ceux désirant se former.

La place des gens du peuple dans l'action est décrite par un des fondateurs du mouvement Peuple et Culture, Joffre Dumazedier qui définit l'éducation populaire comme « *un art de vivre la vie quotidienne, et accorde au public populaire une part aussi active qu'au créateur* » (2). Un art de vivre la vie de groupe au service d'une politique qui concerne le citoyen selon Jacques Bertin, artiste chansonnier issu de l'éducation populaire. Il écrit : « *mieux participer à la vie démocratique de la cité par la pratique volontaire de la vie de groupe* » Mais Françoise Têtard, historienne, va plus loin sur l'engagement du groupe. « *L'éducation populaire est un mouvement politique qui n'ambitionne pas la prise de pouvoir, mais vise à une participation active des citoyens. L'ambition reste bien de former des citoyens impliqués, conscients et résolument inscrits dans le mouvement social* ». Un engagement social qui amène, selon Christian Hermelin, chercheur en sciences sociales, « *la promotion des individus et des groupes*

---

(1) REY (A.). *Dictionnaire historique de la langue française*. Le Robert, Manchecourt, 2000. p. 1189.

(2) DUMAZEDIER (J). in HELUWAERT (M.). *Pour l'éducation populaire*. L'Harmattan, Paris, janvier 2004. p.16.

*sociaux à la conscience de leurs situations, à des actions de transformation et de libération des aspirations, au mieux-être et au mieux faire dans tous les domaines de l'activité humaine et sociétale » (1).*

La notion de groupe, de sens politique, d'engagement vers un mieux être, sont des mots inscrits dans mon expérience. Un récit de vie traversée par l'éducation populaire et vécue comme une intégration sociale, une promotion, un cheminement. Celle d'un citoyen membre d'une communauté villageoise, d'une association, d'un territoire et qui devient acteur de la vie sociale puis auteur d'un « art de vivre » en société. Finalement, définir l'éducation populaire comme le précise le sociologue revient à dire « *quel sens je donne à mon travail pour faire en sorte de restaurer du lien social, de transformer mon rapport à la société, au politique et comment je peux l'écrire ?* » (2).

Pour ma part, l'éducation populaire c'est « *la capacité d'une action collective à conscientiser l'individu afin qu'il devienne un acteur social apportant du sens permanent dans son rapport aux autres et à la société* ». Dans cette définition, l'éducation populaire offre la possibilité d'échange entre savoirs collectifs et expériences individuelles au service d'une action collective. Cette démarche tend à responsabiliser et rendre autonome l'individu devenant un acteur en toute conscience de ses actes au service de l'objet social de son association, de son collectif d'appartenance et/ou de sa cité.

Quand on parle d'éducation populaire, c'est aussi de l'histoire de mouvements associatifs (3), de pratiques collectives, d'utopies fondées et de références. Il est donc temps de parler du mouvement des Foyers Ruraux, et à travers son histoire, de ce qu'il représente dans l'éducation populaire, et quelles sont ses utopies en ce début du 21<sup>ème</sup> siècle.

---

(1) HERMELIN (C.). *Notes pour la construction du concept sociodidaxie appliquée notamment à l'éducation populaire*. Séminaire du Collège Coopératif de Paris. 1998.

(2) in « *Le temps de dire* » Film de Salim Safty, Capestant, 2002.

(3) « *L'éducation dont la finalité essentielle reste l'évolution et le changement requiert la prise en compte de la durée c'est à dire de l'histoire qui se fait à travers une praxis...* » ARDOINO (J.), LOURAU (R.). *Op. cit.*, p. 35.

## Chapitre II

### Une histoire du mouvement des Foyers Ruraux

#### Préambule

Il apparaît donc nécessaire de connaître l'histoire du mouvement des Foyers ruraux depuis sa création pour comprendre plus facilement la situation contemporaine. Pour celui-ci, créé en 1946, une énumération exhaustive semble utopique en quelques pages. Je choisis donc de limiter « mon » histoire à quelques aspects liés aux notions de Recherche-Action et d'Analyse Institutionnelle (1) ; le contexte historique et politique, les valeurs (2) d'éducation populaire, l'implication significative qui en découle dans les orientations et les grandes lignes d'action intégrant les outils de communication. En situant très succinctement le lien politique et sa relation à l'Etat, je relève sur les différentes périodes le choix des orientations politiques nationales, les « préférences collectives » du mouvement, et la circulation de l'information dans l'institution. Pour compléter et en vue d'apporter du sens à la notion de « mouvement », je mets en avant le lien entre les deux structures où j'évolue professionnellement : la Fédération Nationale et la Fédération de Saône et Loire créée en 1960. Je citerai donc très peu les partenariats institutionnels, l'organisation des commissions diverses et leurs actions, l'histoire des présidences et permanents du siège national ainsi que l'ensemble des ouvrages thématiques édités (3).

---

(1) « L'Analyse Institutionnelle (AI) a pour premier objet les pratiques sociales. Il est possible par des analyses en situation de décrypter les rapports que les individus et les groupes entretiennent avec les institutions. Beaucoup plus que la recherche action qui cherche l'optimisation de l'action dans les micro systèmes, l'AI s'accompagne d'une démarche militante, d'une volonté de transformation de ce qui est. Sa méthodologie s'épuise entre quatre notions : les analyseurs (révolutions, mouvements sociaux, petits incidents), la demande (appropriée à des collectifs), la commande (le travail attendu) et les implications (démarches d'intervention) donnant aux comportements individuels et collectifs des significations et des dimensions autres que psychologiques ou organisationnelles » in ARDOINO (J.), LOURAU (R.). *Op. cit.*, p. 35.

(2) « Les valeurs ne sont rien de plus que des préférences collectives qui apparaissent dans un contexte institutionnel, et qui par la manière dont elles se forment, contribuent à la régulation de ce contexte » in BOUDON-BOURRICAUD. *Dictionnaire critique de la sociologie*. PUF, Paris, 2002. p. 664.

(3) Ce chapitre comprend de larges extraits de l'ouvrage « 1946-1996, cinquante ans d'éducation populaire pour le développement rural » édité en mai 1996 et tout particulièrement le dossier « une histoire de la FNFR » écrit par Catherine Pasteur historienne et chercheur extérieur au mouvement, qui a collaboré afin d'écrire l'histoire en toute objectivité.

## 1936-1949 : Un contexte politique favorable à la création et au développement des Foyers Ruraux : Résister contre l'injustice - créer une solidarité - former et défendre le monde rural.

En 1936, le gouvernement du Front Populaire crée les « Foyers Paysans » avec le soutien des Auberges de Jeunesse. L'objectif est de « former l'élite du monde rural de demain en assurant aux jeunes paysans une formation technique humaine et sociale » (1). C'est également l'idée des vacances pour tous, des voyages, des actions ludiques et éducatives. Un Foyer Paysan est créé à St Jean au Doigt dans le Finistère par Tanguy Prigent, un jeune agriculteur qui a marqué l'histoire des Foyers Ruraux. Il est né en 1909 en Bretagne et il est le fils d'un agriculteur breton qui subit les conditions injustes dans lesquelles sont maintenus les fermiers face aux grands propriétaires terriens. Il en est révolté et fonde à 19 ans une coopérative de battage et de stockage. Il s'engage dans la vie politique. Il devient conseiller général et maire à 25 ans puis député un an plus tard. En 1940, il fait partie des 80 parlementaires qui, à l'Assemblée Nationale votent contre les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain. Il participe au Mouvement de Résistance de Libération Nord. Pour contrer la « Corporation Paysanne » qui soutient le régime de Vichy, il crée « Défense Paysanne ». Il est révoqué de ses fonctions politiques en 1942, participe à des combats en 1944 dans la région de Morlaix. Cette même année, il est nommé Ministre de l'Agriculture par le Général de Gaulle et le restera jusqu'en 1947.

L'œuvre législative de Tanguy Prigent est importante. Son souci permanent est de donner au monde agricole une représentation conforme à ses structures sociologiques. Le 11 septembre 1945, il fait voter la suppression de la Corporation Paysanne. Il crée la Confédération Générale de l'Agriculture (CGA). Après plusieurs ordonnances sur la reconstruction des exploitations agricoles, les accidents du travail, la lutte contre les incendies de forêt, il établit le 13 septembre 1945 la circulaire d'agrément des Foyers Ruraux qui complète les différentes ordonnances, en donnant au monde rural les moyens de sa promotion intellectuelle. Des statuts-types sont élaborés. « Tout Foyer Rural se doit d'étudier en commun les questions touchant les professions intéressant la vie rurale et tous les problèmes techniques qui s'y rapportent, et de provoquer l'éducation des milieux ruraux en ce qui concerne l'action syndicale, mutualiste et coopérative en liaison étroite avec les organismes de la CGA » (2). Par la suite, Tanguy Prigent consolidera le statut de fermage et le régime agricole des

---

(1) « Les auberges de jeunesse considérées à l'époque comme un mouvement à l'esprit libertaire, associant activité de plein air et culturelles, convivialité et ferveur militante pour un meilleur monde » cité dans l'ouvrage de *Peuple et Culture 1945-1995 50 ans d'innovations au service de l'éducation populaire* sous la direction de Jean-François CHOSSON. Edité en août 1995.

(2) Statuts-type du Foyer Rural (article 2,b),13 septembre 1945.

assurances sociales. Toute sa vie, il mènera son combat pour l'émancipation de la condition paysanne, la modernisation de l'économie agricole et la promotion des hommes : « *Il sait par expérience qu'il ne peut y avoir de véritable épanouissement si à la réussite professionnelle, ne s'ajoute pas l'ouverture aux loisirs et à la culture, donc au savoir* » (1).

Les Foyers Ruraux sont donc officiellement reconnus. Ils dépendent de la Confédération Générale de l'Agriculture en accord avec la Direction de la Culture Populaire et des Mouvements de Jeunesse du Ministère de l'Éducation confiée à Jean Guéhéno, un écrivain héritier de l'école laïque. Il veut que chaque commune ait sa « Maison de la Culture » animée par un instituteur des adultes. L'idée est de « *former des instituteurs de l'éducation populaire, des acteurs, des créateurs, qu'ils soient dans le groupe et non à l'extérieur, qu'ils s'expriment par et pour le groupe* » (2). On parle alors de « *démocratisation culturelle, un programme d'actions coordonnées pour modifier l'environnement culturel en permettant au plus grand nombre d'accéder aux œuvres capitales de l'humanité* » (3). Dans cet esprit, des mouvements d'éducation populaire se constituent, « Peuple et Culture » rédige un manifeste qui stipule de « *rendre la culture au peuple et le peuple à la culture* » en précisant que « *la culture n'est pas à distribuer, qu'il faut la vivre ensemble pour la créer* » (4).

C'est dans cet environnement d'une politique en faveur de l'éducation populaire que les Foyers Ruraux, se posant la question de structurer leur mouvement, participent à un stage de Peuple et Culture au Château de Sceaux le 17 mai 1946. Lors de ce stage, la Fédération Nationale des Foyers Ruraux se constitue. Une assemblée générale constitutive a lieu, des statuts, un conseil d'administration et un bureau provisoire sont créés. « *Sa première mission est de servir de centre permanent de relation avec l'Etat, d'organiser la propagande des Foyers Ruraux, de faciliter la composition de fédérations départementales* » (5).

La période gouvernementale de 1946 à la fin des années 1950 aura pour mission la réconciliation nationale d'une France meurtrie par la guerre. Le foyer rural sera un lieu où la culture sera le ferment de nouvelles solidarités. Un lieu de modernisation. Une sorte de service public qui a la charge de promouvoir et d'équiper toute la population rurale... ce qui ne va pas sans ambiguïté, à savoir la création, le financement et le contrôle par l'Etat d'un mouvement qui repose

---

(1) JACQ (M.). *Un homme de conviction* in 50 ans des Foyers Ruraux. Mai 1996

(2) HELUWAERT (M.). *Pour l'éducation populaire*. L'Harmattan, Paris, janvier 2004. p. 125.

(3) Id. ibid.

(4) Collectif, Manifeste de « Peuple et Culture », Edition Peuple et Culture, 1945 in JF. CHOSSON (J.F.). *50 ans d'innovation au service de l'éducation Populaire*. Peuple et Culture. 1995.

(5) Extrait de la conférence de Jean-Claude DEPRez Chargé de mission FNFR sur *Histoire des Foyers ruraux 1936-2000*. in Collectif. rassemblement du 2<sup>ème</sup> collège. Foyers Ruraux. janvier 2000.

néanmoins sur le bénévolat et dont l'avenir dépend de la conviction de ses militants. Ainsi des sanctions seront prises contre les Foyers qui ne rendent pas compte de leur rapport d'activité à la commission interministérielle : le retrait de leur agrément.

### **1949-1960 : Débat laïque - démocratie interne - communication et lien avec le local.**

En 1949, après l'éviction de Tanguy Prigent considéré comme un proche de la gauche, le gouvernement de la 4<sup>ème</sup> république est dirigé par une droite modérée qui a tendance à favoriser les mouvements de jeunesses catholiques. Les associations laïques investies dans la vulgarisation seront évincées. Il est reproché aux instituteurs laïcs d'avoir la main mise sur les Foyers Ruraux. Les représentations agricoles, syndicats, organisations professionnelles voient les Foyers Ruraux comme une institution pro-laïque. La Ligue de l'enseignement reproche aux Foyers Ruraux leur neutralité et donc leur tiédeur vis-à-vis du combat laïc. La réponse de la FNFR est de citer les statuts-type : « *défendre les Foyers Ruraux comme des lieux ouverts à tous sans distinction d'opinion...* ». Cette position plaît aux élus locaux car le foyer rural reste un lieu de rassemblement qui s'adresse à toute la population dans un esprit de neutralité et de fraternalisme républicain.

Dans ce contexte, la FNFR se dote d'un « bulletin d'information » trimestriel qui centralise des informations juridiques, des compte-rendus de congrès et met à disposition des colonnes aux Foyers et Fédérations qui le souhaitent. Des concours sont lancés pour intensifier la vie du mouvement. Cette première période d'après guerre est pour le mouvement celle d'une pleine croissance et de pérennisation des activités. En 1959, Maurice Herzog, Ministre de la Jeunesse et des Sports, rend hommage au mouvement : « *La formule des Foyers Ruraux permet de favoriser l'adaptation au rythme accéléré du progrès technique* ». Mais cela ne va pas de soi, car en interne, le manque d'accès aux décisions nationales affaiblit l'intérêt des Foyers Ruraux adhérents. Pour réagir à ce désengagement national, les fédérations auront droit à des voix consultatives pour les délibérations.

Entre 1958 et 1962, une première crise importante s'inscrit par le mécontentement de la base et les dissensions au sein des instances nationales. Plusieurs facteurs vont secouer le mouvement suite aux positions de la FNFR sur la laïcité à travers sa présidente, Mme Fournout, qui s'oppose à la nouvelle direction de la Ligue de l'Enseignement. La guerre d'Algérie provoque également de nombreuses tensions au sein de la FNFR. La Présidente officialise, sans le vote d'un congrès, l'adhésion des Foyers d'Algérie contre l'avis des élus

gaullistes. Elle est suspendue par le Conseil d'Administration de ses fonctions le 2 mars 1961. Le Conseil s'explique devant l'Assemblée Générale qui lui renouvelle sa confiance. La gestion du pouvoir par une équipe et non par une seule personne est un signe d'un profond changement. Des commissions sont créées et animées par un membre du bureau et font appel aux personnes compétentes : Commissions Administration, Equipement, Animation-Formation et Information. Par ce biais, un premier contact permanent est installé entre l'échelon national et local. Les militants ont le sentiment d'un nouveau départ, sentiment renforcé par les possibilités qu'offrent les décisions gouvernementales dans le domaine agricole et culturel : le passage généralisé à l'agriculture intensive et une politique de la culture et des loisirs formulée et mise en oeuvre de façon très interventionniste.

### **1960-1970. De nouveaux enjeux : promotion sociale et animation socioculturelle**

C'est le temps de la loi sur la promotion sociale, et également de l'explosion scolaire avec un nombre croissant de jeunes en France. Les Foyers Ruraux sont habilités par le Ministère de l'Agriculture au titre de la Promotion Sociale Collective en partenariat avec les CIVAM (Groupement de vulgarisation agricole). La fonction fondamentale assignée aux Foyers Ruraux réside dans la formation des agriculteurs et l'animation culturelle. Ainsi la première action de la Fédération de Saône et Loire qui comptait à sa création 13 Foyers Ruraux est de « *collaborer de façon étroite entre les associations et les instances agricoles avec le soutien d'instituteurs itinérants pour de la formation destinée aux animateurs bénévoles d'activités tel que le théâtre, la photographie* » (1).

C'est l'âge d'or du « *développement culturel* » (2) sous la houlette de l'Etat Providence, avec le projet de construction de 450 équipements socioculturels prévus mais qui ne seront pas tous réalisés. A partir de leurs activités culturelles, les Foyers Ruraux devront être des animateurs des futurs Centres de Formation Pour la Promotion des Adultes (CFPPA).

Cette politique est appuyée par la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche, qui met à la disposition de la FNFR ses premiers animateurs

---

(1) Collectif. *FDFR Saône et Loire 30<sup>ème</sup> anniversaire 1960-1990*. FDFR. 1990. p. 12

(2) En 1965, le colloque de Bourges, organisé par Peuple et Culture et le ministère de la culture, intronise le concept de Développement culturel « Intervention consciente et volontaire dans le domaine de la culture, émanant d'une instance de synthèse, élaborée en fonction de critères issus d'un système de valeurs appliquées à la situation probable d'une unité sociale donnée pour une période déterminée » in Collectif. DURAND-GASSELIN (J.R.). *Economie coopérative et Education populaire*. Economie et Humanisme. 2000. p. 63.



socioculturels. La FNFR parle de promotion socioculturelle. Il s'agit désormais de « saisir l'homme rural dans sa pluralité et de lui offrir les moyens de mieux vivre et de mieux être en partant du métier, dans sa famille, dans son temps libre et dans sa cité » (1). La FNFR crée son centre de formation pour les premiers animateurs permanents des fédérations départementales. Des stages sont organisés sur la gestion, l'administration, les techniques audiovisuelles, la conduite de groupe, le mécanisme de la relation. Le Foyer Rural doit entraîner l'homme à l'exercice de ses responsabilités dans tout les domaines : professionnel, économique, social, familial et civique. Il s'agit désormais pour les associations locales d'opérer un partage du pouvoir et de respecter la distinction entre les fonctions d'administrateur élu et celles d'animateur.

Le Bulletin d'information est amélioré. Il devient un journal de 4 à 6 pages. Le n°1 de « Monde rural » voit le jour en 1964. Un bulletin intérieur à parution mensuelle sert à la reconnaissance du mouvement.

Sur cette période la FNFR comptabilise 714 foyers en 1960 et 900 en 1968. Vers la fin de la décennie, en lien avec la crise sociale de 1968, la FNFR entre à nouveau dans une seconde période conflictuelle qui durera cinq ans.

### **1968 - 1973. Crise sociale et choix de société, invitation au débat et premiers conflits entre élus et animateurs au siège national**

Le milieu rural évolue en raison d'un exode rural important entre 1962 à 1975. Il se dessine comme un lieu refuge avec les grandes crises sociales de 1968 et la venue des « néo-ruraux » ainsi que la crise économique de 1974 qui attire les nouveaux chômeurs. Ces nouveaux habitants en milieu rural créent, au sein de la FNFR, le débat entre les partisans d'une animation ouverte sur le social et l'économie et ceux qui sont attachés aux activités de centre de loisirs, centrées sur le Foyer (2).

En 1968, après 20 ans de neutralité affichée, la FNFR invite les foyers ruraux à devenir des lieux de débats sur les choix de société. Comme l'annonce son secrétaire Général Lamy, « il s'agit surtout de dénoncer et de remettre en cause une civilisation de consommation car elle réduit à une forme d'esclavage moderne, à la fois spirituel et matériel de plus en plus intolérable » (3). Il est question alors de créer des Unions Régionales pour organiser la participation la plus large possible aux débats du mouvement. Dans le même esprit, il est proposé

---

(1) J. Ageorges, *rapport moral*, Congrès de la FNFR, Amiens, 1965.

(2) Ce débat se transformera par la suite entre « foyeristes » centrés sur le Foyer qui génère des services en direction de ses adhérents et « ruralistes » qui conçoit une animation dans une dimension globale du milieu.

(3) LAMY (R.). *rapport moral*, Congrès de la FNFR, Metz, 1968.

de créer des « Foyers Ruraux Grand Secteur » (FRGS) à l'échelle d'un réseau de petits Foyers Ruraux de village vivants sur un même territoire et suffisamment équipés.

Au congrès de 1970, des débats sur de nouveaux statuts sont lancés. Les animateurs permanents du siège avancent la notion d'« Analyse de base » qui repose sur la demande exprimée par les adhérents eux-mêmes, la recherche de la réponse la mieux adaptée, qui peut être trouvée au niveau local, départemental, national, à l'intérieur ou à l'extérieur de la FNFR. Les administrateurs souhaitent plus de détails sur les modalités de mise en œuvre. Cette situation va aboutir à un conflit entre le conseil et l'équipe de permanents. La situation se dégrade d'autant plus après la réalisation d'une étude sur les statuts des animateurs qui demande d'établir un juste équilibre des pouvoirs entre élus et permanents au sein du mouvement. La lenteur des réformes accentue la distance de plus en plus grande entre les animateurs et les responsables du mouvement.

Outre ces débats de politique générale, la FNFR doit faire face à une gestion quelque peu hasardeuse et une réduction très sensible des crédits ministériels qui ont pour conséquence la suppression du journal « Monde rural ». Le climat s'envenime et suite à deux licenciements, l'ensemble des permanents se mettent en grève le 2 avril 1971 en occupant les locaux du siège national. Ils dénoncent la carence de l'information, « l'inopérence » des commissions de travail, l'abandon des expériences d'animation régionale et la réduction du personnel. Informées, certaines instances du mouvement prennent parti par des lettres de soutien. Suite à ça, les animateurs seront réintégrés au Ministère de l'Agriculture et un protocole d'accord de licenciement sera signé avec les grévistes. Le conflit dépasse le siège national. Cette situation inédite entraîne une perte de crédit notable de la FNFR auprès du ministère et durant trois ans la fédération vivra en quelque sorte sa traversée du désert.

En 1972, le congrès de la FNFR prend résolument position en faveur de l'animation globale, la formation pour les animateurs qui sont considérés comme de véritables agents de développement du milieu rural pour une animation concertée de secteur. La commission Information réalise un annuaire des Foyers Ruraux puis édite un bulletin intérieur à parution bimestrielle. Elle effectue un travail d'information auprès des animateurs permanents sur des mesures et financements nouveaux. Ainsi les actions culturelles et les activités de services inscrites dans l'identité des villages et des régions manifestent le renouveau culturel du milieu rural.

En 1974, le changement de présidence à la FNFR coïncide avec la crise économique et l'intérêt grandissant des Pouvoirs publics pour le milieu rural.

## 1974-1981. Période de réformes internes - le réseau d'influence - la diversité culturelle - la formation professionnelle continue

Le début du septennat du nouveau Président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, est caractérisé par un esprit de réforme et de gestion de la crise économique. Il proclame sa volonté d'attribuer le quart du budget de l'Etat au monde rural. Or depuis 1973, « *la FNFR réclame la parité du monde rural avec le monde urbain, la nécessité de la participation consciente des hommes et des collectivités à la mise en œuvre de tous projets d'aménagement rural* » (1). La FNFR deviendra en 1974 un acteur principal reconnu par le Ministère de l'Agriculture. Le Président de la FNFR, Joseph Trilles, élu en 1974, est un authentique agriculteur formé par la promotion des cadres du syndicalisme agricole. Il va constituer un conseil d'administration très inséré dans le milieu rural, regroupant tous les corps sociaux de compétence agricole et leurs réseaux. Sur cette période, le relationnel joue pleinement son rôle. La subvention de fonctionnement et d'investissement de la FNFR ne va cesser d'augmenter avec l'appui des différents ministères, de l'Assemblée Nationale et du Sénat.

La FNFR engage donc des réformes internes afin de devenir crédible vis à vis des pouvoirs publics : création d'une fonction de directeur administratif pour une réorganisation administrative avec la constitution de fichiers, plannings de réunions, chronos de courrier. Une refonte du système de formation s'appuie sur la formation professionnelle continue de la loi de 1971. Ce sont les premiers signes d'une décentralisation. Des formations sont organisées par les Unions Régionales en direction des responsables de la vie associative départementale. Concernant les actions, à partir de l'exemple de l'Union pour la Culture Poitevine qui fait un travail de sauvetage de la tradition orale paysanne, la FNFR bénéficie d'importants Fonds d'Intervention Culturels. De là, naissent les premières Universités Rurales qui travaillent sur le thème « *Connaître son pays pour l'exprimer* » (2). Dans cette période, la FDFR de Saône et Loire qui compte 47 Foyers Ruraux mettra en place les FRGS du Clunisois et de la Bresse. Elle emploie son premier animateur en 1976 pour la coordination des deux secteurs et la création de l'Université Rurale Bressane en 1977.

Enfin, le rôle et la place des différents acteurs du mouvement sont abordés. Lors du congrès de 1976, la création du « *2<sup>ème</sup> collège* » (note 1, page 28) des animateurs est votée et leur donne une reconnaissance nationale.

---

(1) Collectif. *Motion d'orientation*. Congrès de la FNFR, Auzeville Tolosane, 1973.

(2) L'idée principale est d'effectuer avec l'aide d'un animateur l'inventaire du patrimoine culturel d'un territoire. Le but est de réaliser un collectage et la mise en valeur du patrimoine culturel : culture orale (musique, conte, patois), habitat, ainsi que la contribution au développement touristique.

En 1979, le Bureau national décide que les PV institutionnels ne paraîtront plus au bulletin d'information et que le président et le secrétaire jugeront de l'opportunité d'en publier des extraits. La structure gagne en efficacité mais devient plus dirigiste, ce qui ne favorise pas le débat interne dans le mouvement.

La circulation de l'information existe, mais sa diffusion n'est pas encore assurée au niveau des Foyers de village. En 1978, la « lettre aux adhérents » est créée et rend compte des nouvelles directives administratives, associatives, fédérales etc... Le bulletin d'information adopte une formule thématique et sera remplacée en 1981 par la revue « Animer mon village, mon pays » avec comme objectif, d'« être un lieu et une occasion d'information réciproque, de partage d'initiatives et d'expériences, et de faire connaître l'importance des foyers ruraux dans l'animation et le développement du milieu rural » (2). Cette initiative aura un double emploi, intensifier la communication interne du mouvement et promouvoir l'image de la fédération.

### **1981-1994 : Décentralisation de l'Etat - Professionnalisation du mouvement diversification des ressources - Précarité de l'emploi**

En 1982, au congrès de Corte, le projet politique s'affine. La FNFR revendique « un rôle plus largement ouvert en regroupant toute les fonctions économiques sociales, liées au temps libre, éducatives et formatrices »(3). La première Université rurale nationale est créée. « Faire le point sur le rôle associatif, sur l'évolution du milieu rural, sur ses collaborations en particulier avec le service public.» (4). Des commissions nationales avec la participation des professionnels sont remises en route. La commission Action Culturelle met en place 30 circuits cinéma itinérants dont celui de Saône et Loire. La commission « Développement Socio-économique » apporte son soutien avec la traduction et le montage des premiers dossiers européens à « des actions de

---

(1) « Les animateurs du 2<sup>ème</sup> collège sont représentés au Conseil d'administration avec voix délibérative représentant au total 1/6 des administrateurs. Ils doivent faire acte de candidature volontaire et justifier d'au moins 50 % de leur temps de travail au service d'une structure du mouvement. L'objet du 2<sup>ème</sup> collège est d'être force de propositions pour accompagner la réflexion qui nourrit la politique de la FNFR. Ce n'est pas un lieu de revendications syndicales. C'est l'instance de réflexion des salariés en complémentarité avec celle des bénévoles et en respect des valeurs d'éducation populaire du mouvement ». in Collectif. *Compte rendu du rassemblement 2<sup>ème</sup> collège*. BerK sur Mer. FNFR. 2000.

(2) Collectif. *Rapport d'activité*, Congrès de la FNFR, Corté, 1962.

(3) ANGELE (P.) *rapport d'orientation*, Congrès de la FNFR, Corté, 1982.

(4) Au delà du développement agricole, quel avenir pour le monde rural ?. in *actes de la première Université Rurale Nationale*, 2 août - 1<sup>er</sup> septembre 1983.

*formation/information à la méthodologie du développement dans les actions innovatrices dans des zones défavorisées* » (1). Ainsi la première formation approfondie de 15 personnes sur du matériel informatique sera réalisée à Fraisse-Agoût en 1983. Avec la présence de 250 animateurs en 1985, la commission Formation a pour ambition de faire acquérir à la majorité des professionnels une formation diplômante telle que le Diplôme aux Fonctions d'Animateur ou d'Agent de Développement pour l'animation et l'aménagement du milieu rural ».

De manière générale, le changement politique de la gauche au pouvoir sous la présidence de François Mitterrand se traduit par une augmentation des aides du mouvement qui comptabilise, en 1985, 2000 Foyers Ruraux, 20 Unions régionales, 60 Fédérations Départementales. En Saône et Loire, la Fédération passe à cette période de 47 à 100 foyers et amplifie sa structuration en créant 6 FRGS dont 4 sont pourvus d'un animateur à mi-temps. Cette réalité nécessite de décomposer la recherche des moyens. Les Fédérations et Unions régionales devront obtenir la plus grande partie des aides financières nécessaires à leurs actions quotidiennes auprès de leur interlocuteurs territoriaux respectifs. Cela engendre auprès de la FNFR une augmentation du nombre de demandes d'aides exceptionnelles émanant des URFR et FDFR connaissant d'importantes difficultés financières. Hors la subvention de fonctionnement de l'Agriculture, des subventions nationales seront attribuées sur projets liés à des actions menées dans le mouvement, ce qui exigera une très grande coordination à l'intérieur du mouvement. En 1986, «*dans le choix de s'adapter et d'entreprendre des partenariats plus nombreux*» (2), les militants revendiquent le terme de mouvement, largement préféré à celui d'institution, car il renvoie à un groupement vivant, mobile, capable d'adaptation, de mobilité et d'évolution. Cette revendication d'appartenance à un mouvement et non à une institution génératrice de hiérarchies et de dogmatisme apaisera le débat «*foyeristes / ruralistes* ». «*En 86, être animateur, c'est, au delà de la seule préoccupation d'un groupe donné, être le catalyseur de toutes les sensibilités, de tous les groupes sociaux qui composent le milieu rural, c'est être rassembleur d'hommes et d'initiatives* » (3).

En 1987, la FNFR expérimente une formule de rassemblement national où les permanents se retrouvent par fonctions et par centres d'intérêt avec des moments de restitution et d'information : «*précarité de l'emploi* » liée à la politique de rigueur du gouvernement de la première cohabitation, «*politique de*

---

(1) TRILLES (J.) *discours*, Congrès de la FNFR, Perpignan 1983.

(2) ANGELE (P.) *rapport moral et d'orientation*, Congrès de la FNFR, Bourg-en-Bresse, 1986.

(3) ANGELE (P.) *rapport moral et d'orientation*, Congrès de la FNFR, Bourg-en-Bresse, 1986.

décentralisation », « recherche de financement ». Il faut sans cesse monter et défendre des projets, ce qui sous-entend d'être très informé sur les types de financements.

Les limites seront dépassées avec les centres nationaux de Mittelwir et d'Alénia (1). Cet héritage de la gestion des centres mis en place dans le cadre du développement du tourisme populaire et culturel est lourd à porter. Le développement de l'industrie du tourisme place en termes de concurrence économique, les lieux d'hébergements associatifs et les lieux commerciaux. « *Les imprudences de l'amateurisme gestionnaire des acteurs socioculturels entraînent une grave crise interne et le changement de Présidence en 1994* » (2).

### **1994-2002 : Période européenne, solvabilité des emplois et informatisation du mouvement : comment passer dans le 21<sup>ème</sup> siècle via les nouvelles technologies ?**

En 1995, La « cellule Europe » est créée à la FNFR. Elle va contribuer à démystifier la dimension européenne : information sur les appels à projet des mesures et programmes transnationaux. L'Europe prend de l'importance dans le mouvement avec le programme « ARISTE », une étude action sur les métiers de l'animation et du développement rural exercés dans le secteur associatif. C'est le partenariat transnational où divers thèmes sont abordés comme « nouvelles technologie et formation », « créations d'entreprise en milieu rural », ou le programme « PIC NOW » pour l'égalité des femmes et des hommes en milieu rural.

L'observatoire pour l'emploi dans les Foyers ruraux est mis en place en 1997 (3) et fait apparaître entre cinq cent et mille équivalents temps-plein ; la précarité des emplois dans les structures locales et départementales est mis en avant par la faible ancienneté des salariés. On constate un niveau de qualification élevée.

La FNFR participe à l'initiative de la Caisse des Dépôts et Consignations autour de l'émergence et du développement de nouvelles activités pérennisées par la vente des services. Une réflexion est engagée sur la professionnalisation,

- 
- (1) Dans les année 60, le cadre de la politique d'équipement culturelle via les services du Génie Rural, fait bénéficier à la FNFR de deux centres culturels, Mittewhir, construit en Alsace en 1963 pour la formation des animateurs et séjours d'été de jeunes, et Alénia, dans les Pyrénées orientales, construit en 1969.
  - (2) Conférence de Jean-Claude DEPPEZ Chargé de mission FNFR *Histoire des Foyers Ruraux 1936-2000* rassemblement du 2<sup>ème</sup> collège. 26 janvier 2000.
  - (3) Patrick VAN HAKER. *Observatoire de l'emploi*. FNFR, 1997.

l'utilité sociale et la solvabilité des activités (1). La Fédération de Saône et Loire bénéficiera de cet appel à projet comme site pilote en vue de la pérennisation des quatre animateurs « emploi jeune ».

La FDFR passant de 5 à 10 salariés vers la fin des années 90, va bénéficier des programmes européens qui apportent du financement conséquent sur des projets socio-économiques, tels que le tourisme fluvial en Bresse de 1995 à 1997, la formation à la création d'un « BAROUF centre culturel éclaté » en zone rurale défavorisée de 1998 à 1999. Par ailleurs elle s'implique à partir de 1996 dans les chartes intercommunales qui financeront entre autres l'étude de préfiguration de l'action CAMILLE.

Les états généraux lancés par la FNFR marqueront la fin de la décennie pour réaffirmer le rôle du mouvement à tous les niveaux et identifier les attentes « du terrain ». A l'assemblée générale de Rambouillet en 2001, le Président Jean-Marie Lavergne élu depuis 1995 fera valider à l'unanimité 5 orientations : « Donner sens et réalité par la mise en synergie des éléments qui composent le mouvement, être offensif sur le plan culturel, créer des outils pour que chacun puisse à sa manière s'impliquer dans le développement local, donner un vrai souffle à l'action internationale, renouer le partenariat et l'échange avec les grands courants de pensée » (2). La FDFR réalisera, quant à elle, un audit sur la communication interne qui aboutira à définir des orientations : le foyer rural comme lieu d'expression, de développement personnel, de formation et d'expérimentation (3).

En matière de communication, à partir de 1996, la FNFR constitue une base de données informatiques et une collecte de fiches actions relayées par les Unions Régionales qui aboutiront à l'édition « Les 1000 villages qui bougent »

En 2000, son système de diffusion auprès de ses 3500 associations adhérentes, constitué de la lettre mensuelle « Foyer Rural info » et du magazine rural « Animer » est consolidé avec la mise en ligne du nouveau site internet « [www.mouvement-rural.org](http://www.mouvement-rural.org) » et la mise en place de son intranet « First Class ». Fait nouveau, ces deux outils sont accessibles à tous les adhérents de chaque Foyer Rural. Ainsi, à partir de 2001, la Fédération Nationale se situe dans la tendance actuelle de l'accès à internet. A l'Assemblée Générale de Rambouillet en 2001, le Président national cite : « Faire entrer l'éducation populaire dans le 21<sup>ème</sup> siècle via l'utilisation des nouvelles technologies d'information et de communication ». En 2002, la FNFR s'inscrit dans un nouveau programme européen EQUAL, « Animer l'Université Permanente et Rurale des Echanges et des Savoirs AUPRES ». L'esprit du projet est de « valoriser les potentialités du

---

(1) CELAVAR NSEJ. *résultat et effets du dispositif 1998-2002*. Synthèse finale.

(2) Introduction de Josette TARRIDE Secrétaire Générale FNFR à l'Assemblée Générale 2003 de Montluçon.

(3) Collectif. *Un nouveau modèle organisationnel pour la FDFR*. FDFR. Juillet 2001.

*milieu rural, renforcer l'identité du Mouvement rural en réaffirmant ses valeurs, développer les compétences individuelles et collectives par la mutualisation et la capitalisation des expériences, s'approprier les outils modernes de formation, gestion et communication, faciliter la démultiplication des actions menées dans le Mouvement » (1). Dans ce cadre là, la Fédération de Saône et Loire est partenaire de la FNFR et réalise en 2002/2003 un travail autour de la « mobilisation à distance » avec l'usage d'un intranet au sein d'une structure ou d'un projet de territoire en partant de l'expérience de « BAROUF centre culturel Eclaté » (2). La FDFR de Saône et Loire a été retenue au niveau national car elle a développé, en parallèle, une politique de soutien à l'équipement informatique. Ainsi, les associations adhérentes de la Saône et Loire ont pu bénéficier d'aides des instances politiques et administratives régionales et européennes pour l'achat d'ordinateurs.*

*En 2002, le site internet présente le mouvement : « Créée en 1946, la Confédération regroupe près de 3000 associations locales, structurées en 70 fédérations départementales et 20 unions régionales. Avec ses 300 000 adhérents bénévoles et ses 2000 salariés, le mouvement associatif participe à l'organisation d'une coexistence équilibrée dans le monde rural. Les foyers ruraux sont des associations d'éducation populaire, d'éducation permanente et citoyenne. Elles contribuent à l'animation et au développement culturel, social et économique du milieu rural. Face aux profondes transformations qui touchent notre société et plus particulièrement le monde rural et l'agriculture, le mouvement des Foyers ruraux a pour objectif de poursuivre des actions d'intérêt général au profit de tous les usagers de l'espace rural ».*

Ainsi la genèse de ma recherche passe par le croisement d'un récit de vie et l'histoire d'un mouvement, par la rencontre entre un mouvement d'éducation populaire se nourrissant d'utopie et un animateur de l'éducation populaire s'appropriant les nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC) et plus particulièrement l'intranet. Mais avant d'amorcer la problématique de ma recherche action, je me dois d'apporter quelques descriptions sur ce nouvel outil, l'intranet, qui apparaît dans le mouvement. A quoi sert-il, comment fonctionne-t-il, quelle est son histoire, et finalement quelle serait sa définition dans un mouvement d'éducation populaire ?

---

(1) site internet [www.mouvement-rural.org/aupres/Mobiliser a distance/](http://www.mouvement-rural.org/aupres/Mobiliser%20a%20distance/)

(2) site internet [www.mouvement-rural.org/Présentation du Mouvement/](http://www.mouvement-rural.org/Présentation%20du%20Mouvement/)



## Chapitre III

### L'intranet des Foyers Ruraux

#### Un outil innovant par ses spécificités

La Fédération Nationale se situe donc dans la tendance actuelle de l'accès à internet (1). Lors de son assemblée générale de Rambouillet en octobre 2001, le président national s'est exprimé : *« faire entrer l'éducation populaire dans le 21<sup>ème</sup> siècle via l'utilisation des nouvelles technologies d'information et de communication »*

En effet, La Fédération s'est dotée depuis septembre 2001 du logiciel « First Class » développé par le Centre National de Recherche des Technologies Avancées du Ministère de l'Agriculture. C'est un logiciel de communication et de collaboration qui permet l'échange direct de messages entre adhérents connectés. Il constitue l'intranet des Foyers Ruraux dont le terme est défini par le journal officiel du 2 décembre 1997 : *« l'intranet est un réseau de télécommunication destiné à l'usage exclusif d'un organisme et utilisant les mêmes protocoles et techniques de l'internet. Ce logiciel permet des échanges entre deux utilisateurs mais également des échanges collectifs appelés « forum » ou « conférence ». « Ce service « conférence » permet l'échange et la discussion sur un thème donné : chaque utilisateur peut lire à tout moment les interventions de tous les autres membres et apporter sa propre contribution sous forme d'articles »* (2).

Une charte d'utilisation de la messagerie intranet informe des obligations légales qui régissent l'intranet des Foyers Ruraux (3).

- 
- (1) « Internet est un réseau mondial associant des ressources de télécommunication et des ordinateurs serveurs et clients, destiné à l'échange de messages électroniques, d'informations et de fichiers. » in journal officiel du 16 mars 1999. *Vocabulaire de l'informatique et de l'Internet* p. 13.
  - (2) Définition du terme « forum » in journal officiel du 16 mars 1999. *Vocabulaire de l'informatique et de l'Internet* p. 12.
  - (3) La charte précise la protection des personnes relative à la réglementation sur la protection des données nominatives. Elle prohibe la constitution d'un fichier comprenant des informations nominatives et la correspondance privée relative au code pénal sur le secret des correspondances privées qui interdit aux utilisateurs d'intercepter, de détourner ou divulguer des messages électroniques.

## **Un outil qui s'inscrit dans le mouvement associatif par la légitimité statutaire de chaque adhérent.**

L'accès à l'intranet est ouvert à tous les adhérents des foyers ruraux ayant obtenu sur demande une adresse auprès de « l'administrateur » qui, lui seul délivre les autorisations d'accès. Ainsi plus de 800 adhérents bénéficient des services de l'intranet et ont accès selon leur(s) légitimité(s) statutaire(s) aux 80 conférences qui sont soit institutionnelles, soit thématiques, régionales, départementales ou locales. De fait, la Fédération Départementale de Saône et Loire a créé un intranet uniquement pour ses 80 adhérents connectés. Une arborescence informatique s'est donc constituée de plusieurs « conf 71 » (1). Ces conférences sont soit thématiques (« conf cinéma71 », « conf barouf », « conf auprès 71 ») ou bien institutionnelles (« conf fédération71 », « conf conseil d'administration71 », « conf bureau FDFR71 », « conf salariés71 »). Ainsi les adhérents de Saône et Loire ont la possibilité de communiquer collectivement entre eux selon leurs statuts. Les administrateurs de la Fédération départementale ont accès à la conf « Conseil d'Administration ». Les élus associatifs n'ont pas accès à la conf « salariés 71 ». Tous les adhérents de Saône et Loire ont accès à la conf « fédération 71 » et peuvent participer à des conférences nationales comme la conf « mouvement rural » qui permet des échanges écrits sur les actions des foyers ruraux du local au national. D'autres conférences nationales sont accessibles sur demande, comme la conf « coup de cœur, coup de sang » ouverte à l'ensemble des bénévoles et salariés pour exprimer leur états d'âmes et leurs propres convictions. De même des conférences thématiques nationales sont créées : « conf éducation populaire », « conf culture », « conf auprès » pour les groupes de travail animés par des chargés de missions nationaux. Moi-même, étant élu des salariés militants du « 2<sup>ème</sup> collège », conformément aux statuts, j'ai accès aux conférences institutionnelles nationales comme la « conf conseil d'administration FNFR » et « conf bureau FNFR ».

Une des particularités de cet outil est de permettre à celui qui envoie un message sur une conférence de savoir qui l'a lu. Pour sensibiliser aux différents aspects de cet outil, il me semble important de relater un échange par intranet d'un groupe de travail national responsable d'un projet auquel je participe.

---

(1) Le chiffre 71 fait référence au numéro d'immatriculation du département de Saône et Loire.

## Une histoire de droit d'expression et de démocratie

Cet échange s'effectue entre 17 personnes qui participent depuis un an à la réalisation d'un programme européen et de ce fait, ils communiquent par l'intranet de façon occasionnelle. Cet échange de messages se déroule sur une dizaine de jours.

### *1<sup>er</sup> acte : Convocation et ordre du jour*

**Mardi 18 mai 2004. 11h25**

*Message de D.S. (le chef de projet) envoyé au comité de pilotage du programme constitué de 17 intranautes.*

« Je suis en arrêt de travail (une main blessée) mais je peux de nouveau me mettre à l'ordinateur. Il est grand temps de trouver une date pour un comité de pilotage. Je fais une proposition pour le 21 juin. Ordre du jour : Comment terminer le projet honorablement ?

Il serait nécessaire que chaque responsable... (le chef de projet décrit quelques points techniques sur une dizaine de lignes puis sollicite M.P. la déléguée générale). M.P. peux tu faire passer ce message à la nouvelle chargée de mission dont je ne connais pas le nom. Dans tout ça une bonne nouvelle, je conserve mon majeur gauche. Ce doigt paraît-il ne sert pas à grand chose... Seulement à faire des doigts d'honneur. Par les temps qui courent ça peut être utile ! Réponse rapide au moins pour fixer la date. DS »

**Mercredi 19 mai. 17h44**

*Réponse de M.P. (déléguée générale) à D.S. et au comité de pilotage.*

« Je transmettrai effectivement ton message à SL (la nouvelle chargée de mission). Par contre, concernant la fin de ton message et tes divagations sur les doigts, tu pourrais t'en dispenser car ce n'est pas très correct, pour personne. Cordialement. MP Déléguée Générale »

**Lundi 24 mai. 11h32**

*Réponse de B.V. et F.H., responsables du groupe d'analyse et d'évaluation du projet européen au comité de pilotage.*

« Bonjour. Lors de la dernière réunion du groupe d'analyse et d'évaluation (G.A.E.), nous avons prévu de diffuser au comité de pilotage une note d'alerte concernant le déroulement du projet européen ; notre objectif étant de faire des constats des difficultés et des propositions pour relancer le projet. Nous sommes donc surpris de l'ordre du jour, l'enjeu n'étant pas pour nous de terminer « le projet honorablement » mais bien de construire les bases de pérennisation. Nous proposons donc que l'intervention du G.A.E. introduise la réunion et que chaque porteur de prototype et d'action, au-delà du bilan réalisé, se positionne par rapport à la pérennisation, à l'élargissement du projet : « Université rurale en ligne » Cordialement F.G. - B.V. »

**Mardi 25 mai. 8h20**

*Message de D.S. au comité de pilotage.*

« Mon message initial n'exclut pas des propositions de pérennisation de ce qui marche. Je comptais les synthétiser dans le tableau de synthèse réalisé par mes soins à la suite de bilans que chaque responsable d'actions m'aurait envoyé une semaine avant et que j'enverrai à tous deux jours avant le comité.

Je pensais que c'est du rôle du chef de projet, le G.A.E. veut-il se substituer à ce travail ?

Compte tenu du déroulement des C. de P. (Comité de pilotage) et de la difficulté habituelle à boucler l'ordre du jour et à prendre des décisions, il faut décider un mode de fonctionnement. Quel est l'avis général ? j'en parlerai à J.T. (la secrétaire générale responsable élue du projet) demain à Paris. Salut à tous. D.S. »

**Mardi 25 mai. 8h41**

*Message que j'envoie au comité de pilotage. (Je suis responsable d'une des missions du projet et je participe donc au comité de pilotage)*

« Je suis tout à fait d'accord avec la position du Groupe d'analyse et d'évaluation. Avec tout le respect que je porte au mouvement rural, j'ai personnellement alerté la Fédération nationale sur le délabrement du projet européen lors du voyage en Galice et de citer « la présence d'un pilote dans l'avion du projet, ne sachant pas piloter » J'ai pour ma part, fait le deuil concernant le développement du prototype de la Saône et Loire dans le cadre du projet national, mais non pas au niveau de la région Bourgogne.

J'entends une totale absence de volonté de passer au « deuxième étage de la fusée » tel que ça avait été dit au démarrage du projet au sein du comité de pilotage.

Le message de FG et BV m'interpelle. Cette note d'alerte existante est-elle en cohérence avec mes propos ? Pouvons nous en disposer avant le comité de pilotage pour que chacun prenne le temps d'analyser la situation afin de rebondir sur une nouvelle dynamique ? L'appel à projet européen « deuxième étage » doit se construire en juin. Mais n'est il déjà pas trop tard pour justifier de finir honorablement AUPRES ? Cordialement. J.M.S. Responsable du Prototype « mobiliser à distance »

**Mardi 25 mai 10h55**

*Je reçois un message de D.S.*

« La provocation nécessite prudence et intelligence....A bientôt pour en parler de vive voix !! D.S. »

**Mardi 25 mai 10h55**

*Message de M.N. (assistante technique du chef de projet) au comité de pilotage.*

« Je voudrais rappeler les objectifs du programme Européen « Lutte contre toute forme de discrimination et d'inégalité dans l'accès au marché du travail » ainsi que l'objectif du thème sur lequel le projet est positionné.... Pour cela je pense que même s'il faut profiter des opportunités offertes par les programmes européens et donc de ce nouvel appel à projet, il faut bien réfléchir à proposer des projets qui « rentrent » dans les clous des programmes car sinon après on a du mal à justifier la présence du projet dans ce programme. Cordialement M.N. Coordinatrice transnationale du Projet »

**2<sup>ème</sup> acte : Provocation et intelligence**

**Mercredi 26 mai 7h32**

*Après 24h, je constate que mon message du 25 mai 8h41 n'a été lu seulement que par le chef de projet et son assistante. Je décide de renvoyer le message au comité de pilotage sauf D.S., M.N. et P.G. (l'administrateur qui seul peut intercepter des messages).*

« Je retransmets mon message envoyé le mardi 25 mai à 8h41 en réponse à celui de BV le lundi 24 mai à 11h. Je pense qu'il est arrivé en partie aux membres du comité de pilotage. Ce message aurait-il été censuré ? Il me semble important de mettre le doigt là où il y a problème. Pourtant je respecte bien la charte First Class. Le respect de la personne morale et physique. (Je ne pense pas être vulgaire en parlant de doigt). Je pose simplement le problème de l'incompétence professionnelle dans le cadre d'un projet national. Il me semble que ce sujet doit être abordé par les membres de la commission avec toute la connaissance des éléments de la note d'alerte du G.A.E., s'ils confirment mes propos. Respectueusement. J.M.S. chargé de mission du prototype « mobiliser à distance ». (et je rajoute le message du 25 mai 8h41)

**Mercredi 26 mai 10h50**

*Message de B.V. (G.A.E.) au comité de pilotage*

« Bonjour. La note d'alerte évoquée dans mon précédent message est en cours de rédaction par les membres du Groupe d'Analyse et d'Evaluation. Dès que ce document sera finalisé, il pourra être diffusé aux membres du comité de pilotage. Cordialement B.V. »

**Vendredi 28 mai 2004 3h43**

*J'envoie un message à D.S., M.N. et P.G. intitulé « trois réflexions sur provocation et intelligence »*

« Je tiens à vous informer du message omis de vous envoyer et lu par les principaux membres du comité de pilotage, ce qui m'amène à trois réflexions vous concernant chacun. « En premier lieu, ça concerne PG (l'administrateur). A priori, il manque un chapitre dans la charte First Class. Ça concerne l'éthique de l'administrateur. P.G., peux tu faire une proposition ? Je te propose qu'on y travaille. Deuxièmement, M.N. (l'assistante de projet), quand tu envoies une réponse, il faut surtout vérifier si ton message a été reçu. Je te propose de faire suivre ta réponse à mes propos qui n'est pas arrivée à bon port, au comité de pilotage. Enfin, en réponse à D.S. (le chef de projet) que je salue avec **mon droit majeur d'expression**, l'écueil à éviter sur le concept de la provocation et de l'intelligence, c'est l'approche ethnocentrique. Au plaisir. J.M.S. Professionnel en Education Populaire. »

*Acte 3 : ordre du jour réactualisé*

**Lundi 31 mai 2004**

*Message de D.S. au comité de pilotage.*

« Toute initiative qui pourrait contribuer à mettre en évidence les difficultés du projet et à y remédier sont les bienvenues. Absent à la dernière réunion du Groupe d'analyse et d'évaluation, je n'étais pas informé complètement de la note d'alerte et de l'utilisation qui voulait en être faite. Afin d'éviter toute redondance et utiliser au mieux le temps imparti, je me rallie donc aux propositions de B.N. (l'évaluatrice) et J.M.S.

Le prochain comité de pilotage est donc fixé au 21 juin, à 10h à la FNFR. Ordre du jour : Présentation et discussion sur la note d'alerte produite par le GAE. Le débat pourra être enrichi le cas échéant par des notes actualisées présentées par les responsables d'actions. La note de synthèse que je proposais de faire n'est plus d'actualité. Cordialement. D.S. »

**fin**

Dans ce dialogue asynchrone (1), sur les dix sept lecteurs, quatre sont émetteurs de messages. Cette histoire quelque peu théâtrale mais réelle se déroule comme une partie de jeu d'échec, l'échiquier étant l'espace et les limites de l'outil intranet. L'animateur « roi », lance la partie avec le but de la conduire et de la maîtriser. Il impose sa vision en déclarant ses intentions sans tenir compte d'une concertation préalable. Mais l'évaluatrice légitimé par l'institution, dont son rôle est d'alimenter le débat, se positionne. Echec au roi. La guerre est déclarée. Par des retournements de situations, en fin, le roi capitule pour laisser place à un débat démocratique. Les relations interpersonnelles, de fait, sont soit hiérarchiques soit conflictuelles. Les actes d'écriture spontanés ou soutenus nous informent de la situation car ils inscrivent dans le temps les intentions et

---

(1) Echange différé dans le temps.

réactions de chacun. Cette histoire révèle également les possibilités techniques de l'intranet qui mettent en avant des expressions autres que l'écriture, telles que la lecture ou l'interception de messages. Ainsi, avant d'annoncer de façon développée la problématique du mémoire, parlons des questionnements que cet outil m'inspire comme objet de recherche.

### **Entre enthousiasme et constat d'une réalité, construction d'une définition d'un intranet associatif**

Cet intranet très innovant dans le mouvement suscite à sa création beaucoup d'espoir et d'attente. Je me retrouve dans cet enthousiasme que Jacques Vallée, un pionnier français du réseau informatique, explique : « *A l'origine, ceux qui travaillaient sur le prototype ARPANET (ancêtre de l'Internet) imaginaient un nouveau monde pour l'humanité. Lors des premiers balbutiements de ce prototype de réseau informatique, les chercheurs annonçaient un nouveau contrat social basé sur la connaissance plutôt que la richesse, conduisant vers une ère d'entente universelle et de paix* » (1).

Au départ, je ressens bien ce nouvel outil comme quelque chose qui peut apporter « un plus » au mouvement. La consolidation des échanges, la découverte d'une dimension nationale pour tous les adhérents utilisateurs de First Class. D'autre part, mes collègues du Languedoc Roussillon ou de Bretagne sont très rapidement satisfaits par les échanges d'informations et surtout la facilité d'appropriation de cet outil qui crée une nouvelle forme de communication interne dans le mouvement, complétant celles du téléphone, de la rencontre en commission ou du courrier classique.

Par ailleurs, ma position et mes divers statuts dans le mouvement, tant au plan local que national, me donnent le droit d'être auteur et lecteur de messages dans diverses conférences. Cette situation m'apporte surtout la possibilité d'être observateur participant de ces conférences très faciles d'accès comme la conf mouvement rural ouvertes à tous, ou au contraire les autres très protégées comme la conf Bureau national où se décident les stratégies du mouvement.

Certes, après un an de fonctionnement, je constate que la pratique de l'intranet à l'intérieur du mouvement contribue à une meilleure communication entre adhérents, mais apporte également une complexité supplémentaire dans les échanges. Les difficultés et les obstacles sont nombreux. Socialement, il existe des différences entre ceux qui peuvent se connecter et ceux qui en sont exclus(2). Il y a également des différences entre les connectés eux-mêmes,

---

(1) VALLÉE (J.). *Au cœur d'internet*. Balland, Paris, février 2004. p.70

(2) Le mouvement revendique 3000 associations donc 30000 cadres bénévoles et 1000 salariés, ce qui relativise le nombre des 800 utilisateurs au bout de 4 ans d'existence.

entre ceux qui en font un usage permanent, et d'autres pour qui ce n'est qu'un passe-temps, un gadget, comme le souligne un élu lors d'un entretien : *« Oui, moi j'entends dire : « ils ont le temps d'aller sur First Class, les salariés. Le temps qu'ils passent, ils ne le passent pas à bosser (silence). Oui et non, effectivement il y a des gens qui écrivent pour écrire et qui ne disent rien »*. Par ailleurs, la relation à l'écrit semble être un obstacle qui limite la participation ou génère des conflits. Le même adhérent s'exprime également là-dessus : *« Construire du sens à partir de trois ou quatre mots extraits du texte pour reconstruire son propre message, ça c'est de l'illettrisme ! »*. Les règles « du jeu » ne sont pas comprises par tout le monde, et certains ne se les approprient pas. L'échange de messages provoque des situations nouvelles et des débats nouveaux. Certains adhérents osent une expression libre qui parfois bouscule les « us et coutumes » de la Fédération. Des combats interpersonnels apparaissent entre élus locaux, élus nationaux et adhérents de villages, élus et salariés, et également entre salariés. *« La provocation nécessite prudence et intelligence... A bientôt pour en parler de vive voix !! »*. Tous ces conflits sont visibles car tous ces messages sont susceptibles d'être lus par ceux connectés à l'intranet. Parfois, des détournements de messages sont effectués au profit de tel groupe ou de telle personne, et les victimes de ces pratiques considèrent cela comme de la délation. Des retraits de messages effectués par les modérateurs (1) sont également parfois opérés et considérés comme de la censure. Enfin, certains écrits ne respectent pas la charte de l'« intranet du mouvement ». L'exemple du responsable national qui envoie une convocation à un groupe de pilotage et rajoute en fin de message sa propre touche, dans un style volontairement provocateur et blasé : *« Dans tout ça, une bonne nouvelle, je conserve mon majeur gauche. Ce doigt, paraît-il, ne sert pas à grand chose...seulement à faire des doigts d'honneur. Par les temps qui courent, ça peut être utile »*.

Comme nous le voyons à travers ces exemples, cette libre expression que permet l'intranet sert de révélateur des ressentis et des non-dits des adhérents, en rendant ici l'expression réelle, disproportionnée et maladroite du positionnement de chacun dans l'association. L'intranet est donc vécu par les bénévoles et professionnels comme un outil à la fois merveilleux, mais aussi interrogatif et parfois redoutable. Il a tendance à renvoyer une image du mouvement qui n'est forcément pas représentative de sa globalité. De même, il a

---

(1) *« le modérateur a pour fonction d'animer une conférence. Il répond aux questions diverses posées par les membres, propose des sujets opportuns, gère la documentation et les archives, garantit le contenu de sa conférence (avec le plus de neutralité possible en qualité en quantité (suppression de messages, modification, inscription de nouveaux membres) »* in Collectif. *Les devoirs et pouvoirs du modérateur de conférence*. FNFR. 2001.

la capacité de créer une image de chacun des participants selon la nature de ses écrits courts ou longs, emportés ou travaillés, futiles ou intelligents, sans intérêt ou d'une grande importance, neutres ou positionnés. Mais les silences des participants parlent aussi, notamment de ceux qui sont uniquement lecteurs permanents ou occasionnels, comme en témoigne un interviewé : *« Ce qui me gêne, c'est ceux qui lisent et qui ne s'expriment pas. Ça veut dire que ceux-là... »*. Comme l'annonce Jacques Legoff en introduction d'une table ronde sur internet et la démocratie, « l'internet n'est donc pas une technique neutre où l'usage qu'on en ferait serait progressiste, libérateur ou régressif et aliénant » (1).

Mais l'intranet des Foyers Ruraux se construit dans un mouvement d'Education Populaire. Comme le précise Michel Heluwaert (2) *« le terme éducation populaire semble avoir été fondé sur la volonté de donner à chaque citoyen quel qu'il soit, les moyens culturels de comprendre et d'analyser son environnement politique, économique et social. Grâce à elle, le citoyen doit acquérir les moyens de l'exercice de sa liberté, de ses droits, mais aussi de ses devoirs, en gardant sa liberté de jugement et d'orientation. C'est aussi l'idée d'une pratique collective qui y prime et permet d'assurer la transmission de valeurs d'une génération à une autre »*... Comme le cite toujours Michel Heluwaert, *« certaines grandes fédérations qui se prétendent toujours d'éducation populaire ne sont pas exemptes de critiques à ce sujet. C'est sans doute pourquoi Marie-Georges Buffet, alors Ministre de la Jeunesse et des Sports, leur a reproché «une stérilisation du débat, des querelles de pouvoir »*.

Si l'intranet reflète bien cette situation de blocage et de conflits au sein de la Confédération Nationale des Foyers Ruraux, peut-on opérer un changement ou espérer une porte de sortie, en citant G. Poujol ? (3) : *« Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il faut formuler un projet où la dimension de l'apprentissage de la citoyenneté ait un minimum de consistance. Cet apprentissage n'a aucun sens s'il n'est pas accompagné de la ferme résolution de réhabilitation de la chose politique auprès des adultes et des jeunes »*. Les enjeux de l'intranet associatif ne sont-ils pas là ? Comment l'usage de cet outil peut-il renforcer la citoyenneté auprès des adhérents ? Comme le précise J. Jousselin : *« Le maintien de la démocratie, sa résistance aux assauts qu'elle subit, bien plus, son propre développement, exigent aussi que chaque citoyen soit appelé à se cultiver,*

---

(1) E.N.S.T. Science, Démocratie et Internet. [http://science-ethique.enst-bretagne.fr/article.php?id\\_article=121](http://science-ethique.enst-bretagne.fr/article.php?id_article=121). *Compte rendu de l'entretien scientifique colloque Internet, la substantifique toile : science en jeu, jeu de pouvoirs ?*. Rennes, 2001. LE GOFF Jacques Maître de conférences à la Faculté de droit (UBO). Collaborateur de plusieurs journaux et revues (Ouest-France, Le Monde diplomatique, Esprit, Politeia... ).

(2) HELUWAERT (M.). *Pour l'éducation populaire*. Harmattan, Paris, janvier 2004, p. 16.

(3) POUJOL ( G.). *Education populaire : le tournant des années 70*. in HELUWAERT(M.). *Id. ibid.* p. 244



*c'est à dire à un supplément de conscience, d'initiative, de solidarité, de responsabilité pour le maintien d'une démocratie » (1). Si l'on se réfère à l'image du « forum » ou de l' « agora » issue de la démocratie antique, en citant F. Hartog, « avec la possibilité du net de retrouver une sorte de face à face du débat public sans face-à face » (2), ne pourrions-nous pas alors envisager un nouvel espace démocratique et participatif pour le mouvement des Foyers Ruraux ? Là où sur la place du village du mouvement associatif, le débat citoyen se déroulerait en obéissant à des règles précises : un intranet associatif comme lieu de construction d'une pensée citoyenne tenant compte des spécificités de la messagerie informatique. Cette définition de l'intranet est confortée par l'article de presse de S. Allemand, journaliste scientifique de la revue Sciences Humaines, dans un entretien avec l'auteur d'une anthropologie du cyberspace, P. Levy : « Cette intelligence collective aurait une visée humaniste. (...) Elle pourrait contribuer à refonder du lien social et une participation accrue des citoyens à une démocratie, en ouvrant l'accès de tous à la production et à la diffusion du savoir. Mais tout dépendrait de l'usage que les individus feraient de ces technologies. Il ne suffirait pas d'en percevoir les applications positives, encore faudrait-il se battre pour qu'elles soient utilisées dans ce sens » (3).*

A la question « *aurait-on perdu le sens de savoir pourquoi on est dans l'associatif ?* », un élu national répondait dans un entretien : « *Oui, moi j'ai entendu à l'Assemblée Générale un président d'un foyer rural qui disait : « On a perdu l'esprit foyer rural ». Alors, c'est quoi « l'esprit foyer rural » ? Justement, il faudrait qu'on le redéfinisse. Et ça, (l'intranet) ça pourrait être un outil pour lui redonner un petit peu de vitalité* ».

- 
- (1) JOUSSELIN (J.). *Jeunesse, fait social méconnu*. in HELUWAERT(M.). *id.ibid.* p. 242.
  - (2) E.N.S.T. Science, Démocratie et Internet. [http://science-ethique.enst-bretagne.fr/article.php?id\\_article=121](http://science-ethique.enst-bretagne.fr/article.php?id_article=121). *Compte rendu de l'entretien scientifique colloque Internet, la substantifique toile : science en jeu, jeu de pouvoirs ?* Rennes, 2001. Intervention de HARTOG François Directeur d'études à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) Directeur du Centre Louis Gernet (Recherches comparées sur les sociétés anciennes).
  - (3) LEVY. ( P.) ALLEMAND.(S.) *Vers l'intelligence collective*. Sciences Humaines. n°59. Mars 1996. in Collectif. *La communication Etat des savoirs*. Sciences Humaines. Auxerre. Janvier 2003. p. 396.

## Chapitre IV

### Une problématique issue de l'expérience

#### Histoire de ma problématique

En choisissant ce thème autour de l'usage des nouvelles technologies de l'information au service des acteurs associatifs, j'ai voulu observer et comprendre les écarts entre deux réalités : le discours ambiant des fédérations nationale et départementale appuyé par les politiques locales et européennes, et la réalité des pratiques des acteurs locaux. Le discours ambiant nous indiquait que l'utilisation de l'intranet dans un mouvement d'éducation populaire consolidait l'ensemble des actions collectives au service des adhérents. Je me suis donc posé plusieurs questions. En quoi ce nouvel outil apportait-il une plus-value sociale aux acteurs de la structure ? Comment les valeurs de l'éducation populaire étaient-elles renforcées au travers de ces nouvelles pratiques ? En résumé, « quel était l'impact d'un outil intranet sur les usages d'un réseau d'acteurs associatifs de l'éducation populaire » ? Au fur et à mesure des premiers entretiens et des informations recueillies, il m'a semblé que l'intranet participait à une meilleure communication entre adhérents mais ne renforçait pas à l'évidence, comme par un mouvement naturel, l'éducation populaire et ses acteurs. Bien au contraire, au fur et à mesure de son utilisation, il est devenu un outil qui révèle des situations de blocage et qui, dans le temps, semble discréditer le mouvement.

Il en résulte que l'évolution de mon interrogation prend alors une nouvelle forme : au lieu de rechercher quel est l'impact de l'intranet sur les Foyers Ruraux, il s'établit une sorte d'inversion. Ce n'est plus le discours technicien du « comment l'outil renforce l'éducation populaire », mais « en quoi cette éducation populaire en tant que connaissance de savoirs collectifs s'approprie l'outil au service de l'ensemble de ses acteurs ». La question devient alors : « Comment un mouvement d'éducation populaire peut-il créer et faire vivre un intranet associatif comme un espace démocratique et participatif, et comment l'utiliser comme lieu de construction d'une pensée citoyenne tenant compte des spécificités de la messagerie informatique ? »

L'utopie de créer un espace démocratique producteur de sens pour l'éducation populaire au service de chaque adhérent devient donc un moteur de motivation de ma recherche.

## Une problématique autour de l'éducation populaire et de l'outil intranet

En raisonnant au travers de mon expérience de vie, j'ai fait apparaître l'éducation populaire comme le moteur de mon intégration culturelle, sociale et économique. De fait, je me suis demandé en quoi l'éducation populaire avait une telle capacité d'intégration pour un individu. Après plusieurs collectes de définitions sur des documents théoriques et au regard de mon expérience, j'ai choisi quant à moi de la définir ainsi : *« l'éducation populaire, c'est la capacité d'une action collective à conscientiser les citoyens afin qu'ils deviennent des acteurs apportant du sens permanent dans leur rapport aux autres et à la société. »*

Or, l'objet de recherche concerne le rapport entre « éducation populaire » et « l'outil intranet ». Si je mets en relation le concept d'éducation populaire, axé sur le développement de la personne dans le cadre d'une action collective, et l'outil intranet, technique de communication innovante, je me pose d'emblée la question de savoir si l'intranet est, de par sa conception et ses objectifs, pertinent avec les valeurs de l'éducation populaire. Si mon intérêt, lié à mon histoire, privilégie plus la défense de l'éducation populaire que la promotion de l'outil intranet, ma question principale est de savoir dans quelle mesure l'intranet, outil de dialogue et d'échange, s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire et par conséquent dans quelle mesure il est susceptible de participer à l'éducation populaire en général ? D'une autre manière, si l'on prend en considération les aspects techniques, l'outil intranet, tel qu'il est conçu aujourd'hui, est-il finalement un outil adapté à un mouvement d'éducation populaire ? Est-il l'instrument en soi qui va servir l'éducation populaire *ou bien est-ce l'usage de l'outil qu'en feront les individus qui importe ?*

La question principale étant posée, il me faut maintenant définir quelle démarche effectuée pour y répondre. Lors des précédents chapitres, des notions importantes liées à mon questionnement ont été émises. Elles concernaient les mots « acteur », « sens historique du mouvement » et « technologie de l'information ». Ces notions m'apparaissent être des portes d'entrée pour identifier la façon dont je vais traiter la question. Dans le premier chapitre, je développe la notion *d'acteur comme un constructeur de sens qui s'inscrit dans une trajectoire sociale*. Au départ l'acteur est un simple individu dans une histoire collective. Il se sent ou non partie prenante et il en devient ou non un personnage. En fonction de son implication, il exprime ses intentions. Il se sent être un sujet ou un agent agissant l'histoire dans laquelle il évolue. Puis quand il donne du sens à l'histoire, il s'affirme en tant *qu'acteur social*. Il est doté de conscience et d'initiative stratégique. Il interprète sa partition et « se

*définit par la nature du rapport social dans lequel il est engagé* » (1). Dans une étape ultime de sa trajectoire, il s'autorise même à être à l'origine d'une nouvelle histoire collective issue de la précédente en tant qu'auteur, fondateur, créateur de celui qui va en définir le contexte.

L'importance de l'expression individuelle *au sein d'un collectif* est donc un aspect qu'il faut traiter. Cette expression, dans l'intranet se traduit essentiellement par des *écrits* travaillés, spontanés et/ou personnalisés. L'expression écrite produit donc *l'identité* de l'acteur. L'individu en devenant d'être acteur social signe son message, selon sa propre trajectoire, en tant que citoyen, adhérent, élu bénévole ou professionnel. De fait, les effets manifestes, spécifiques à l'intranet sont à prendre en compte.

Mais la somme des identités qui s'exprime dans le temps sur l'intranet participe également de façon, volontaire ou non, à une identité collective. Or les Foyers Ruraux s'inscrivent dans une certaine conception de l'éducation populaire. Tout au long de l'évolution qui apparaît dans une lecture de leur histoire écrite ci-dessus, des notions sont réitérées, les acteurs parlent continuellement de défendre le monde rural, de créer des solidarités, de promouvoir et de former les adhérents. L'histoire montre également qu'en permanence la gestion politique interne du mouvement traverse des crises. Des conflits apparaissent et constituent des charnières historiques entre les différentes périodes. Les acteurs en opposition placent souvent au cœur des débats le problème de la démocratie interne et des relations élus/salariés. Des réseaux d'influence sont systématiquement constitués de part et d'autre. Il en découle que les outils de communication disponibles sont inévitablement utilisés et plus ou moins adaptés, ceci en vue du maintien, de la consolidation ou la reconstruction du mouvement.

Ces différentes lectures m'amènent à tenir compte de l'importance des *jeux d'acteurs et de pouvoirs institutionnels* qui sont permanents dans l'histoire. Si l'on se réfère aux quatre sources du pouvoir citées par Michel Crozier (2), les stratégies d'acteurs sont liées au contrôle des flux de communication, de la maîtrise du droit institutionnel de l'association, du niveau de connaissance de l'environnement externe du mouvement et de la dimension d'expertise d'une thématique abordée. Toutes ces dimensions du pouvoir « *comme fondement de l'action organisée* », se construisent donc au fil du temps entre les acteurs. Au même titre que les autres outils de communication qui ont accompagné le mouvement, l'intranet participe donc à ces jeux d'acteurs. Les messages individuels écrits, échangés et partagés par une lecture collective, abordent de façon consciente ou inconsciente *la dimension démocratique du mouvement* en fonction de l'expression, de la légitimité et de la stratégie sociale de chacun.

---

(1) QUIVY (R.) *Manuel de recherche en science sociale*. Dunod, Paris, 2003. p. 115.  
L'auteur, en exemple, présente un modèle d'analyse qui aborde la notion d'acteur social.

(2) CROZIER. (M.) FRIEDBERG. (E.) *L'acteur et le système*. Seuil. 1992. p. 83.

Comme nous l'avons montré au troisième chapitre, tenant compte que l'acteur social est un constructeur de sens, dans un contexte lié aux choix historiques du mouvement, l'intranet se présente tout naturellement comme une technologie qui est susceptible de s'inscrire dans cette histoire. La démarche est alors d'analyser *comment l'outil intranet est utilisé par les intranautes* et d'évaluer son champ d'intervention. Cette utilisation par l'acteur dans un contexte précis, même si elle peut se limiter à une simple lecture, se traduit par des actes qui apportent ou non, une pierre à la consolidation de l'éducation populaire.

Tous ces aspects évoqués évoluent dans le cadre de rapports sociaux entre *l'individu et le collectif*. Si l'on se réfère aux théories de l'analyse institutionnelle de René Lourau et Jacques Ardoino (1), ces différents aspects ont leur importance et permettent d'identifier *une logique de la demande, de la commande et des implications des acteurs* dans l'évolution collective du mouvement. Au regard de l'histoire, la relation individu/collectif au sein des Foyers Ruraux est permanente : la construction d'une pratique, l'échange écrit dans le temps, le temps d'intégration et les différents impacts de l'outil sur les acteurs contribue à l'histoire du mouvement. L'évolution de l'intranet dans *une dimension temporelle* révèle donc la représentation d'une association d'éducation populaire vivante, en mouvement permanent. Cette construction historique passe de fait par *un volontarisme dans l'usage des nouvelles technologies*.

Enfin, les intranautes associés forment avant tout une sorte de « communauté » qui se manifeste et exprime une manière de s'organiser dans le rapport à l'autre. « *Le terme communauté suggère classiquement le terme d'un rituel, d'une inscription dans la durée. Une sorte de « tribu » ou tant bien que mal, on s'ajuste à l'autre dans un mouvement de solidarité qui se regroupe pour assurer une protection contre un environnement hostile* » (2). De fait, la phrase citée dans mon récit de vie « *penser l'homme au sein de la communauté et la communauté au sein de l'homme* » (3) prend du sens dans la recherche-action. Suivant le contexte, la recherche engagée doit ainsi permettre, par l'usage de l'intranet, d'agir de façon pertinente en faveur d'un devenir du mouvement associatif tout en favorisant le développement de chacun. En quelque sorte, il s'agit d'appliquer du mieux possible le concept de « *la volonté générale* » (1) que le philosophe Jean-Jacques Rousseau expose dans son œuvre « *le contrat social* » : « *Trouver une*

---

(1) ARDOINO (J.), LOURAU (R.). *id., ibid.* p.35.

(2) MAFFESOLI. (M.) *Le retour de tribus.* in la sociologie histoire et idée. Sciences Humaines. 2000. p. 233.

(3) TOYNBEE (A.) IKEDA (D.). *choisis ta vie.* collection Albin Michel.

(4) « *la volonté générale peut se définir par son objet qui est l'intérêt commun et par sa source qui est le peuple, mais surtout par sa formulation qui est la loi. (...) Elle est la volonté qui se produit en l'individu lorsqu'il porte son esprit vers un objet général* » in ROUSSEAU (J.J.) *Du contrat social, Livre I et II, Analyse.* Hatier, 2004. p. 87.

*forme d'association qui défend et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé et par laquelle chacun s'unissant à tous n'obéisse pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant, (...) chacun de nous mettant en commun sa personne et toute sa puissance sous la suprême direction de la volonté générale » (1).*

## **D'une problématique à un « modèle d'analyse » (2) de « l'intranete social »**

En partant de la problématique citée, je suggère donc trois hypothèses se présentant comme des réponses provisoires à la question centrale qui est rappelons-le, dans quelle mesure l'intranet, outil de dialogue et d'échange, s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire et par conséquent dans quelle mesure il est susceptible de participer à l'éducation populaire en général ?

En première hypothèse, l'intranet s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire dans le sens où des échanges écrits font prendre conscience à chaque intranete, lecteur et auteur par son expression, qu'il est un acteur en fonction de son degré d'implication dans son identité et dans les actions collectives du mouvement.

En seconde hypothèse, l'intranete acteur social consolide la démocratie au sein d'un mouvement d'éducation populaire par sa contribution volontaire et engagée, liée à une expression écrite spécifique comportant des règles, soumise à l'ensemble des adhérents connectés. Il favorise ainsi, par la coopération ou le conflit une implication individuelle ou collective des acteurs. En ce sens, l'outil s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire.

Enfin, dans la troisième hypothèse, l'intranete est une production périodique d'écrits qui permet aux « intranetes sociaux », par le biais « d'indicateurs » (3) de se situer dans une évolution du mouvement d'éducation populaire et de ses mutations. Par ce biais, la situation et l'état d'une éducation populaire en mouvement permanent peuvent être identifiés et de fait contribuer à restituer une histoire collective.

---

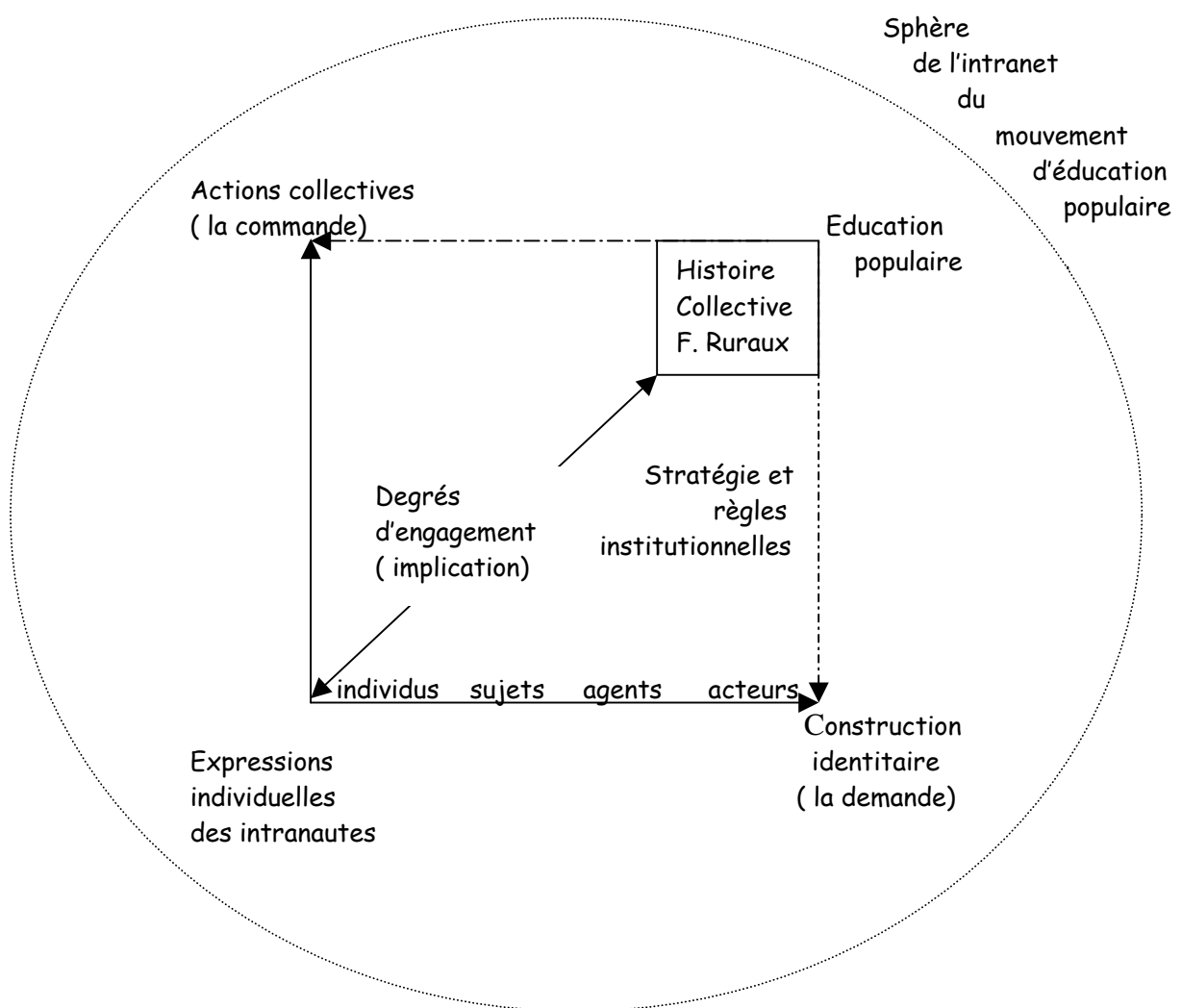
(1) ROUSSEAU (J.J.) *id.,ibid.* p. 21.

(2) « Le modèle d'analyse constitue le prolongement naturel de la problématique en articulant sous une forme opérationnelle les repères et les pistes qui seront finalement retenus pour présider au travail d'observation et d'analyse. Il est composé de concepts et d'hypothèses qui sont étroitement articulés entre eux pour former ensemble un cadre d'analyse cohérent » QUIVY (R.) *id.,ibid.* p. 149.

(3) « Les indicateurs sont des manifestations objectivement repérables et mesurables des dimensions d'un concept. » in QUIVY (R.) *id.,ibid.* p. 121. Ces indicateurs seront traités dans les chapitres suivants.

Au regard de chacune de ces trois hypothèses ainsi construites se dégage « un modèle » (1) d'analyse du concept (2) « d'intranète social au service de l'éducation populaire ».

Ce système de relation entre ces différentes dimensions doit ainsi éclairer l'intranète en tant qu'il s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire. Ainsi, plus l'expression écrite de l'intranète social sera impliquée, engagée, et son identité construite, plus il sera capable d'une stratégie agissant sur les différentes règles institutionnelles, donc sur l'histoire collective du mouvement et sa consolidation démocratique. L'intranète sera alors un outil de dialogue et d'échange permettant de construire l'acteur dans son histoire individuelle et collective.

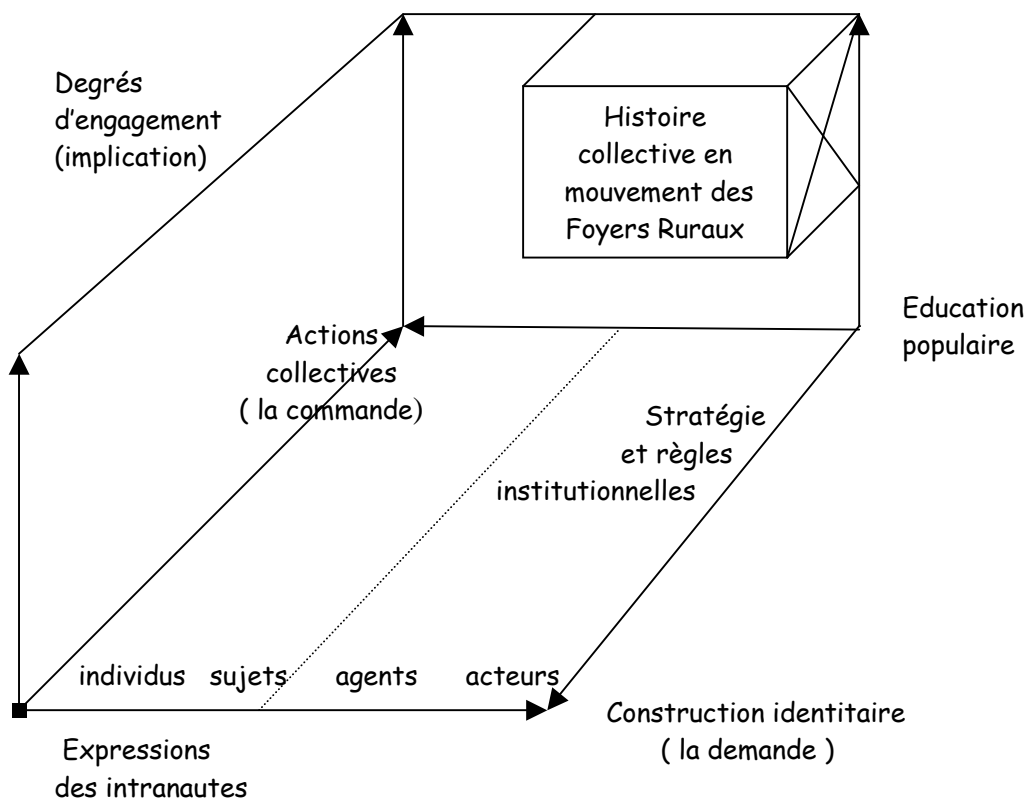


(4) « Un modèle est un système d'hypothèses logiquement articulées entre elles » in QUIVY (R.) *id. ibid.* p. 137.

(5) « Un concept constitue une construction abstraite qui vise à rendre compte du réel mais seulement ce qui en exprime l'essentiel. Il s'agit donc d'une construction sélection » in QUIVY (R.) *id. ibid.* p. 120.

Par ailleurs, un mouvement d'éducation populaire qui domestique un intranet aura la capacité d'inciter les intranetes sociaux à construire une identité de l'éducation populaire par la réalisation d'actions collectives engagées et démocratique au service de chaque individu.

Une autre forme de présentation du diagramme en trois dimensions permet de préciser par la négation le schéma précédent : moins les acteurs s'engageront et s'impliqueront dans une commande par l'expression écrite de l'intranet, moins l'histoire collective du mouvement en tiendra compte. Moins la commande d'un mouvement d'éducation populaire vis à vis de l'intranet sera identifiée collectivement et ne correspondra pas à la demande de ses intranetes, moins leur implication et leur engagement consolideront la construction identitaire du mouvement et de son histoire.



Il est temps maintenant de soumettre à l'épreuve des faits ce modèle d'analyse et le concept « *d'intranete social en éducation populaire* » par la mise en place d'un dispositif d'observation.



## **2ème partie**

### **Une recherche-action sur un intranaute social**

## Chapitre V

### Le dispositif d'investigation de la recherche

En introduction de cette deuxième partie, il me semble important pour situer le contexte de délimiter le champ d'analyse, de décrire les marges de manœuvre qui me permettent de réaliser les méthodes d'investigation choisies et utilisées pour l'observation et le recueil de données pertinentes.

#### Une première phase exploratoire

Le point de départ a été, à partir de l'objet de recherche choisi, d'observer entre septembre 2002 et mars 2003 l'usage de l'intranet de Saône et Loire mis en place depuis 6 mois au sein de la Fédération Départementale en recueillant différents messages issus de la première conférence informatique constituée. La conférence s'intitulait la « conf AUPRES71 », chargée de mettre en place officiellement l'intranet. J'ai utilisé les techniques du sondage par panel, qui consistent à observer les mêmes utilisateurs à plusieurs reprises, afin de suivre les comportements des 16 utilisateurs. Très vite je me suis aperçu du peu d'échanges entre utilisateurs, du manque de réactivité autour de l'envoi de convocations avec ordre du jour et documents de travail. A partir de cette première démarche, et en m'appuyant sur ces premières constatations insatisfaisantes, j'ai ressenti la nécessité de réaliser deux entretiens semi-directifs. Le but étant de compléter la démarche exploratoire avec des données qualitatives auprès des deux responsables élus de la commission informatique de Saône et Loire. Mes premières observations sont décrites dans le cadre de ma monographie : *« La phase de découverte et d'apprentissage de l'outil informatique est réellement nouvelle sur plusieurs aspects : L'utilisateur passe par une prise de conscience des effets de l'intranet sur la communication en interne. Cette prise de conscience demande un effort à l'utilisateur pour qu'il puisse maîtriser sa propre image révélée à l'ensemble des connectés. Cet effort passe par l'écriture. L'acte d'écrire est mis en avant dans ce nouvel outil. Il peut constituer un frein, un plaisir ou une contrainte, mais surtout une expression qu'il faut assumer car la confidentialité n'existe plus vraiment sur l'intranet. Enfin, cet outil est avant tout une expérimentation très récente qui demande du temps et un accompagnement méthodologique »* (1). Au vu de l'apport de ces entretiens semi-directifs, je décide d'utiliser la complémentarité de ces deux techniques.

---

(1) SANCHEZ (J.M.) *Monographie*. Collège Coopératif de Paris. Juin 2003.

## Un guide d'entretien en construction

Je note également que les deux interviewés ont mis en avant leur curiosité pour les conférences informatiques nationales : « *Il y a une conf que je trouve particulièrement intéressante, c'est la conf « Coup de Cœur coup de sang » car il y en a qui se laissent aller et qui ne prennent pas du recul sur ce qu'ils écrivent. C'est étonnant, car il y a des gens qui n'ont pas peur... (rire)* ». Il fait ici référence à un conflit écrit entre un président local d'un foyer rural et un responsable national. J'en déduis que la dimension conflictuelle sur l'intranet doit être abordée. Je décide d'imprimer systématiquement tout échange conflictuel se développant sur les conf nationales.

A la suite de la lecture du livre « les pédagogies institutionnelles » (1), le choix des premières observations de données recueillies vont se confirmer. Les auteurs citent « *trois dimensions que la réflexion critique doit repérer sur les pratiques et processus éducatifs : une dimension matérielle...* » constatée lors de la monographie et qui concerne « *le type de pratique, la relation à l'outil, à l'écrit, au temps, à la pédagogie souhaitée* » ; « *Une dimension sociale traversée par des rapports de forces, par des conflits et des tensions. Ce sont les problématiques du pouvoir et de l'autorité* ». Pour en tenir compte dans les futurs entretiens, je choisis un dialogue de décembre 2003 qui démarre d'une critique d'un adhérent local vis à vis d'un message du président national. Enfin « *une dimension inconsciente* » qui se traduit dans l'organisation par « *le non-dit institutionnel qui fonctionne, parle à travers les silences* ». Cette dimension peu travaillée et en conséquence non abordée directement pendant les entretiens réalisés sera prise en compte dans un deuxième temps de lecture. D'une part, en me référant aux phénomènes redondants identifiés et impliquant les acteurs dans « mon » histoire du mouvement, et d'autre part aux notions d'engagement et d'implication évoquées lors de différents séminaires (2).

Ainsi le guide d'entretien va se construire progressivement et en trois temps. La prise en compte dès l'année 2003 de la « dimension matérielle » avant tout entretien, de « la dimension sociale » durant l'année 2004 et de « la dimension inconsciente » après les entretiens réalisés et l'écriture de l'histoire du mouvement, soit sur le premier semestre 2005.

---

(1) ARDOINO (J.), LOURAU (R.). *Op. cit*, p. 16.

(2) « *L'engagement est transparent. L'implication, elle, est souterraine* » in VERRIER (Ch.) *Introduction aux sciences humaines*. Séminaire du Collège coopératif de Paris. Mars 2003. « *l'engagement est ce qui est « explicité » avec le fantasme de la transparence et à l'inverse l'implication, ce qui est « replié sur soi » et qui n'est pas seulement consciente et volontaire mais qui est largement inconsciente* » in ARDOINO. (J.) *Psychologie sociale*. Séminaire du Collège coopératif de Paris. Janvier 2004.

## Le dispositif d'investigation choisi

A partir de la problématique, des l'hypothèses et du cadre d'analyse, j'utilise dès lors différentes méthodes de recueil d'informations. Tout d'abord, un recueil de données quantitatives sur archives s'appuyant ainsi sur des faits écrits et réels, très facilement accessible et téléchargeable, au fur et à mesure des échanges sur l'intranet. Les critères de sélection des messages correspondent au cadre d'analyse annoncé. Cela concerne les échanges où l'expression d'identités individuelles se confrontent, des échanges où s'opèrent des relations conflictuelles ou de coopération vis à vis d'actions collectives, des échanges qui impliquent les acteurs et entraînent des conséquences dans l'évolution du mouvement. Ensuite des entretiens semi-directifs *qui conviennent particulièrement pour l'analyse de sens que les acteurs donnent à leur pratique (de l'intranet) et aux évènements auxquels il sont confrontés* (1). Ces entretiens transcrits in extenso ont dans un premier temps été considérés comme exploratoires en vu de construire les hypothèses de recherche. Par la suite ils seront exploités en fonction du cadre d'analyse exposé. Enfin, dans une dernière phase, une reprise quantitative d'échanges de messages pour confirmer, ou infirmer ou compléter l'analyse des entretiens réalisés.

## Les données quantitatives sur archives

Elles représentent essentiellement les messages téléchargés de la conférence « mouvement rural », les données officielles de la Fédération Nationale. La conf mouvement rural joue un rôle central dans l'intranet car tous les adhérents connectés des Foyers Ruraux peuvent y accéder. Elle constitue la conférence où le nombre de messages par mois est le plus important et où sont inscrits environ 800 participants. Les structures émettrices de messages sont principalement la Fédération Nationale, suivi des Fédérations Départementales puis des Foyers Ruraux locaux de village. Voici l'évolution des messages sur 6 mois :

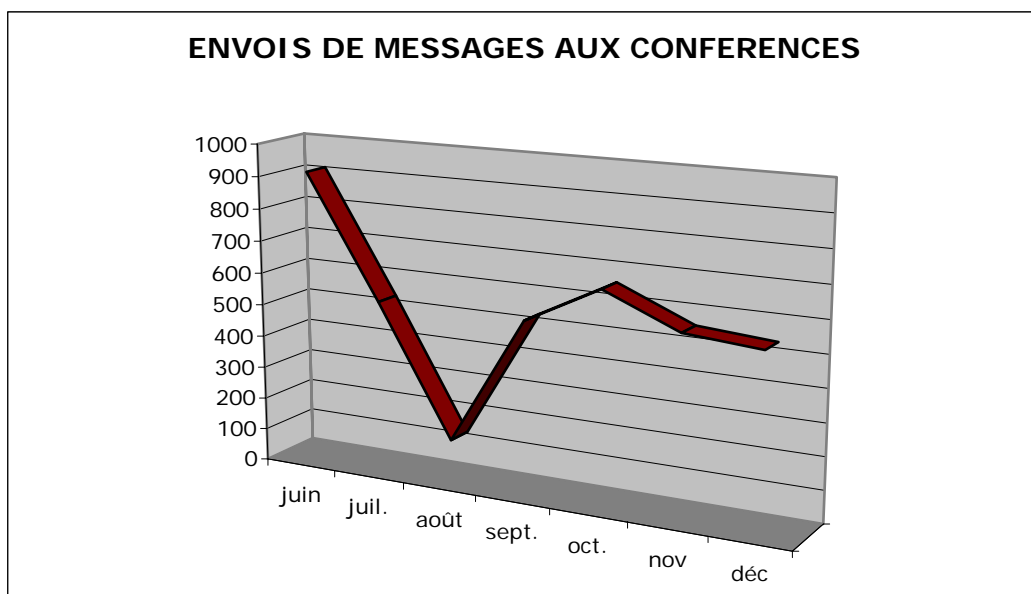
Conf mouv-rural	Juin 2003	juillet	août	septembre	octobre	novembre	Déc. 2003
nb de messages	53	57	22	77	76	85	20
Foyer Rural	10	14	3	16	16	14	6
FDFR	17	12	11	19	26	33	5
UR	1	6	1	7	4	9	2
FNFR	25	25	7	35	30	29	7

---

(1) QUIVY (R.). *Op. cit*, p. 121.

En décortiquant le statut des émetteurs de message, je constate qu'environ 10% des messages envoyés sont issus de bénévoles et 90 % de salariés. Trois messages envoyés sur l'année 2003 montrent le nombre de participants en tant que lecteurs : le jeudi 23 janvier, une animatrice envoie un message « Formation emploi-jeune Conseil Régional » qui est lu par 141 intranauts. 5 mois plus tard, le mercredi 21 mai, le message d'un animateur « y a t'il une politique de l'emploi dans cette Fédé ???? » est lu par 162 participants. Enfin, le mercredi 22 octobre, le message « Lettre ouverte au Président » est lu par 170 inscrits.

Ensuite, pour compléter le recueil de données sur archives, j'ai sollicité « l'Administrator », responsable national du fonctionnement de l'outil, afin qu'il me transmette des statistiques officielles disponibles : le nombre de connexions, de messages interpersonnels et de messages sur l'ensemble des conférences au rythme mensuel à partir de juin 2003.



Je constate, sans tenir compte de la période estivale, que le nombre de messages est en diminution sur le deuxième semestre 2003.

Enfin, l'échange de messages sélectionnés intitulé « Lettre au mouvement » est choisi pour aborder la dimension du pouvoir. Il est le premier échange qui va impliquer une décision du conseil d'administration de la Fédération Nationale dont voici le contexte et quelques extraits principaux : la loi sur la ruralité va être discutée à l'assemblée fin janvier 2004. Le président envoie sur l'intranet un courrier d'information sur le positionnement de la Fédération Nationale.

### **Mardi 2 décembre 2003 13h18**

*Message de J.M.L., (président national) intitulé «lettre au mouvement » adressé aux présidents régionaux et départementaux et envoyé sur la conf mouvement rural. (170 lecteurs)*

«... Certains dans le mouvement s'impatientent et nous demandent : Que fait la confédération ? A ceux-là je réponds simplement : la confédération agit. J'ai particulièrement alerté des parlementaires pour leur faire part de nos inquiétudes (...). Nous devons ensemble refuser tout recul de ce droit fondamental (le droit d'association) dont l'usage dépasse largement les clivages idéologiques. Vous devez vous rapprocher de vos députés et sénateurs afin que soient prises en compte les propositions d'amendements ci-jointes. (la lettre ci-jointe présente trois amendements à la loi sur la ruralité)

### **Mardi 2 décembre 18h12**

*Réponse de E.M. membre adhérent d'une association locale sur la conf « Coup de cœur coup de sang » au président national et à la présidente régionale.*

« Salut Président. Je m'excuse de te tutoyer, mais je (ne) vois pas ce que je pourrai faire de mieux. Avec toi au moins on n'est jamais déçu. Quand on attend que ça bouge, ça ne frémit même pas. C'est avec un grand intérêt que j'ai pris connaissance de ton courrier, je passe sur le style qui comme d'habitude sait manier mépris et indifférence avec talent et habitude (...) Il se trouve que ceux qui posent ces questions ( Que fait la confédération ?) ne se contentent pas d'un simple « La confédération agit ». Si c'est la seule chose que tu as à répondre, c'est court, mais ne t'inquiète pas je vais y revenir. (E.M. décrit son argumentation sur une page)...Voilà pourquoi ton « la confédération agit » est un peu court, être à ce point éloigné des revendications, de l'intelligence du terrain, des véritables données du problème est consternant... »

### **Mercredi 3 décembre 10h35**

*Message de E.M. adhérent local envoyant sur la conf mouvement rural un message intitulé « Petite manipulation First Class »*

« Il y avait sur la conférence « Coup de cœur, coup de sang » hier soir un post dont je suis l'auteur en réponse au texte de J.L.M., Président National, garant du fonctionnement démocratique du mouvement et représentant de celui-ci. Ce texte a été supprimé à 23h36, par ...administrator.

Conversation (téléphonique) de ce matin 9h30

E.M. : Bonjour

P.G. (l'administrateur responsable de l'outil intranet) : Bonjour

E.M. : C'est toi qui a supprimé mon message de la conf coup de cœur, de sang ?

P.G. : cette conférence a été modérée

E.M. : Je sais, je suis modérateur (Enfin je croyais puisqu'il se trouve que depuis ce matin je ne suis plus modérateur de la conf)

P.G. : cette conf a été modérée

E.M. OK. T'inquiète. Bonne journée.

Ce courrier n'était pas une lettre d'insulte mais de désaccord (...) Une association se doit de respecter les règles de base de la démocratie. La liberté d'expression fait partie de ces règles. (...) Je trouve symptomatique du fonctionnement actuel la façon dont la parole est muselée sur cette messagerie.(...) Que J.M.L. s'isole aujourd'hui sur des positions qui ne sont pas celles des acteurs de terrain est une chose, c'est son problème. Qu'il demande à chacun de se taire en est une autre.(...) Je demande que ce post soit remis sur la conférence en question (...) Je tiens à disposition de chacun le texte d'origine que j'ai sauvegardé sur mon disque dur. Cordialement E.M. »

### **Mercredi 3 décembre 11h02**

*Message de l'administrateur « Rappel Charte Utilisation First Class (2002) » envoyé à la conf mouvement rural, Coup de cœur, conf des modérateurs.*

*(le lecteur découvre la charte d'utilisation qui fait 5 pages sans commentaire de l'administrateur)*

### **Mercredi 3 décembre 11h13**

*Message de G.V. (salarié départemental) envoyé à la conf mouvement rural, conf coup de cœur coup de sang.*

« Modérateur de la Conf Coup de cœur, je m'étais proposé dans l'esprit qui en prévalait à l'origine. Le retrait cette nuit du message d'E.M. de la conf est inadmissible. C'est une erreur politique grave rappelant certaines méthodes qui n'ont aucune place dans un mouvement comme le nôtre...Je demande que le message d'E.M. soit remis sur la conf. J'ai pris connaissance de ce message avant qu'il ne soit supprimé. Il offre l'intérêt de susciter le débat dans une forme critique mais respectueuse. Quel est le but recherché par le censeur...car ce n'est pas de la modération mais de la censure... G.V. Délégué départemental. »

### **Mercredi 3 décembre 12h23**

*Message de S.S. (salarié d'un foyer rural) envoyé sur la conf mouvement rural.*

« ...Bon je viens de relire la charte et je trouve en gras **provocant** : adj. Qui irrite, agresse, excite, ou incite. **malveillant** : adj. et n. porté à vouloir, à souhaiter du mal à autrui, qui a des intentions hostiles. **menaçant** : qui exprime ou constitue une menace. **menace** : acte par lequel on exprime la volonté qu'on a de faire du mal à quelqu'un.

...Je relis le message incriminé et je ne vois pas en quoi il est provocant, malveillant ou menaçant...à la limite c'est un texte qui exprime une critique...mais cela est subjectif (autant que l'interprétation faite par P.G.) (...). S.S. Foyer Rural de C. »

### **Mercredi 3 décembre 23h06**

*Message de C.P. (président d'un Foyer Rural) intitulé « Respect des opinions ? » et envoyé sur la conf. Coup de Cœur, coup de sang.*

« Peut-on à la fois prôner les valeurs d'un mouvement comme le nôtre et user d'un « pouvoir » qui peut s'apparenter à une censure. Je ne veux juger personne et je respecte les opinions de chacun. Seulement, ces opinions doivent pouvoir s'exprimer et il me semblait que cet outil qu'est First Class et notamment cette conf étaient là pour cela. N'est-il pas plus utile et constructif de répondre simplement plutôt que de retirer tout aussi simplement. L'échange, n'était-ce point là le but fixé par cet intranet ? Echanger des expériences, des idées, des opinions, fussent-elles différentes et divergentes doit être l'objectif de chacun de nous. C.P. ».

### **Jeudi 4 décembre 12h40**

*Message de J.G. (administrateur national) qui répond au « Respect des opinions ? », et envoyé sur la conf Coup de cœur, coup de sang.*

« D'accord, le respect des opinions est un impératif devoir, surtout dans notre mouvement...mais les termes choisis pour le faire sont aussi très importants. J'ai lu le message et je trouve lamentable qu'on s'adresse d'une façon aussi agressive à qui que ce soit, atteignant l'individu alors qu'on veut paraître animer un débat engageant l'avenir des générations à venir...C'est triste et cela ne donne pas envie de discuter avec les auteurs de ces torchons. J.G. »

### **Jeudi 4 décembre 13h39**

*Message de E.M. (bénévole Foyer Rural) en réponse à J.G. et envoyé sur la conf Coup de cœur, coup de sang.*

« Précisions : on ne dit pas « les auteurs de ces torchons », on dit : « l'auteur de ce torchon »

Il s'agirait aussi de ne pas faire d'amalgame, s'il vous plaît Mme l'administratrice nationale, je revendique seul le texte que j'ai écrit, et votre allusion me fait froid dans le dos en pensant à ce que cela veut dire. Personne ne m'a aidé, ne vous en déplaît.(...) Il se trouve aussi que qualifier un texte qui a été supprimé, pardon censuré, que les gens ne peuvent donc pas lire, de torchon agressif atteignant l'individu est encore une erreur grossière, qui ne dessert que vos arguments. Il est aisé de critiquer ce que les autres ne connaissent pas. Vous avez eu « la chance de lire ce torchon ». Je rappelle que le torchon en question portait sur le fond et était argumenté et que ceux qui l'ont lu n'ont pas eu exactement la même appréciation que vous. »

*Suite à ces échanges, le Conseil d'Administration de décembre 2003 votera une motion de soutien au président et l'exclusion d'E.M de la messagerie de l'intranet.*

## **les entretiens semi-directifs**

Ces entretiens concernent des acteurs identifiés vis à vis de leur engagement dans l'écriture sur l'intranet, et apportent des éclaircissements complémentaires aux données quantitatives recensées où ils sont impliqués. Ainsi, pour effectuer le choix des acteurs, j'ai mis en place plusieurs critères issus des données quantitatives. Premièrement, ils représentent divers échelons du mouvement associatif du mouvement rural : des administrateurs et des chargés de missions nationaux, départementaux, des représentants de foyers ruraux de village, mon observation ayant une utilisation et une dimension nationales. Deuxièmement, ces personnes ont eu une pratique de l'outil en tant qu'auteurs et lecteurs de messages pour témoigner de leur expérience. Enfin les intranautes sont de préférence investis en lien avec mes centres d'intérêt dans des projet culturels et/ou de nouvelles technologies pour faciliter le dialogue lors de mes entretiens. Au total ils sont 13 acteurs à être interviewés. Ces entretiens se déroulent selon les opportunités de rencontres lors de rassemblements nationaux : Sète (Rassemblement des salariés en janvier 2004), St Jacques de Compostelle (Voyage transnational du programme européen AUPRES en avril 2004), Mittelwhir (Assemblée Générale en mai 2004), Paris (lors de commissions nationales) et également en Saône et Loire pour trois d'entre eux. Une « *note d'humeur* » (1) retrace les conditions dans lesquelles ils se sont déroulés. « *Je constate au fur et à mesure des entretiens que généralement les interviewés ont une attitude défensive. Ils s'ouvrent au fur et à mesure de la mise en confiance dans la relation. Parfois ils se renferment sur les sujets sensibles. Des contradictions s'affichent. Le pouvoir protégé dans un système démocratique ? Le pouvoir non délégué dans un système collectif ? La conscientisation d'une absence de réflexion personnelle dans un mouvement d'éducation permanente et*

---

(1) SANCHEZ. (J.M.). *Bilan d'étape DHEPS*. Collège Coopératif de Paris. Juin 2004.

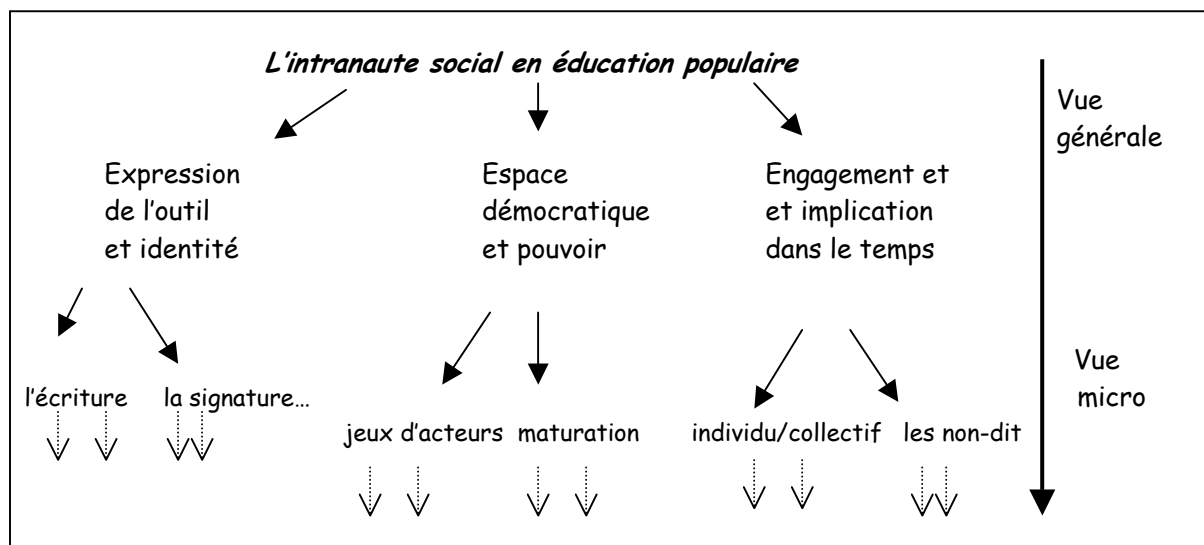


populaire?... Les trois dimensions s'enrichissent... Mon statut d'observateur ne suffit plus. Mon statut d'agent m'insupporte. L'acteur bouillonne. L'auteur se cherche. »

Pour transcrire les propos et les exploiter, j'utilise avec leur accord un magnétophone bien utile. « ... Avec HG, toute l'histoire du mouvement entre Fisrt class et ses ouailles. Oui, je le laisse dire. Je m'affale sur ma chaise. Mes esprits se perdent...et puis deux entretiens coup sur coup ! Vive le magnétophone ! »

## L'analyse des informations

« L'objectif est de savoir si les résultats observés correspondent aux résultats attendus par les hypothèses » (1). Pour cela je procède de façon méthodique. Tout d'abord, une lecture de l'ensemble des données recueillies où je repère celles qui sont liées aux dimensions de l'hypothèse. Je les énumère, les compare, les distingue et les classe. Ensuite, « pour permettre une interprétation plus fine de l'analyse, je réalise une découpe des données en unités d'informations favorables, défavorables ou neutres. Le principe de la démarche est de se diriger d'une vue générale vers une vue microscopique » (2).



Après cette phase de classement et d'identification, les données agrégées sont analysées dans le cadre de connaissances théoriques existantes correspondant aux distinctes unités d'informations. J'en déduis les variables (3) pour chaque dimension abordée. Je les mets en relation avec celles qui

(1) QUIVY (R.) *Op. cit.*, p. 213.

(2) HERMELIN (C.). *Analyse de contenu*. Séminaire du Collège Coopératif de Paris, 2004.

(3) « On appelle variable tout indicateur, dimension ou concept susceptible de prendre plusieurs modalités. Quand un concept est composé de plusieurs dimensions ou indicateurs, la variable est le résultat de l'agrégation des dimensions et indicateurs » QUIVY (R.) *Op. cit.*, p. 219.

correspondent aux hypothèses. Je compare les écarts existants ou non entre les résultats observés et le cadre d'analyse présenté.

Pour faciliter la lisibilité et la présentation, je récapitule la démarche au travers de ce tableau :

Les Entretiens	<i>Dimensions</i> Expressions et identités (A)	<i>du</i> Pouvoir et espace démocratique (B)	<i>concept</i> Engagement et implication dans le temps (C)	Travail d'analyse de l'information
1. G.B. 2. M.C.P....+... 13. J.M.L.	<i>Les données</i> Orthographe Ecriture Lecture signature	<i>Classées par</i> Expression libre Censure Règle du jeu débat	<i>unité d'informations</i> Bénévole / professionnel Individu/collectif Non-dits	Classement des données 1. (A + B + C) 2. (A' + B' + C')
Agrégation Des données (1+2 +...+ 13)	<i>Analyse des</i> Oralité écrite Modèle d'écriture Lecture et interprétation	<i>données dans le</i> Fonds et forme Jeux d'acteurs Maturation et expression de valeurs	<i>cadre théorique</i> Avenir collectif Longue durée Technicité / historicité	<i>des unités</i> Analyse des situations
(1+2 +...+ 13)	<i>Déduction</i> Ecrit spontané Ecrit travaillé Statut affiché	<i>des variables</i> Pouvoir partagé Commande démocratique Demande exprimée Faits/ valeurs	<i>par dimension</i> Appartenance et partage des valeurs Valeurs historiques vivantes Responsabilité / embrigadement	Mise en relation des variables qui concordent aux 3 hypothèses et comparaison des résultats.

En conclusion, prudence...prudence... « *La découverte progressive de principes dans l'interprétation doit susciter de la prudence. Une interprétation trop hâtive peu représenter un danger* » (1). De ce fait, je prévois une reprise quantitative...

(1) HERMELIN (C.) *Analyse de contenu*. Séminaire du Collège Coopératif de Paris, 2004.

## La reprise quantitative

Elle permet de tester sur de nouveaux échanges de messages les travaux de l'analyse des entretiens réalisés et ainsi de les confirmer ou de les infirmer. Cette approche me permet également d'être en mesure d'observer de façon permanente des faits qui participent à l'histoire du mouvement par le biais de l'intranet et ainsi de favoriser de nouvelles pistes de réflexion au service d'une recherche. En effet, étant toujours acteur dans l'intranet des Foyers Ruraux, le matériau disponible est illimité. Je peux, de fait écrire, dans les deux sens, en tant qu'acteur et en tant que chercheur, que je suis en permanence « dans un mouvement ».

Dans l'attente, voici un premier échange recueilli en septembre 2004 réalisé après la phase des entretiens. Cette reprise quantitative confirme qu'une observation de relations conflictuelles sur l'intranet est possible dans la durée, qu'elle peut être permanente et devenir ordinaire. La prise de recul du chercheur doit donc être le plus possible en alerte car le déroulement d'échanges de messages prend souvent des tournures inattendues et surprenantes, et parfois au bénéfice de la recherche.

### Histoire d'une identité

#### Samedi 11 septembre 2004 19h26

*Message de G.V. (délégué départemental) intitulé « compromis ou consensus ? » envoyé sur la conf Coup de cœur, coup de sang et lu par 133 participants.*

« Nous étions nombreux comme toi à souhaiter... à attendre en attendant de sortir... du...déli d'aveuglement, déni stratégique, déni d'intérêt, tout allait bien, nous allons modifier le projet de loi sur la ruralité, faire entendre notre voix de notre mouvement (...) Nous étions quelques uns à penser que tout n'allait pas aussi bien et que le temps était venu d'entendre la contestation comme une contribution à des changements inéluctables... jusqu'au jour où la contestation censurée...*(est constatée)* où la censure justifiée...*(est également constatée)* (...) Tu dois savoir que 4 Fédérations Départementales qui représentent plus de 38000 adhérents ont décidé de ne plus cautionner l'absence de politique de la FNFR en ne souscrivant plus de cartes individuelles dès cette saison tout en affirmant leur attachement au mouvement. (..) Oui la machine se grippe cette fois (...)

*(Il cite une phrase du président National ) « Il ne manque pas d'espaces pour délibérer, il ne doit pas en manquer. Il ne manque pas de bonnes volontés pour y parvenir, il ne doit surtout pas en manquer ».*

Tu as sans doute raison mais alors dans de nouveaux espaces à investir, avec de nouvelles perspectives...Je reste persuadé que les espaces et les volontés existent pour y parvenir. »

#### Lundi 13 septembre 2004 12h04

*Message de la F.N.S.M.R. (sans préciser la personne) intitulé « consensus ? » (le mouvement-rural est constitué de deux fédérations nationales autonomes qui sont la Fédération Nationale des Foyers Ruraux et la Fédération Nationale du Sport en milieu Rural : FNSMR)*

« Ce grand défenseur des valeurs de la démocratie et du droit d'expression a seulement « omis » de rajouter dans son envolée lyrique (inspirée probablement par les étoiles), que pendant qu'il

écrivait son message, il faisait couper la ligne téléphonique, la ligne de fax et l'accès du réseau Internet/Intranet aux salariés et élus du Comité Départemental du Sport. Après, bien entendu, les avoir prévenus avec le plus grand tact, par lettre recommandée....Allez camarade G.V., sois fair-play, n'oublie surtout pas de tout dire sinon les militants vont finir par te croire bon, sincère et généreux... »

**Lundi 13 septembre 2004 12h27**

*Message de S.S. (salarié d'un foyer Rural)*

« ...qui écrit ?

S.S. Foyer Rural de C. »

**Lundi 13 septembre 2004 13h41**

*Message de la FNSMR*

« ...Ben la FNSMR... c'est écrit en haut à gauche ! »

**Lundi 13 septembre 2004 14h45**

*Message de S.S.*

« Qui à la FNSMR... je ne pense pas que mon adhérent judo participe à la signature du précédent message . S.S. Foyer Rural de C. »

**Lundi 13 septembre 2004 14h45**

*Message de G.V. (il reprend l'écriture du message de la FNSMR « ...pendant qu'il écrivait son message il faisait couper la ligne... »)*

« c'est une accusation grave me visant personnellement. 1-Je n'ai aucune autorité pour décider de telles mesures. 2-Aucune ligne n'a été coupée. (Puis il précise la décision de la Fédération Départementale)

Voilà, cher courageux anonyme, quelques éléments inspirés par les muses. Sur la forme de ton courrier, il y a tous les ingrédients du sarcasme qui sied bien à son auteur. G.V. »

**Lundi 13 septembre 2004 14h56**

*Message de P.L.C. (elu Départemental)*

« Bonjour à tous.

Si l'on s'amuse à tout dire, par exemple sur First Class, c'est qu'on va bien rire, mais j'ai peur que certains messages n'y restent pas très longtemps...

La décision prise à l'encontre du comité sportif, l'a été par le bureau de la Fédération Départementale, en attendant le C.A. de jeudi prochain. Tout le monde, je pense, appréciera la réponse faites à S.S. quant à l'identité de la « FNSMR »

*(signature en très gros caractères et gras)P.L.C.»*

**lundi 13 septembre 2004 17h11**

message de la F.N.S.M.R.

« Ben dites donc, ça flingue dur sur cette conf...Y'a que des méchants ici ! J'y viens pourtant pas souvent mais je pensais pas qu'en y mettant un doigt j'allais y perdre un bras... Comme j'ai envie de rester entier, je vais dire « adieu » à cette drôle de conf... et pis, on a mieux à faire que de s'étriper non ? Faut peut-être qu'on bosse accessoirement... D'ailleurs, y'a le téléphone qui sonne... C'est peut-être V.S., le conseiller sportif du comité départemental qui ...appelle d'une cabine !!!  
... au fait, je suis G. de la FNSMR . Adios »

## Chapitre VI

### Expression et identité

#### L'expression de l'écrit

En introduction je souhaite citer cette phrase d'un interviewé : *« Il y a l'écriture et là (l'intranet) c'est que de l'instantané. Et je dis que le plus gros problème de la communication électronique c'est l'index »*. Cette métaphore nous renvoie à la responsabilité de chacun. Seul face au clavier, devant « l'écran blanc », il nous faut nous engager dans l'écriture, dans notre rapport à l'écriture. Qu'elle soit instantanée, soutenue, familière, elle est le résultat de nos deux index s'entrecroisant sur le clavier dans la construction de mots et de phrases. Mais nos deux index, courroies de transmission, emportent notre histoire, nos compétences, nos blocages, nos acquis et nos représentations. Un des premiers aspects concerne le rapport à l'écriture : *« j'ai une maîtrise technique, et c'est vrai que je n'ai pas d'a priori bloquant par rapport à l'orthographe, par rapport à l'expression, oui, ça, c'est vrai. Je comprends tout à fait que ça puisse bloquer un tas de gens »* ou bien *« je crois quand même que les gens s'auto-censurent pour écrire des messages parce qu'ils font des fautes d'orthographe...D'ailleurs, quand on voit les gens qui l'utilisent pour la première fois (l'intranet), les fautes d'orthographe et tout ça... »* Pour certains, ils s'en protègent, les fautes d'orthographe ne doivent pas être pris comme un blocage mais comme une expression culturelle liée à l'outil : *« il y a des puristes qui disent qu'il y a plein de fautes. Non ! il n'y a pas plein de fautes. C'est comme le SMS. C'est donc qu'une question culturelle »*. Mais cette forme culturelle a des résistances : *« je ne suis pas du tout texto d'abord parce que j'ai un respect pour l'écrit »* ; *« j'applique les règles de l'écrivain. Ça veut dire que je fais très attention à ce que je dis, à la façon dont je le dis, et il m'arrive de faire des erreurs d'orthographe et je relis toujours avant d'envoyer ce que j'imprime »*. En opposition à cette attitude empreinte de la volonté d'appliquer un savoir littéraire bien structuré, il s'exprime sur First Class une écriture très spontanée et non conventionnelle : *« Il y a des trucs que j'écris car j'ai envie qu'ils soient lus par telle personne et je vais y mettre le ton. Il y a des trucs que je réponds spontanément et à la limite je m'en fous. »* la spontanéité dans l'écriture s'exprime facilement sur l'intranet : un exemple est cité : *« Ben dites donc, ça flingue dur sur cette conf...Y'a que des méchants ici ! J'y viens pourtant pas souvent mais je pensais pas qu'en y mettant un doigt j'allais y perdre un bras... »*. L'écrit laisse des traces : *« ce mode de spontanéité peut avoir des effets extrêmement pervers. C'est à dire que quelqu'un émet une opinion et puis PAF ! Il se fait ramasser et je crois qu'il y a beaucoup de moments de silence après les interventions, pas*

*forcément pertinentes ou mal comprises ou ramassées. Et moi j'ai vu beaucoup de conférences sur First class s'arrêter tout simplement car plus personne ne voulait écrire à cause de la peur de se faire ramasser publiquement ».*

Pour bien insister sur l'importance de l'écrit, la comparaison avec l'oralité est souvent citée : *« l'on écrit pas n'importe quoi sans réfléchir, c'est pas de l'oral, c'est de l'écrit ! Avec toutes les règles et toutes les contraintes »*. En même temps, il est constaté que l'on *« trouve que c'est un endroit d'humeur énormément. Tu vois un truc de quelqu'un et tu réponds dans la foulée et en même temps ce n'est pas un langage qui est un langage oral, c'est un langage écrit. »* Entre écriture travaillée et écriture spontanée, deux logiques s'entrecroisent dans les messages. Plusieurs théoriciens les définissent comme opposées : Ferdinand de Saussure dit clairement que *« la seule existence de l'écrit est de représenter la parole »* (1). La seconde logique affirme qu'au contraire, *« les systèmes d'écriture n'ont pas été inventés pour représenter la parole, mais pour communiquer de l'information »* (2). Or, la culture de l'éducation populaire est dominée par l'expression orale. L'oralité est prépondérante dans la vie associative pour qu'un débat démocratique s'installe. Par contre, la culture écrite de l'éducation populaire existe dans le cadre institutionnel : compte-rendu de réunion, rapport moral, d'activité, sont des expressions orales retranscrites validées collectivement où l'écriture devient une ressource culturelle et qui permet de dresser la liste des lois propres au mouvement. Dans ce sens, certains écrits de l'intranet communiquent de l'information validée ou non à partir de compte-rendus joints, et ils relatent également de façon personnelle des événements collectifs qui se sont déroulés.

Pour compléter, Olson cite que *« les systèmes d'écriture se développent pour se souvenir ou pour communiquer, mais que, parce qu'ils sont lus, ils offrent un modèle à la fois à la langue et à la pensée (3)*. Si l'on observe le système d'écriture de l'intranet le plus utilisé, et notamment sur la conférence qui a été créée pour canaliser les *« coups de cœur et les coups de sang »*, des expressions orales retranscrites et lues ont suscité un modèle d'écriture qui s'est développé sur d'autres conférences. A ce titre, une élue remarque l'évolution : *« la conférence « coup de cœur, coup de sang », elle est faite pour ça, que les gens s'expriment sur des idées me paraît tout à fait normal et même souhaitable. Mais que l'on s'en serve pour afficher du mépris et quelque fois des insultes sans aller à la grossièreté... »*

Dans ce contexte, la maîtrise technique de l'écrit conditionne la qualité de l'échange : *« Lorsque l'on dispose d'un système d'écriture efficace, lorsque l'on sait préserver par écrit tout ce qui peut être énoncé oralement, une nouvelle*

---

(1) OLSON (D.R.) *l'univers de l'écrit*. Retz, Paris, 1998. p. 84.

(2) HARRIS in OLSON (D.R.) *id. ibid.* p.85.

(3) OLSON (D.R.) *id. ibid.* p.85.

*forme de discours peut se développer, mais aussi une nouvelle forme de pensée. On cesse de dépendre de la mémoire, les principes peuvent être clairement établis, les définitions devenir explicites, les analyses logiques et les preuves détaillées » (1).*

En résumé, il me semble nécessaire pour une compréhension des échanges de messages, d'être en capacité d'identifier les deux logiques. Premièrement, l'écriture de l'intranet est une « oralité écrite » où la spontanéité conserve dans son intégralité tous les excès qu'on peut trouver dans la langue orale sans l'effet de la parole de la langue parlée. Deuxièmement, elle peut être également une écriture travaillée qui précède la parole dont le but est de relater des événements afin de créer de nouveaux discours, de nouvelles pensées. Mais les effets ne sont pas les mêmes. Une oralité parlée peut produire une interprétation erronée. Dans l'écriture travaillée, l'auteur recherche au contraire à limiter une fausse interprétation : *« Sur la conf coup de Cœur...c'est quand même un engagement et je trouve que les gens écrivent comme ils parleraient. (Silence). C'est à dire que quand tu es face à quelqu'un avec qui tu n'es pas d'accord, avec qui tu peux te laisser emporter par l'expression, après dans la mémoire il y a quand même ce décalage qui se fait, il y a une déperdition. Mais là elle n'y est pas, la déperdition. Tu peux conserver dans son intégralité (la parole) avec tous les excès que tu peux avoir dans la langue orale, tu les transposes in extenso dans l'écrit, et après il y a une escalade. Une escalade que les gens n'ont pas forcément voulue. Quand tu es face à quelqu'un dans la langue orale, quand il y a un malentendu, tu te rends compte, à la réaction, qu'il n'a pas compris, tu peux lui « réexpliquer » après t'être rendu compte qu'il y avait une mauvaise interprétation etc.. là tu ne peux pas. »*

Enfin, *« une fois qu'une écriture est prise comme modèle de la parole, il devient possible d'accroître la correspondance entres elles, de permettre une transcription relativement proche de la parole » (2).* Il en résulte ainsi les limites, le risque que l'intranet devienne une expression produisant de l'incompréhension ou qu'il devienne uniquement accessible à ceux qui maîtrisent l'écrit conventionnel ». Pour définir l'intranaute social, il m'apparaît important de favoriser un modèle d'écriture qui facilite le discours, le débat, l'écriture qui annonce, relate, clarifie les faits des événements qui se sont produits. L'écriture spontanée n'est pas à proscrire, bien au contraire, elle est une libre expression spécifique aux valeurs de l'éducation populaire, créant du lien comme toute discussion, mais elle renvoie à la question de l'interprétation et de l'éthique, à la « lecture entre les lignes » par l'absence de l'effet de la parole. « Qu'a t-il voulu dire ? », une question que beaucoup des lecteurs se posent.

---

(1) OLSON (D.R.). *l'univers de l'écrit*. Retz, Paris 1998. p. 57.

(2) OLSON (D.R.). *Op.cit.,* p. 87.

Dans l'attente, voici un échange de messages intitulé « confédération en danger » pour vérifier cette analyse de l'expression écrite sur l'intranet. Un premier texte est travaillé pour relater et communiquer sur le déroulement d'un Conseil National qui regroupe plusieurs représentants de chaque région de France et le Conseil d'Administration. Il s'ensuit des échanges d'écriture spontanés à interpréter, construits sur des libres expressions individuelles. Enfin, des écritures courtes et travaillées relatent des faits ou des décisions qui clos ces échanges.

#### **Dimanche 23 octobre 22h47**

*Message envoyé sur la conf mouvement rural par C.T. (élu départemental) intitulé « confédération en danger » et lu par 180 personnes.*

« Arrivée à Paris vendredi 1<sup>er</sup> octobre vers midi. Je fais partie de la délégation lorraine(...) Je m'attends à un échange de spécialistes, de professionnels(...). Les gens viennent de différentes régions, à 14h30..... Après un tour de table, chacun s'exprime sur son sentiment, sur les propositions qu'il livre au débat. L'ambiance est sereine, le taux d'écoute exceptionnel... c'est super, on avance. Vers 16h30 quelques uns d'entre nous rejoignent le Conseil d'Administration pour demander à notre président national de changer l'ordre du jour du Conseil National pour aller aux questions financières qui nous préoccupent et qui pourrait déboucher sur une organisation de notre tête de réseau et sur un autre projet politique (à ce moment, le déficit de la FNFR n'est **que** de 330.000 €). Nous pouvons commencer à manger, le cœur n'y est pas. Nous apprenons que le Ministère de l'Agriculture versera 200 000 € à la place des 750 000 € prévus. L'ambiance est surréaliste. Vers 23h, nous apprenons que le président accepte de changer l'ordre du jour du Conseil National et d'y ajouter une commission Finances.

Samedi 2 octobre ; après une interminable file d'attente pour la prise des bulletins de vote, 10h15 le Conseil National s'ouvre. 120 personnes environ sont installées confortablement dans un amphi face à leur président national laissé seul par ses amis du Bureau ou presque pour lancer le débat. **Stupéfaction**, il propose à la salle de rester sur l'ordre du jour prévu, aucune annonce officielle des difficultés financières, et il est relayé immédiatement par un professionnel qui prend le micro pour expliquer les thèmes des trois groupes. Très habile dans ce genre d'exercice, il bloque toute forme d'intervention de la salle. Le ton monte, en bon professionnel, il quitte la tribune dans une sortie théâtrale remarquée, disant à qui veut l'entendre qu'il a fini sa journée. La majorité de la salle finit par faire céder le président. Finalement 3 groupes réfléchissent sur les mêmes questions : l'analyse des finances, les nouveaux moyens et les nouvelles perspectives. Je me retrouve dans une petite salle (...) chacun a envie d'apporter sa pierre à l'édifice. 12h30, mission accomplie, nous avons de vraies propositions à formuler. Je suis le rapporteur du groupe. Le repas terminé, les deux autres groupes nous rejoignent, rapidement nous avons le sentiment que nos propositions convergent, c'est sûr, il y aura un nouvel élan. Nous décidons qu'il est nécessaire de rapporter les travaux du matin avant l'Assemblée Générale. Nous rejoignons l'amphi et nous constatons que l'Assemblée générale a déjà démarré. Le ton a changé, je pense que le décompte mathématique des voix est déjà fait. Des questions dans la salle sur le budget, des réponses à la tribune par des commissaires aux comptes. Le vote a lieu. Une majorité de personnes approuvent 800.000 € de déficit. J'ai envie de claquer la porte. Mais voilà, je suis rapporteur d'un groupe. Il est 16h15 (la fin de journée est prévue à 17h). Nous sommes trois à la tribune. Deux propositions très concrètes ressortent : la mise en place d'une cellule de crise (...) et la tenue d'un Conseil National fin novembre pour poursuivre la réflexion. Retour du président et de sa secrétaire générale ragaillardie qui balayent les propositions pour proposer à la surprise générale que notre confédération redevienne une fédération. Je quitte la salle à ce moment là, je



n'en peux plus. J'apprends que le président a fini par accepter la mise en place de la cellule de crise, elle se réunira dans.....un mois et demi. Il est 1h, nous quittons Paris. Notre mouvement est un mouvement extraordinaire, il rassemble, il invente, il responsabilise, il émancipe. Il est un véritable lieu d'expression de notre démocratie au niveau local, départemental et régional.

Mr le Président, au cours du Week-end, vous avez été tout sauf un démocrate, c'est grave et insupportable dans la responsabilité que vous portez. Notre confédération est en danger, nos fédérations et nos foyers aussi, ouvrez les yeux ».

#### **Lundi 4 octobre 12h30**

*Message de M.C.P. Présidente d'un Foyer Rural Grand Secteur de Bourgogne.*

« Merci pour toute ces précisions, explications,...C'est en ce moment très difficile pour la base (dont je suis extrêmement fière de faire partie) de se retrouver dans cette grande pagaille qui semble régner au niveau national. D'autant plus difficile que sur place, on a aussi de graves soucis financiers et que notre énergie est bien mobilisée pour y faire face...Le journal de bord de ces deux jours à Paris me permet de poursuivre un début d'analyse que j'essaie d'avoir en croisant les infos en provenance de First Class...qui se révèle ici un outil bigrement important. M.C.P.

*(Le mardi 5 octobre, plusieurs messages se suivent pour remercier C. T. pour son texte)*

#### **Mercredi 6 octobre 17h43**

*Message de C.T.*

« Nous sommes quelques uns à nous manifester suite au Conseil National, on peut s'étonner du silence du Conseil d'Administration en place. J'ai quelques inquiétudes et quelques interrogations : quel pouvoir pour la cellule de crise ? Notre président a proposé un retour à une fédération, pourquoi ?

J'ai oublié de vous dire que notre président national nous a fait savoir qu'il n'appréciait pas du tout le ton agressif de nos échanges. L'engagement ferait-il peur à l'intérieur même d'un mouvement d'éducation populaire ? Il n'est pas question d'agressivité, il est question de reconstruction. C.T.

Je suis d'accord avec M.P.C., à propos de First Class, utilisons le un peu plus. J'ai découvert First Class il y a peu de temps, je trouve l'outil intéressant, je livre ces quelques réflexions à votre lecture en attendant des commentaires. ».

#### **Jeudi 7 octobre 22h21**

*Message de F.L. (Trésorier adjoint national)*

« Avec toute mon incompetence, je dois la plus grande partie de mon savoir à l'éducation populaire. F.L. » *(puis il joint une lettre : Foyer Rural d'H.)*

« J'ai hésité à répondre à votre vision manichéenne du déroulement du Conseil National et de l'AG du 2 octobre. Voici mon point de vue personnel : Deux idées pour l'avenir du mouvement, celle de la Lorraine qui dit que les Unions Régionales et Départementales peuvent adhérer à la FNFR. Celle de la majorité actuelle qui souhaite que les adhérents des Foyers Ruraux adhèrent à la FNFR. Le hic c'est que la Lorraine a mis en place sa propre carte d'adhésion individuelle, rompant ainsi toute solidarité avec l'ensemble du mouvement. Alors je me pose une question, il y a une relation de cause à effet entre la baisse brutale du Ministère et la position de la Lorraine. Si cela était, vous avez joué aux apprentis sorciers et une lourde responsabilité morale pour l'avenir de la FNFR et de votre mouvement vous incomberait ».

***vendredi 8 octobre 11h44***

*Message de P.F. (salarié départemental de Lorraine)*

« EDITION SPECIALE. Un lorrain, Ministre des réductions budgétaires... Hé oui, la ficelle est un peu grosse (c'est cousu de fil blanc). Mais enfin, celle-là, elle est de taille. Machiavel était italien et non lorrain. L'info sur la réduction des crédits a été donnée au Conseil d'Administration par le président. »

***Samedi 9 octobre 7h26***

*Message de A.M., salarié National, en réponse à la phrase du trésorier : « Avec toute mon incompétence je dois la plus grande partie de mon savoir à l'éducation populaire. F.L. »*

« Cher F., moi aussi, je dois tout mon savoir à l'éducation populaire....Je voudrais réfléchir à voix haute sur cette idée d'incompétence dont il a été fortement question le 2 octobre. Si j'ai pu faire à 48 ans quelques études « intelligentes c'est parce que les responsabilités que j'ai prises comme militant bénévole, aussi bien que comme permanent m'ont permis d'accéder à des savoirs savants. Cette formation m'a permis de comprendre que l'action, la conviction permettent en permanence de progresser dans sa vie et dans l'action collective...c'est essentiel. Les apprentissages techniques sont aisés ensuite. Crois moi, tout mon savoir et toute ma construction personnelle sont fortement liée au compagnonnage de l'éducation populaire. Mais comme nous avons tous reçu de l'éducation populaire, nous avons le devoir de bonifier ce « reçu » en « don »....et peut-être ce don en retour passe par l'acquisition de compétences...Nul n'est appelé à l'impossible mais chacun a le devoir de retour... de réciprocité de savoirs échangés....mais personne ne peut se contenter de ce qu'il a et de le considérer comme suffisant. Ce que vous vivez, vous les trésoriers, est extrêmement dur.....mais vous n'êtes pas responsables de tout...Les responsabilités sont diluées notamment dans le « ronron » des instances de décision de la FNFR. Je m'excuse, mais j'ai dit à un moment dans un courrier privé dans une conf de First Class qui a été détourné (d'une manière scandaleuse !), que le bureau « dormait » et que le CA « roupillait ». Cela fait un an et demi maintenant. A cette époque, j'ai reçu des insultes, des demandes de démission et en finalité un avertissement professionnel. Si à ce moment là, au lieu de protester et de s'offusquer, quelqu'un avait pu accepter de comprendre le fond de ma pensée, donc de parler, de questionner, de se questionner... de sortir un peu de cette tour d'ivoire qu'on évoque trop souvent en évoquant le bénévole légitime...je crois que nous n'en serions pas là. (...)

Alors pour revenir à ce que tu appelles ton incompétence...elle n'existe pas. Ou seulement elle se construit sur des certitudes. De la même manière, « l'opposition » a fait preuve d'une grande incompétence, malgré ses compétences techniques, en jouant pendant toutes ces années la politique de la chaise vide. C'est une incompétence équivalente...Une compétence tout aussi importante. F., notre intelligence c'est la démocratie. Notre compétence, c'est le dialogue et la vigilance. Le doute et le partage. La solidarité vient ensuite, comme la confiance. Malheureusement, ce n'est pas ce qui s'est passé ces derniers temps de part et d'autre du pouvoir dans ce mouvement ».

***Samedi 9 octobre 14h46***

*Message de G.V. (salarié départemental)*

« Pour information : composition de la cellule de crise : liste du samedi 2 octobre (9 personnes sont citées). La cellule de crise se réunira le jeudi 14 octobre à Lyon, le président de la FNFR en a été informé. Elle sera en mesure de communiquer à compter de cette date. L'évolution de sa composition a été évoquée. Meilleures salutations G.V. membre de la cellule de Crise. »

*lundi 11 octobre 2004 15h09*

*Message de J.L.M. (président national)*

« Effectivement j'ai été informé de la tenue d'une réunion le 14 octobre, ceci dit tout le monde a le droit de se rassembler en un lieu qui lui convient. Une invitation à la réflexion, comme cela a été convenu le 2 octobre, aura lieu le mercredi 20 octobre au siège de la FNFR, si cette réflexion se tient dans le respect de chacun et débouche sur des propositions à soumettre au prochain Conseil d'Administration, nous aurons fait un grand pas. J.L.M. Président FNFR. »

Ces échanges montrent qu'une lecture amène une écriture. Que l'écriture spontanée amène une participation, qu'elle soit enthousiaste, critique, familière. Que l'écriture travaillée donne des points de vue personnels et également de l'argumentation pour du discours. Enfin, la signature, quand elle est présente dans ces échanges, consolide le statut de l'auteur, soit dans son aspect officiel, soit dans son expression libre. Une phrase d'un interviewé me semble appropriée pour terminer ce paragraphe : *« Il y a l'écriture spontanée, l'écriture où l'on passe plus de temps et le rapport aux autres, et des fois tu peux mesurer tes propos qui font avancer la réflexion publique. Et finalement tu peux prendre le temps de les contrer. Mais je crois que c'est un outil que culturellement on ne maîtrise pas encore. »*

## **Lecture et interprétation**

L'écriture de l'intranet est un dialogue réciproque. Cette écriture ne prend réellement sens qu'au travers de la lecture. C'est un échange de texte, un « réseau d'écriture », écriture collective d'auteurs d'écrits. *« Cette interactivité informatique introduit de la théâtralisation dans un échange de messages. Le lecteur est spectateur de la « fabrique » du texte. D'écriture à lire, elle devient écriture à voir, à vivre »* (1).

L'outil technique First Class permet de savoir qui a lu les messages. Mais l'absence des effets visuels de la parole, ne nous informe pas de la condition d'écoute du lecteur : *« on ne sait pas quand il a lu, s'il était au boulot, s'il venait de se faire engueuler ou non...s'il vient d'engueuler les autres... »*. La lecture et son interprétation ont leur importance dans l'oralité écrite. *« Je me suis rendu compte que les gens avaient déjà interprété d'une manière qui était complètement éloignée de ce que j'avais voulu dire. Et ça m'a interrogé. Ils déformaient complètement ce que j'avais écrit, me prêtant des pensées que je n'avais absolument pas. Et j'ai vérifié. Attend ! je me suis dit : « Relis le pour voir ». Effectivement on peut entre les lignes interpréter comme ça. En toute bonne foi, avec le maximum d'esprit critique que je pouvais avoir, je n'ai pas compris pourquoi c'était interprété comme ça. »*.

---

(1) Encyclopædia Universalis. *l'écriture informatique*. France S.A. 1995.

Il existe donc un problème de lecture. En consultant les textes sur l'intranet, on participe à une « communauté textuelle », à un groupe de lecteurs qui appartient à un même mouvement. Par ce biais, une forme de culture écrite se réalise. Or « *devenir compétent dans une culture écrite, c'est partager un ensemble de textes, d'interprétations, de croyances, de manières de poser les problèmes de la même façon dans leur recherche et leurs discussions à venir, c'est apprendre à partager un paradigme* » (1). Le paradigme ou selon Platon « *le monde des idées* », concernant l'éducation populaire, comme je la définis, « *c'est la capacité d'une action collective à conscientiser l'individu afin qu'il devienne un acteur social apportant du sens permanent dans son rapport aux autres et à la société* ». Conscientiser un intranaute social c'est donc le sensibiliser à l'interprétation, à la signification littérale d'un message. Olson définit « *la signification littérale d'un texte qui désigne ce que l'auteur souhaite dire et de limiter l'interprétation du texte. Pour saisir le sens littéral, c'est la compréhension des intentions dirigées vers le public, c'est à dire ce que l'auteur veut qu'un public potentiel fasse ou pense. Il ne suffit plus de demander qu'est-ce que ce texte signifie, mais pourquoi l'auteur a dit cela, qu'es ce qu'il veut que celui qui écoute fasse ou pense ? Le lecteur critique ne s'inquiète pas de ce qu'un texte dit ou signifie mais aussi de l'intention de l'auteur en distinguant ce que l'auteur cherche à faire croire à un lecteur par rapport à ce qu'eux-mêmes sont prêts à croire* » (2). Toute la difficulté de la lecture sur intranet consiste donc à identifier les intentions de l'auteur au moyen de la lecture des éléments disponibles. Un des éléments disponibles concerne la signature qui peut jouer un rôle dans la compréhension des intentions pour l'intranaute social lecteur.

### **La signature : moyen d'identification**

« *La signature désigne ce qui révèle la personnalité de l'artiste. On est l'auteur d'une œuvre en apposant sa signature. C'est aussi marquer d'un signe qui fait reconnaître comme tel, revêtir de son nom pour confirmer un écrit* » (3). Dans tout message de l'intranet, apparaît obligatoirement le nom et le prénom de l'auteur, sauf si c'est au nom d'une structure : « *...qui écrit ?* » « *...ben la FNSMR... c'est écrit en haut à gauche !* ». Hors ce cas de figure, il n'y a donc pas besoin de signature sous le texte, sauf pour préciser le statut. Pour cela, l'outil informatique permet une signature automatique : « *Moi, j'ai fait une mise au point avec le délégué départemental qui automatiquement signait avec son nom et*

---

(1) OLSON (D.R.) *Op. Cit.*, p. 302.

(2) *Ib,ibid.* p 188.

(3) REY(A.). *Dictionnaire historique de la langue française*. Le Robert, Paris, 2000. p. 3506.

*donc je lui ai dit qu'il n'avait pas des choses à écrire en tant que délégué départemental. Moi, en tant que personne, en fonction des messages, soit j'écris dans une relation interpersonnelle, soit en tant que président départemental. A chaque fois je précise à quel titre je suis. C'est important car sinon je peux être mis en porte-à-faux* ». Ainsi, certaines signatures se dévoilent pour affirmer soit le statut, soit pour consolider une autorité, une légitimité qui permet de cerner une intentionnalité de l'auteur. Par le statut et l'autorité, nous nous approchons là, des rapports au pouvoir sur l'intranet qui seront abordés dans le prochain chapitre. Pour confirmer, voici un échange sélectionné concernant l'identité des auteurs et leurs intentions, qui s'est développé suite à la cellule de crise non officielle du 14 octobre 2004 et au bureau FNFR du 15 octobre.

#### **Mardi 18 octobre 2004**

*Message de J.M.S. (salarié départemental) intitulé « pour une cellule de crise constructive » et lu par environ 150 lecteurs.*

« Une des conséquences du conseil national du 2 octobre a été la création d'une cellule de crise. Celle ci est prévue le 20 octobre en présence des membres du bureau. Entre temps des représentants de la cellule de crise non-membres du bureau ont pris l'initiative de se réunir en vue de faire des propositions. Ayant participé au bureau du 15 octobre, je prends acte que les propositions des représentants de la cellule de crise convergent avec les propositions des membres du bureau. (...) »

Pour le mouvement J.M.S. Membre du bureau FNFR Représentant le 2<sup>ème</sup> collège.

#### **Jeudi 28 octobre 14h08**

*Message de M.P.Q. (déléguée nationale) comprenant la pièce jointe intitulée « relevé de propositions »*

« je vous pris de trouver le compte rendu de la cellule de crise qui s'est réuni le 20 octobre dernier à la FNFR » (pas de signature)

#### **Jeudi 28 octobre 15h53**

*Message de G.V. (délégué départemental)*

« Je ne me retrouve pas du tout dans ce compte rendu fait par MPQ... La déclaration politique du président L. en fin de journée sur la décentralisation n'apparaît pas, ni sa volonté d'engager des réformes nécessaires autant dans l'organisation que dans les statuts que dans le schéma d'adhésion de la FNFR, et qu'il attendait le CA FNFR du 6 novembre pour en saisir les administrateurs nationaux(...). La décision de déposer sur la conf mouvement rural les relevés de décision des bureaux et CA de la FNFR..tout cela ne figure pas... ».

G.V. Délégué Départemental - Membre de la cellule de crise.

#### **Jeudi 28 octobre 18h46**

*Message de J.M.S. (salarié départemental)*

« Je cautionne les propos de G.V. Il faut reprendre dans le compte rendu officiel les points cités et le valider avant publication. Je propose qu'une conf cellule de crise soit créée pour faciliter le processus démocratique et participatif de la cellule de crise ».

J.M.S. - Représentant 2<sup>ème</sup> collège à la cellule de crise.

**Jeudi 28 octobre 19h17**

*Message de SG (salarié National)*

« Je trouve que c'est une bonne idée une conf spéciale, pour permettre les réactions sans encombrer la conf mouvement rural. Par contre, il y a des limites, c'est qu'une telle conf doit : 1- être modérée...(qui fait ?) 2- il faut s'y inscrire...(pour lire ce qui s'y écrit)

Meilleures salutations. »

S.T. Responsable Projet Jeunesse- Confédération Nationale des Foyers Ruraux.

**Vendredi 29 octobre 9h47**

*Message de G.V. (délégué départemental)*

« Une conférence dédiée à la cellule de crise ne risque t'elle pas de créer un lieu réservé ? (...) Je me méfie en outre de la création systématique d'outils « groupe de travail, commission conférence » chaque fois qu'il est question de traiter un problème. Pour ce qui concerne la quantité de messages reçus sur une conf, c'est au lecteur à faire le tri. L'objet du message le permet ». (*Le titre apparaît sur la conférence sans que l'on soit obligé d'ouvrir le message*).

G.V.- Membre de la cellule de crise

**Mercredi 3 novembre 2004 15h01**

*Message de Y.R. et J.T. (délégués syndicaux) intitulé « Déclaration syndicale »*

« Depuis plusieurs années nous dénonçons la gestion des personnels et des moyens financiers de la FNFR : Pas de concertation (...) l'incapacité à élaborer et à tenir un budget. (...). Aujourd'hui les résultats de cette gestion sont là. Le ministère ne renouvelle que partiellement son soutien et le fait fédératif est remis en question. La menace qui pèse sur la tête des salariés alors que les erreurs sont dûes à l'incapacité de gérer est inacceptable. Nous demandons une véritable constitution d'une cellule de crise dépendant et rendant des comptes au CA. Une véritable concertation entre les salariés et les décideurs (...), la tenue d'un congrès avec pour thème la refonte du mouvement rural, sa place dans l'éducation populaire ». Pour le syndicat CGT Y.V. délégué. Pour le syndicat CFDT J.T. Déléguée.

**Mercredi 3 novembre 2004 15h01**

*Réponse « Déclaration syndicale » de M.M. (trésorier national)*

« Malgré les explications...il n'y a pas plus sourd que celui qui ne veut pas entendre...bref...je me demande si ça vaut la peine de répondre ??? »

M.M. Trésorier bénévole FNFR. Syndiqué F... CGT.

**Mercredi 3 novembre 2004 20h03**

*Réponse « Déclaration syndicale » de F.L. (trésorier national adjoint)*

« Nous allons bientôt avoir une grève, mon cher M. et les bénévoles pourront travailler et s'exprimer sur First class(...). Que pense donc les responsables de nos petits foyers ruraux locaux qui payent une cotisation au mouvement de tout ce tintouin ? (...) Nous ne sommes plus dans le cadre de l'éducation populaire à la FNFR, peut-être faut il un congrès pour la dissoudre »

F.L. Président du foyer rural de H., trésorier adjoint FNFR. Bénévole. Syndiqué CGT à A.I.

**En conclusion d'une expression écrite**

Dans le cadre d'analyse où sont représentées les différentes dimensions, l'expression individuelle est bien un élément pilier du concept d'intranoute social, encore faut-il préciser que c'est une expression écrite. Une des hypothèses

émises que je formule, affirme que l'intranete acteur social consolide la démocratie au sein d'un mouvement d'éducation populaire par sa contribution volontaire et engagée, liée à une expression écrite spécifique comportant des règles, soumise à l'ensemble des adhérents connectés. Suite aux premières analyses, la contribution volontaire est bien liée à une expression écrite spécifique que j'ose nommer « oralité écrite ». C'est un échange proche du langage parlé sur l'intranet qui se construit par l'échange d'écrits spontanés et/ou travaillés entre intranetes lecteurs et auteurs dans un temps asynchrone. Les écrits ne sont dans une logique d'écriture car le ton familier d'interaction est dominant, et ce n'est pas de l'oral, car c'est de l'écrit. Mais cette forme d'expression souvent libre, ne justifie pas à elle seule une consolidation de la démocratie au sein du mouvement. Par contre il est constaté que l'échange de message sur intranet est bien une forme collective de participation par l'écrit qui se vit au fur et à mesure des contributions volontaires. Mais il reste à rechercher quelle sont les conditions pour que cette oralité écrite consolide la démocratie dans le mouvement. L'autre hypothèse formulée concerne l'intranet comme une production périodique d'écrits qui permet aux « intranetes sociaux », par le biais « d'indicateurs », de se situer dans une évolution du mouvement d'éducation populaire et ses mutations. Par ce biais, la situation et l'état d'une éducation populaire en mouvement permanent peuvent être identifiés et de fait contribuer à restituer une histoire collective. Certes, la production d'écrit existe bien. Les indicateurs mis à jours sont : l'écriture travaillée plus ou moins longue, l'écriture spontanée plus ou moins courte, la signature plus ou moins développée. A ce jour, ils permettent aux intranetes sociaux de s'informer de points de vue à partir d'écrits individuels, de lire des réactions personnelles à des situations, et certains messages permettent une restitution non officielle d'évènements nationaux. Mais, affirmer que cela permet aux intranetes de se situer dans une évolution du mouvement et ses mutations, n'est pas prouvé. Même si l'on peut percevoir une prise de conscience d'une nouvelle forme de participation collective, ces indicateurs ne permettent pas le jugement d'une mutation d'une éducation populaire. Quand à la contribution d'une restitution d'une histoire collective, la dimension historique collective passe par une validation des acteurs institutionnels qui, à ce jour, ne se réalise pas à partir des écrits de l'intranet. Ceci dit, ma dernière hypothèse formulée n'est pas contredite. Elle prétend que l'intranet s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire dans le sens où des échanges écrits font prendre conscience à chaque intranete, lecteur et auteur par son expression, qu'il est un acteur en fonction de son degré d'implication dans son identité et dans les actions collectives du mouvement. Mais pour poursuivre, explorons la notion de pouvoir et d'espace démocratique de l'intranet pour répondre plus précisément à ces hypothèses.

## Chapitre VII

### Pouvoir et espace démocratique

#### Un espace démocratique et stratégique

Je ne résiste pas à mentionner une définition de la démocratie entendue dans un entretien. *« Si l'association n'est pas le symbole vivant de ce qu'est une vie démocratique..., par exemple, deux personnes qui se mettent ensemble l'une contre l'autre ne peuvent pas s'entendre. A trois, elles sont obligées de s'entendre car forcément il y en aura deux contre une. Voilà. C'est la pratique démocratique de base. A partir de là ça veut dire que l'on doit aussi accepter et être en mesure de l'accepter, et parfois c'est difficile. »* Alors, quelle vie démocratique sommes-nous capables d'inventer avec l'usage de l'intranet ?

Dans le chapitre précédent, nous avons précisé que l'intranet crée par l'écrit une situation de dialogue oral. *« Une situation de parole, au sens d'une expression immédiate, d'une réactivité de l'expression rendue possible par l'écrit »* (1). Avant la mise en place de l'intranet, le seul accès à la parole publique au niveau national pour un adhérent local était d'intervenir de façon physique dans les diverses instances nationales en fonction de sa légitimité, notamment à l'Assemblée Générale annuelle. Ce qui est nouveau avec l'intranet, c'est la possibilité pour l'adhérent d'adopter une nouvelle posture, d'avoir une place dans la durée pour prendre la parole dans le mouvement. Mais une première expérience a bousculé cette vision idyllique de l'intranet.

La conclusion du message de EM répondant à une lettre du président national citée ci-dessus (page 54) est significative : *« (...) Un, je m'exprime librement et ne représente personne d'autre que moi. Deux, je suis un adhérent de base d'une association d'en bas. Trois, je sais que ce que je dis, je ne suis pas seul à le penser, la différence étant que je suis libre et qu'aucune menace ne peut me toucher. Quatre, si je m'exprime par rapport à ce courrier c'est que j'attendais autre chose que cet appel à la mollesse habituelle. Cinq, les modifications que tu apportes au texte de lois ne m'incitent pas à envoyer ton courrier à mon député (...) etc... »* Par la suite, ce message a été censuré. *« j'ai lu un message, et une heure après, il avait disparu. La disparition, la manière me choquent et très en colère.. j'envoie un message au président....sur une méthode inacceptable dans notre mouvement. Il se trouve que le président me répond aussitôt, et j'apprends que le président couvre et assume le retrait et qu'il l'a*

---

(1) E.N.S.T. Science, Démocratie et Internet. [http://science-ethique.enst-bretagne.fr/article.php3?id\\_article=121](http://science-ethique.enst-bretagne.fr/article.php3?id_article=121). *Compte rendu de l'entretien scientifique colloque Internet, la substantifique toile : science en jeu, jeu de pouvoirs ?*. Rennes, 2001. Intervention de Pascale LEMOIGNE Professeur de lettres modernes.



*fait car ce message porte atteinte à la personne et que cela va faire élever le débat* ». La notion démocratique et la notion de respect reviennent souvent dans les propos de personnes qui défendent avec conviction la position de ceux qui ont le pouvoir. *« je suis complètement contre le fait que des gens puissent interpeller le président, des personnes plus âgées, comme ils le font, il y a un minimum de respect surtout quand on le fait par écrit. Alors je ne suis pas contre non plus le fait de retirer un message, même si sur le fond, il y a des idées. Ici, c'est un salarié du fin fond d'une association française, je trouve que déjà, ça prouve aussi qu'il n'y a pas un bon fonctionnement associatif* ». Le respect désigne bien le sentiment qui porte à traiter quelqu'un avec les égards dus à son âge, son rang, son mérite. *« Mais il désigne également la soumission forcée par considération de force de la supériorité » (1)*. Une position qui permet de ne pas aborder le fond. Or c'est une critique naissante qui s'exprime de façon individuelle et isolée sur First class. Le risque est que cela devienne un modèle d'écriture prenant une dimension collective au fur et à mesure du temps et qu'il se transforme en contre-pouvoir (2). Dans ce sens l'intranet devient un espace d'expression contestataire et en résistance. Face à cela l'équipe dirigeante se sentant menacée, déclenche un processus de protection en instaurant la censure et justifie celle-ci par un discours officiel sur le respect et la non-transgression des formes de l'oralité écrite : *« Restez poli »*.

Si l'on s'appuie sur la théorie de l'Analyse Stratégique de Michel Crozier, *« l'agent ne choisit pas au hasard ; ses choix dépendent certes de ses valeurs, mais aussi de la manière dont il perçoit la situation, et des moyens dont il dispose pour en tirer parti. Chaque agent a sa stratégie personnelle, joue son propre jeu dans le cadre du système d'actions dont il fait partie, et cherche à augmenter son pouvoir, ainsi qu'à développer l'étendue de la zone placée sous sa responsabilité » (3)*. Ainsi, pour maintenir une zone d'influence, le bureau national s'appuie sur plusieurs sources de pouvoir, dont le contrôle des flux de communication : *« on découvre avec étonnement que les modérateurs sont tenus pratiquement dans l'obligation d'exercer un droit de regard sur les messages »*.

Une autre source de pouvoir concerne *« le niveau de connaissance de l'environnement interne et externe »*. A ce sujet, le bureau national propose à l'ensemble des adhérents sensibles aux valeurs démocratiques du mouvement et au respect de la personne humaine, un discours et la tenue d'un débat démocratique au sein du conseil d'administration, une démarche qui ne peut être qu'approuvée : *« on sait bien que toutes les règles peuvent être transgressées.*

---

(1) REY(A.). *Dictionnaire historique de la langue française. Op.cit., p.3209.*

(2) *« le composé contre-pouvoir désigne un pouvoir qui s'oppose ou fait équilibre à un pouvoir antérieur »* REY (A.). *id. ibid. p. 2893.*

(3) Encyclopædia Universalis. *Théorie des organisations.* France S.A. 1995.

*Je pense qu'il la faut, cette charte, non pas pour faire une censure ni pour brider une liberté d'expression, car si quelqu'un est favorable à une liberté d'expression, c'est bien moi, mais la liberté de chacun s'arrête où commence celle de l'autre. Et je peux dire ce que je pense et je ne peux pas insulter quelqu'un sans qu'il y ait des conséquences.»* Enfin, la maîtrise du droit institutionnel de l'association, autre source du pouvoir, permet de faire valider la censure. *« Le conseil d'administration réuni à Paris le 13 décembre 2003 juge inacceptable la formulation du message d'E.M. transmis sur First Class et approuve à l'unanimité la décision du retrait prise par le destinataire. Le texte suivant est approuvé : La violence verbale ne peut en aucun cas être considérée comme un facteur positif ou d'expression de la liberté individuelle et les idées ne gagnent rien en pertinence et en intérêt quand elles sont accompagnées de mépris. Au contraire, l'adhésion aux principes d'éducation pour tous, de promotion, de dialogue et de raison, doivent exclure cette violence à l'égard de qui que ce soit, et a fortiori si elle est dirigée vers les porteurs d'une autorité institutionnelle qui représente le mouvement » (1).*

Nous sommes là, dans une stratégie de jeux d'acteurs en recherche d'influence et de pouvoir permanent. Un interviewé confirme bien la situation : *« l'intranet a posé quelques problèmes. Il y a eu quelques bagarres, il y a quelques mois de ça. Aujourd'hui on ne sait plus ou l'on en est. Il n'y a pas eu d'explication. Il n'y a pas eu de mise à plat, de décryptage du problème qui a eu lieu. Et aujourd'hui on est sur un renforcement de positions qui joue sur les pouvoirs. »*

## **Une maturation du débat démocratique en construction**

La position stratégique choisie en fonction de jeux de pouvoir crée forcément des réactions et n'évite pas des critiques : *« L'outil intranet est une volonté de la fédération nationale qui souhaite équiper, former le mouvement, mais la FNFR n'a mis en place aucune politique volontariste pour développer First Class, aucune stratégie, aucun moyen. Quand il n'y a pas de projet politique explicite, ce ne sont pas les techniques de l'information et de la communication qui le pourront »*. Au sujet de l'analyse stratégique, Jacques Ardoïno précise que *« les phénomènes de pouvoir des organisations à travers les jeux de fonctionnement reste avant tout une théorie fonctionnaliste » (2)*. Il est vrai qu'aux Foyers Ruraux, il y a des bâtiments, des règlements, un outil Intranet, une charte. Ce sont des preuves tangibles de l'organisation. Mais l'intérêt pour les

---

(1) Extrait du compte rendu du Conseil d'administration FNFR du samedi 13 décembre, Paris 2003.

(2) ARDOÏNO. (J.) *Psychologie sociale*. Séminaire du Collège coopératif de Paris. Paris, Janvier 2005.

intranetes sociaux est de comprendre ce qu'il est possible de faire, ce qui, à travers les manifestations de l'intranet, renvoie à un groupement vivant, mobile, capable d'adaptation et d'évolution ; bref à un mouvement et non uniquement à une organisation. Pour cela une analyse institutionnelle et non organisationnelle semble appropriée pour des intranetes sociaux qui se posent la question, « *non pas du « pourquoi ? » mais du « pour quoi ? » : c'est à dire pour quelle finalité, pour quelles valeurs et pour quelle politique » (1)*. Dans cette démarche, il s'agit de préciser quel est le travail attendu ou la commande (2) du mouvement vis à vis de l'intranet, et de voir si elle a été formulée clairement en fonction ses valeurs fondatrices. Or, rien de précis n'a été fait dans ce sens : « *tout d'un coup, au sein des foyers ruraux, on nous propose d'utiliser un outil de communication interne qui va faciliter la communication entre la fédération nationale et les fédérations intermédiaires, qu'elles soient régionales ou départementales. (ton grave) On ne s'aperçoit pas qu'à ce moment-là ça va révolutionner le système de relation interne au mouvement. Mais personne n'est venu nous le dire. Tant que l'on ne sait pas, ce qu'on veut faire, on ne peut pas élaborer une politique. Et à ce moment là, la fédération nationale ne sera jamais exactement représentative et ne pourra pas élaborer une politique. Elle n'a pas les moyens de le faire uniquement du type subjectif avec deux trois personnes qui se disent « et bien moi j'ai ma sensibilité, je sais ce que ça représente ».*

De même, l'analyse institutionnelle est dans l'obligation de connaître quelle est la demande collective des adhérents et si elle s'est exprimée. Un exemple, lors d'un entretien, illustre une interrogation qui formule implicitement une « demande collective » par rapport à l'outil: « *Premièrement un outil que l'on ne connaît pas, qui nous fait peur, qui nous dérange. Deuxièmement de quelle manière les réticences culturelles, institutionnelles, et personnelles, sont contraires à l'outil ? ...Mais on en est pas là... Chacun y va de son interprétation jusqu'à ce que le conseil d'administration national sur la proposition du président vote un article de solidarité vis à vis du président qui valide la censure. Et là, il y a erreur à nouveau parce que si l'on devait voter uniquement sur une solidarité, j'en serai ravi, mais de voter quelque chose qui ne fait pas l'unanimité, ça m'interroge beaucoup ».*

Si l'on récapitule, au sein du mouvement, un nouvel outil de communication est disponible. Il en résulte une commande dont l'objectif est de « *faciliter la*

---

(1) ARDOINO(J.). *Psychologie sociale*. Séminaire du Collège coopératif de Paris. Paris. Janvier 2005.

(2) Les quatre notions de l'Analyse Institutionnelle sont : les analyseurs (petits incidents), la demande (approprié à des collectifs), la commande ( le travail attendu) et les implications (démarches d'intervention) ARDOINO (J.), LOURAU (R.). Op. cit., p. 35.

*communication* ». Il n'existe pas de demandes collectives exprimées, par absence de consultation à laquelle s'ajoute la méconnaissance de l'outil. Il en résulte une implication de certains utilisateurs qui s'en servent en finalité comme une sorte de jouet où l'on s'essaye à communiquer à distance sans en maîtriser les risques et sans l'investir de valeurs ou de finalités : « *Ah oui, t'es chez toi, hop, tu ouvres ta boîte (silence), moi, ce qui m'intéresse là dedans, c'est qu'on peut réagir dans l'instant. Il y a quelque chose qui t'interpelle, tac ! tu peux répondre tout de suite...* » ; « *quelquefois, dans un truc comme ça, après tu te dis en réfléchissant que tu n'as pas analysé ce que tu as dit* ».

Les résultats de l'analyse organisationnelle basée sur les jeux d'acteurs vont donc être différents des aspects que va privilégier l'analyse institutionnelle : *L'analyse organisationnelle essaye traditionnellement d'expurger toute subjectivité en décrivant les faits. Alors que l'analyse institutionnelle prête davantage de sens aux situations au travers de l'interprétation* » (1). La notion de temps est différente dans les deux approches : « *quand je parle du temps dans l'organisation, je parle d'un temps homogène, mesurable, d'un temps chronométrique ou chronologique* ». L'analyse institutionnelle tient compte du temps qui fait évoluer une institution et fait appel à des notions de « *maturation* » : *l'épaisseur du temps est un moyen de se faire, de se former en travaillant sur soi, de l'enrichissement des compétences plutôt de nature qualitative plus que quantitative. Il s'agit de durée* ». Jeux d'acteurs ponctuels et/ou interaction en maturité par la durée sur l'intranet ? Lors du conseil d'administration « *J.M.S. recommande de réfléchir à l'outil en tenant compte de l'éthique de la démocratie, et de la déontologie afin de mettre en place une représentation commune. Il précise que c'est un outil encore évolutif et qui n'a pas atteint toute sa maturité. M.C., a pour sa part, adopté une méthode radicale en effaçant la Conférence Coup de Cœur-Coup de Sang de sa messagerie car il est excédé de devoir déchiffrer tous les messages. A son avis, ce ne sont pas les outils qui ne sont pas matures mais plutôt ceux qui les utilisent* » (2). La réflexion politique sur l'outil est limitée au sein des instances décisionnaires, car l'outil est perçu uniquement dans son aspect fonctionnel au service de stratégies personnelles.

Ceci dit, continuons l'histoire du mouvement via l'intranet pour percevoir si, à travers une expression écrite interactive, une maturation se dessine ou non dans le temps de la part des intranautes ou s'ils sont uniquement dans des jeux d'acteurs « *capables de calcul et de manipulation, et qui s'adaptent et s'inventent en fonction des circonstances et des mouvements des partenaires* » (3).

---

(1) ARDOINO. (J.) *Psychologie sociale*. Séminaire du Collège coopératif Paris. Janvier 2005.

(2) Extrait du compte rendu du Conseil d'Administration FNFR du samedi 13 décembre 2003.

(3) CROZIER. (M.) FRIEDBERG. (E.) *L'acteur et le système*. Seuil. 1992. p. 45.

Les faits suivants vont confirmer au début des échanges que cet outil est un instrument de jeux d'acteurs en vue d'un maintien d'un pouvoir. Mais l'analyse des réactions va démontrer qu'une maturation de l'utilisation de l'outil vers un débat démocratique est en construction par la notion de « pouvoir partagé » propre à l'intranet. Les échanges débutent en réaction à un contrôle généralisé de l'outil, suite à une décision du conseil d'administration du 6 novembre 2004, où « a été votée la perte de qualité d'adhérents avec tous les droits, de 4 Fédérations départementales pour manquements de non-paiement des cotisations des personnes physiques (18 voix pour, 14 voix contre, 3 nuls et 2 blancs) » (1).

#### **Dimanche 7 novembre 2004 8h10**

*Message de H.G. (salarié régional) sur la conf intitulé « Tiens, les envois sont soumis au contrôle » et impossibilité d'ouvrir le message pour lire le contenu. Seul les titres des messages peuvent être lus et se suivent chronologiquement sur l'écran :*

18h N.M. : « c'est quoi ce cirque ? c'est noyauté First » (élu national)

20h A.M. : « la connerie à l'état pur »(salarié national)

23h A.M. : « En fait on peut parler par les titres... »

23h A.M. : « Ce sera plus long...mais bon... »

23h A.M. : « je viens de boire une tisane...délicieuse »

23h A.M. : « maintenant je vais me coucher... »

#### **Lundi 8 novembre**

8h R.S. : « merci de laisser le mouvement dans l'état » (salarié départemental)

8h R.S. : « ...ou vous l'avez trouvez en entrant ! »

10h P.F. : « vous voulez l'info, c'est simple... » (salarié Départemental)

10h P.F. : « foyersruraux..@... ..fr...merci de lutt »

10h P.F. : « Merci de lutter contre la censure »

10h P.F. : « Texte qui sera censuré c'est sur »

#### **Mardi 9 novembre 8h05**

*Message de J.M.L. (Président National)*

*« Le rétablissement d'accès à First Class en direction des structures et des professionnels sera effectif dans le courant de la journée. Le respect de la charte de l'utilisateur devra être respecté. Nous restons à la disposition de tous. J.M.L. Président National »*

#### **Mardi 9 novembre 18h09**

*Message de C.T. (élu départemental exclu) intitulé « cette pitoyable censure »*

*« Ce soir, mardi 9 novembre, je suis obligé de taper ce texte depuis ma fédé parce que je n'ai toujours pas récupéré mon accès à First Class. J'ai découvert la censure samedi 6 novembre, 1 heure après la fin du CA national, depuis plus rien. J'ai découvert la censure dans le cadre de mon engagement dans l'éducation populaire, imaginez !!! **JE SUIS DANS UNE COLERE NOIRE. C'est la honte.** Les responsables de l'exclusion de milliers de militants, les mêmes responsables d'une censure honteuse auront à s'expliquer. Le Conseil National du 2 octobre avait permis d'entrevoir un vrai début de réflexion, des échanges pertinents l'avaient confirmé, une mobilisation du mouvement laissait espérer...mais voilà à cause de quelques-uns l'élan va-t-il être stopper ?*

*C.T. (encore censuré) Secrétaire Général FDFR*

---

(1) Extrait du compte rendu du Conseil d'Administration FNFR du samedi 6 novembre 2004.

**Mercredi 10 novembre 9h41**

*Message de P.R. (bénévole) intitulé « au secours !!! on devient fou ».*

« Big Brother est de retour intronisé par un mouvement d'éducation populaire. Je ne rêve pas. A+ peut-être. Un bénévole militant qui en a plein le c... » (puis écrit en très grosse police) « Courage, l'homme est un risque à courir » (Kafi Yamgnane) »

**Mercredi 10 novembre 13h35**

*Message de C.B. (professionnel) intitulé « censure »*

(Il cite) « Si les délits sont bien réels (actes terroristes, pornographie, agressions racistes...) ils servent souvent d'alibi à la censure des contenus au nom de la protection de la société et du respect des normes morales. Il convient d'alerter tous les acteurs contre cette dérive préoccupante : la liberté d'expression sur l'internet est plus que jamais indispensable en période de crise et de difficultés... » « extrait du rapport final colloque international organisé par la Commission nationale française pour l'UNESCO adresse : [unesco.org/comnat/France/colloque](http://unesco.org/comnat/France/colloque) »

**Mercredi 10 novembre 15h20**

*Message de Y.R. (délégué syndical) intitulé « oui, mais »*

« Certes exclusion et censure sont des outils démocratiques à éviter. Mais le CA du samedi 6 a pris connaissance du déficit prévisionnel de 520000€ pour 2004 après 310000€ en 2003, ça laisse rêveur et on attend avec impatience 2005 ! Ne relâchons malgré tout pas notre mobilisation parce qu'il y a des postes en jeu, parce qu'il y a des structures Foyers Ruraux qui ont besoin du national, parce qu'il va de l'éducation populaire et du choix de société dont nous rêvons. Mobilisons nous pour redéfinir un sens à notre tête de réseau et pour trouver une crédibilité auprès des ministères » Y.V. Délégué Syndical

**Mercredi 10 novembre 16h05**

*Message de P.F. (délégué départemental)*

« EM ( celui qui est la cause de la censure validée en CA du 13 décembre 2003) nous informe sur le Forum de son impossibilité d'avoir accès à sa messagerie. Encore un exclu...Forum foyers Ruraux : [http : //81.....ace.....net](http://81.....ace.....net) » P.F.

**Mercredi 10 novembre 17h**

*Message de J.B. (salariée départementale)*

« Je viens de résumer à la Présidente de la FDFR les derniers rebondissements. Nous essayons, mais c'est très difficile de suivre l'actualité ! En tout cas je ne pense pas qu'il soit très constructif de museler « l'opinion publique », les actes de censure sont le plus souvent employée dans les régimes totalitaires. C'est un acte grave et qui sera lourd de conséquences...(...) »

J.C. Agent de développement FDFR »

**Vendredi 12 novembre 11h23**

*Message de A.R. (président départemental) « Cellule de crise, groupe de travail ? »*

« J'ai participé aux deux premières cellules de crise, l'une à Lyon l'autre à Paris. Nous avons tous à l'esprit d'œuvrer pour redresser au plutôt une situation globalement catastrophique. Deux objectifs importants s'imposaient à nous : faire face à l'urgence d'un énorme déficit ; envisager une restructuration indispensable pour éviter de perpétuer un tel dysfonctionnement. Les événements récents de décisions de suspensions ou d'exclusions de plusieurs fd remettent tous nos efforts en question(...). La situation est grave, nous ne pouvons accepter ces choix arbitraires qui vont à l'encontre d'une reconstruction souhaitable, d'une démocratie participative. Par solidarité je m'exclurai de la cellule de crise proposée. (le Conseil d'administration du 6 novembre 2004 a voté la composition d'un groupe de travail en prolongation de la cellule de crise).

Je ne participerai qu'aux assemblées où seront de règle la libre expression, l'esprit critique servant l'intérêt collectif »(...) J'espère que ces exclusions ne s'éterniseront pas, le mouvement serait bien compromis et sans changement radical des comportements des personnes dirigeantes, nos perspectives seraient vouées à un constat d'échec, à un avenir bien sombre »

**vendredi 19 novembre 18h23**

*Message de C.T. (élu départemental exclu) intitulé « ne l'oublions pas »*

« Voilà 14 jours que je suis privé de First Class, ne l'oublions pas !!! »

**Samedi 20 novembre 10h52**

*Message de P.P. (élu départemental)*

« Messieurs les élus du national, expliquez-vous !!! et redonnez lui son accès. Cela ne ressemble plus à rien. Merci d'avance. P.P. Président du Foyer Rural et Trésorier Départemental. »

Ces quelques échanges confirment que les jeux d'acteurs sont souvent dominants, où chacun cherche à explorer les « marges de liberté » (1) pour développer l'étendue de la zone placée sous sa responsabilité et ainsi augmenter son pouvoir d'influence. Ces marges de liberté, l'intranete s'y engouffre. Utiliser les titres pour communiquer, utiliser une autre adresse non censurée. A contrario, la perte de ces espaces d'influence ne diminue pas le pouvoir qui s'appuie sur un statut, mais affaiblit l'autorité de celui qui le détient et donc de sa parole ou de son oralité écrite (2). En exemple, la censure n'est pas appliquée pour celui qui traite le président de « Big Brother » et qui tient des propos grossiers. La charte est donc appliquée de façon arbitraire sans réelle cohérence.. Il y a perte de crédibilité dès que les sources du pouvoir se fissurent. La maîtrise de la communication n'est pas, dans ces échanges, complète et amène des contradictions qui desservent ceux qui détiennent le pouvoir. La justification de la censure est totalement absente et n'est pas explicitée. De fait, la maîtrise de l'environnement interne et externe est fragilisée par les multiples réactions de colère qui en découlent. En réponse à cette situation délicate, la notion de respect est utilisée comme un garde-fou par le président : « *Le respect de la charte de l'utilisateur devra être respecté* ». Cette redondance du mot respect utilisé deux fois dans la même phrase peut être interprété comme une volonté de tenir à distance un autre pouvoir, un contre-pouvoir qui voit le jour, non maîtrisé et qui déstabilise. En ce sens, l'intranet par son

---

(1) La marge de liberté de l'acteur : « *Dans les situations les plus extrêmes, l'homme garde toujours un minimum de liberté et qu'il ne peut s'empêcher de l'utiliser pour battre le système* » CROZIER. (M.) FRIEDBERG. (E.) *Op. cit.*, p. 42.

(2) « Le pouvoir est lié à un statut. L'autorité, dérivé des mots « auteur » et du latin « augere », (faire croître) se définit comme ce qui fait croître l'humanité. Celui qui a autorité c'est celui dont la parole compte. L'autorité est liée à une parole. Nous ne sommes pas un corps mais un esprit. Croître en l'humanité c'est devenir pleinement humain. » in HERFFRAY(Ch.) *Rapport au pouvoir*. Séminaire itinérant de Peuple et Culture, Strasbourg, novembre 2004.

expression libre favorise l'émergence d'un espace de pouvoir partagé. Cette dimension constitue réellement une nouveauté dans les outils de communication « traditionnels » des Foyers Ruraux. Par exemple, la contestation dans la revue *Animer* est inexistante. Une loi, d'ailleurs, oblige les revues des collectivités locales à laisser un espace à l'opposition, qui par nature, n'est pas applicable dans les revues privées. La lettre info-rural est totalement contrôlée. Chaque mot est vérifié pour conforter une politique en cours. Il n'existe pas de colonne « point de vue » qui favoriserait le débat interne.

Ce silence des tenants du pouvoir organisationnel, suite à ce contrôle généralisé de l'outil confirme également que nous sommes dans une logique où le temps est cadré. Ce qui est fait, est fait. Or ce n'est pas la même implication pour ceux qui sont en réaction face à la censure, et qui, eux, développent un discours qui s'oppose aux silences des tenants du pouvoir. On peut discerner, entre la commande de censurer l'ensemble des intranautes et la demande d'une libre expression, une implication d'élus qui déclenche un discours alimenté de valeurs collectives liées au mouvement. Si l'on compare les réactions par rapport à la censure entre le CA du 13 décembre 2003 et celui du 6 novembre 2004, l'évolution d'une maturation des discours exprimés sur Firt Class et portés par les élus se certifie. Ils sont plus nombreux et travaillés sur la censure. Ils sont, de plus, portés par des salariés qui relayent l'information de façon spontanée ou de façon plus travaillée en citant des faits ou références officielles (l'Unesco). Cet effet a une importance vitale car « *si l'institution n'a plus d'histoire et la conscience de son histoire, sans valeur, elle est condamnée à mourir* » (1). Or quelles sont les valeurs défendues au regard des cinquante ans d'histoire de l'institution ? Résister contre l'injustice - créer une solidarité - former - défendre le monde rural - la démocratie interne - la promotion sociale, l'invitation au débat - la diversité culturelle. Il est vrai qu'à partir des années 1980, la notion d'organisation dans le mouvement sera privilégiée : Décentralisation de l'Etat - professionnalisation du mouvement - diversification des ressources - précarité de l'emploi - période européenne - solvabilité des emplois - informatisation du mouvement et finalement la question clé : « *comment passer dans le 21<sup>ème</sup> siècle via les nouvelles technologies ?* »

Et pour quoi ? « *On a un outil révolutionnaire en tant que revendication et on n'a pas une culture qui nous autorise à l'utiliser* ».

---

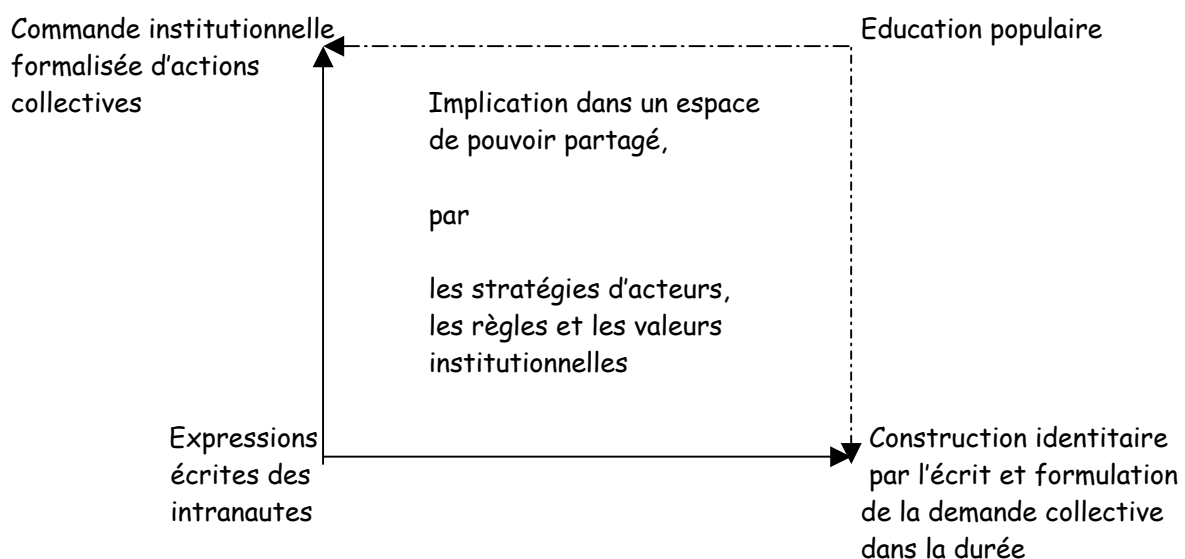
(1) ARDOINO. (J.) *Psychologie sociale*. Séminaire du Collège coopératif de Paris. Paris, janvier 2005.



## En conclusion d'un nouvel espace démocratique

Dans le schéma synthétique du cadre d'analyse présenté (page 45), « la stratégie et les règles institutionnelles » citées dans le texte correspondent bien au croisement de deux dimensions : la construction identitaire de l'intranaute, même si le statut du professionnel ou du bénévole sera abordé dans le prochain chapitre, et la commande de l'action collective. Celle-ci, à la demande des intranauts, doit être clarifiée et formulée. Cette commande est acceptée ou refusée par les adhérents qui s'engageront dans ce nouvel espace d'expression « libre » que permet l'intranet. Ceci dit, le cœur du cadre d'analyse intitulé « la stratégie et les règles institutionnelles » doit être malgré tout rectifié. Premièrement, rajouter un « s » à « stratégie » car celles-ci sont plurielles et se nourrissent d'une approche organisationnelle et/ou institutionnelle. Deuxièmement, c'est l'expression d'un pouvoir partagé émergent qui se construit et dont les conséquences ont pour effet de contrer des abus de pouvoirs dominants. Cette dimension permet une vraie évolution dans l'histoire du mouvement, dont il faut signaler l'existence. Troisièmement, ces stratégies se nourrissent de règles et de valeurs institutionnelles.

À propos de « la demande identitaire » elle se constitue par l'écriture de l'intranaute social qui dans la durée prend une dimension collective. Tout ceci, le schéma doit le préciser. A l'opposé la commande, elle, se formalise sous la pression de la demande collective et de façon démocratique dans les réunions institutionnelles. Là, l'intranaute social se doit de relayer de façon officielle et classique à travers sa légitimité l'information sur l'intranet. Enfin, il reste à développer la troisième dimension du cadre d'analyse lié à l'engagement. A cette étape intermédiaire, le schéma du cadre d'analyse devient :



Concernant mes hypothèses formulées (page 46), la première est quelque peu bousculée. L'intranet s'inscrit bien dans une démarche d'éducation populaire dans le sens où des échanges écrits *font prendre conscience à l'intranaute lecteur, porteur de demande(s) et de valeur(s) collectives exprimée(s)*, d'être un acteur *en fonction de son écriture consensuelle ou conflictuelle dans le cadre des actions institutionnelles du mouvement* ». La seconde hypothèse, également, s'adapte avec quelques précisions : « l'intranaute acteur social consolide bien la démocratie au sein d'un mouvement d'éducation populaire par sa contribution volontaire, liée à une oralité écrite comportant des règles *centrées sur des valeurs collectives du mouvement*, soumises à l'ensemble des adhérents *lecteurs*. Il favorise ainsi, par la coopération ou le conflit, non pas une implication individuelle ou collective des acteurs mais *son implication et son positionnement d'acteur dans un espace de pouvoir partagé lié à l'exercice d'une commande institutionnelle formalisée et d'une demande collective s'inscrivant dans la durée*. En ce sens, l'outil s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire. Enfin, la rectification de la troisième hypothèse se précise car elle n'introduit pas des indicateurs, mais une technique d'analyse spécifique à une institution, à un mouvement : l'intranet est bien une production périodique d'écrits qui permet aux intranauts sociaux, par *une analyse institutionnelle et ses composantes*, de se situer dans une évolution d'un mouvement d'éducation populaire et ses mutations. Par ce biais, la situation et l'état d'une éducation populaire en mouvement permanent peuvent être identifiés et de fait contribuer à restituer une histoire collective.

## Chapitre VIII

### Engagement éthique et temporalité

#### Bénévole, professionnel, militant

La question de la relation entre professionnel et bénévole a toujours été récurrente dans le mouvement, car elle est centrale, et les conséquences sont primordiales : *« la vie associative n'est jamais aussi forte que quand elle parvient à gérer cette relation "maudite" entre salariés et bénévoles, quand elle réussit à dépasser cette dualité, à transformer en force, en alliance, cette tension instigatrice de lien social »* (1). Elle est « maudite » car elle est complexe. Le bénévole est une personne élue ou non et qui agit de façon volontaire. Le professionnel est une personne rémunérée au service de la politique et des orientations fixées par les instances statutaires. Là, où, souvent ils se croisent, c'est dans le militantisme, dans l'engagement associatif. Jacques HÉDOUX précise que *« le militant est un adhérent bénévole ou salarié de l'association qui volontairement et explicitement se reconnaît, fût-ce de manière contestataire et conflictuelle s'il veut les faire évoluer, dans les finalités, buts, modes d'organisation et styles d'être et d'agir, individuels et collectifs, de l'association »* (2). Les Foyers Ruraux parle ainsi de bénévoles militants et de professionnels permanents à l'exemple de celui-ci qui s'exprime : *« Il est vrai que quand on met à égalité le militantisme du professionnel et du bénévole , on s'aperçoit alors que le rapport de pouvoir est forcément différent et qu'il doit être traité très clairement par des délégations ouvertes. Les bénévoles délèguent la conception de l'outil, la mise en œuvre des outils et des moyens pour aller vers un objectif. Ils portent par délégation aux salariés la responsabilité de l'analyse et un recadrage de la situation par rapport au projet politique. »* Cette complémentarité est souvent partagée même si les modalités changent selon les personnes. Un bénévole militant s'exprime : *« Je crois que c'est une erreur fondamentale de penser que les professionnels et les bénévoles sont au même niveau. Les professionnels sont les forces vives du mouvement au même titre que les bénévoles mais de façon différente. Mais on ne peut pas penser que ce soit des collègues qui ne vont pas dans la même direction et pour des mêmes buts »*. Alors, que se passe t-il sur l'intranet ?

---

(1) MARTIN (N.). *Pour une ambition politique du projet associatif : une articulation nécessaire entre élus - bénévoles et professionnels*. Ecole Nationale de la Santé Publique, mémoire, 2004. p.50.

(2) HEDOUX (J.). *Définir et dénombrer les acteurs associatifs*. La revue de l'économie sociale n° XIV, Avril 1988 in MARTIN (N.) *ib.*, Ibid. p. 50.

« Avec l'intranet, on s'aperçoit que dans l'utilisation qui en est faite, la frontière entre les militants, bénévoles et professionnels s'amenuise. Pour nous, ça devient un outil qui participe à la mise en réseau d'acteur à des échelles territoriales différentes avec cette capacité de mutualiser à la fois de la ressource de l'information et de l'intelligence » Dans ce cadre, la relation est technique. L'échange d'informations, la mutualisation contribuent à réaliser la demande. Dans le cadre de la commande, les jeux d'acteurs reprennent le dessus. L'autorité de tel professionnel ou de tel bénévole est repris par le politique, par leur statut. Le militant peut toujours s'exprimer. C'est son engagement éthique. Mais le collectif impose sa force de pression sur l'individu au regard du droit moral ou institutionnel. Toute implication dans un échange interactif provient forcément d'un acte d'engagement individuel qui doit tenir compte de la dimension collective. Dans le cas contraire, l'intranautisme n'est pas dans la réalité.

## Entre individu et collectif

Autour de l'engagement, une relation s'installe sur l'intranet entre individu et collectif : « La rencontre entre l'avenir individuel et l'avenir collectif apparaît dans le fait que nous ne sommes pas maître de nous désolidariser de cet avenir collectif. L'avenir possible pour l'individu à un moment donné se détermine en grande partie par les forces collectives qui se montrent efficaces dans la formation et la transformation de la collectivité contemporaine » (1). Des forces collectives présentes qui sont au service d'une démarche de formation de l'individu qui reste libre et responsable : « l'engagement est un acte libre que l'on ne doit confondre ni avec une opération purement intellectuelle ni avec l'embrigadement aveugle. Acte libre parce qu'il traduit une décision de la personne qui prend conscience de sa responsabilité propre et réalise sa formation positive en tant que personne » (2). Cette volonté de liberté s'exprime dans un contexte collectif. Le risque est d'être embrigadé par le collectif et de perdre sa responsabilité à se former. « L'embrigadement provient du fait que la personne ne peut ou ne veut plus réaliser sa propre formation. Se laisser emporter par un mouvement puissant, une telle désertion de la responsabilité personnelle n'a rien à faire avec l'acte libre que nous décrivons ici et essentiel pour la qualité humaine » (3). Une autre menace pour l'individu est que sa responsabilité évolue hors de la réalité : « Nous avons un deuil douloureux à

---

(1) LANDSBERG ( P.L.). *Réflexions sur l'engagement personnel*. Revue 20ème siècle. Presse de Sciences Po. Octobre décembre 1998.

(2) Id. *ibid.*

(3) Id. *ibid.*

*assumer : nous ne pouvons pas prévoir le résultat de nos actions. Le défaut majeur de la pensée classique de l'engagement était un ensemble de coordonnées qui prétendait donner la réalité à venir : je peux penser l'avenir, mais ne pas le placer au cœur de mon action. Le deuil doit se faire sous peine d'invalider tout engagement : axer notre action sur l'avenir est axer notre action sur l'imaginaire » (1). L'individu est donc en interaction avec le collectif. Sa volonté première est sa formation à la responsabilité ; son engagement est alimenté par les valeurs collectives présentes, sans besoin de définir un avenir collectif strict, s'il n'a pas les moyens de le mettre en œuvre, sous peine de se séparer de la réalité et de risquer de se désengager à terme : « on va faire ça, ça va être très coopératif, tout le monde va y participer, voilà, mais dans les faits, aujourd'hui, loin de là, l'implication du réseau pour fournir les contenus, y compris même au niveau des chefs de projets nationaux, (est inexistante) ». Souvent le désengagement devient une force d'inertie collective apparente sur des conférences : « Il y a une force d'inertie et c'est bien révélateur de ce que les gens ne se sentent pas appartenir à un mouvement. Un mouvement, c'est quelque chose qui bouge (silence). Qui bouge...et là ça ne bouge pas, et ça me gêne que ça ne bouge pas. Parce que les gens sont là sur une initiative personnelle, sur des engagements personnels car ils ont des idées à défendre et sont amorphes ! » Certains ne se sentent donc pas appartenir à un mouvement, mais d'autres pensent le contraire. « M.C.P. parlait du fait que First class lui avait permis de se rendre compte que les gens au sein du mouvement étaient dans la même recherche qu'elle, elle a dit elle-même qu'elle se sentait appartenir à un mouvement. Je pense que ces réseaux peuvent créer des sentiments d'appartenance à des territoires, à des idées partagées et trouver des gens qui sont sur des même problématiques. » Synthétisons alors l'engagement de l'intranaute social : Premièrement j'assume mon expression. Deuxièmement je partage les valeurs du collectif d'appartenance. Troisièmement, je ne m'engage que si les forces vives du collectif m'alimentent dans ma formation à la responsabilité. Quatrièmement, je refuse tout résultat d'avenir collectif qui déresponsabilise. Cette énumération me rappelle une expérience de spéléologie où nous avançons sans savoir: « Nous sommes 12 à nous perdre dans d'innombrables galeries. Seule l'eau de la rivière et les lampes à torches nous relie au monde du vivant : l'unité d'un groupe, la confiance réciproque, la solidarité et la culture humaine face à la puissante force de la nature ». Une sacrée expérience dans la formation à la responsabilité.*

Que devient l'engagement des intranautes dans le mouvement ? Des engagements collectifs s'affirment. Une situation de résistance commence après le CA du 6 novembre. Vérifions si la notion d'engagement de l'intranaute social est confirmée. Pour reprendre l'histoire, le 2<sup>ème</sup> collège constate à ce jour que

---

(1) BENASAYAG (M.). *Abécédaire de l'engagement*. Bayard Paris 2004. p. 120.

First Class est devenu un outil de contrôle pour une poignée de personnes, l'équipe dirigeante du mouvement ; il décide d'abandonner l'utilisation de First Class pour contre-carrer la censure et la surveillance par l'administrateur, et de créer un nouvel espace d'expression libre hors du mouvement. Ainsi, le mardi 9 novembre 2004 à 12h 17, « l'intranet off » se crée à partir d'une liste de diffusion d'adresses de messageries personnelles hors First Class. Certes, il est plus rustique, mais plus sûr ! First Class se trouve de fait neutralisé. Son utilisation devient alors pour les intranauts, représentants du 2<sup>ème</sup> collège, un support pour des messages très travaillés, élaborés de façon collective dans une logique de pouvoir partagé.

**Mardi 9 novembre 2004 (off)**

*Message de R.R. sur « l'intranet off » intitulé : réflexions et lu par 3 personnes*  
« C'est y est j'ai vos références. Je cherche un moyen pour S.S., M.B. et J.C. »

**Mercredi 10 novembre 16h14 (off)**

*Message de M.B. intitulé « première fois » et lu par 5 personnes*  
« Juste un essai pour voir si déjà nos adresses sont bonnes. Il y a urgence à ce que l'on échange. Même demain s'il le faut. M.B. »

**Mercredi 10 novembre 16h14 (off)**

*Message de M.B. intitulé « suite en soirée » et lu par 5 personnes*  
« Je craque avec ma messagerie de la poste, donc je passe car je sais faire. Ci-joint les deux textes ; notes sur CA du 6/11/2004 et Notes du 2<sup>ème</sup> collège. Dites quelque chose avant demain midi please. Répondez moi sur mon adresse M.B...@la poste. A bientôt. »

**Dimanche 14 novembre 10h13 (off)**

*Message de S.S. (pas de titre)*  
« C'est avec un peu de retard que je me mets au travail et je prends connaissance du texte. Je suis OK et je serais d'avis d'insérer les remarques de M.. ; Ayant discuté avec un élu du bureau national, ils se foutent de l'impact de First Class qui est pour eux très minime...cela représente dans le meilleurs des cas 700 personnes (j'en compte à la louche 200 actifs) sur l'ensemble du mouvement. Voilà @bientôt S. »

**Lundi 15 novembre 9h30 (sur First Class)**

*Message de M.B. intitulée « position du 2<sup>ème</sup> collège » lu sur la conf mouvement rural*  
« Les représentants du 2<sup>ème</sup> collège ont souhaité d'un commun accord prendre du recul sur la situation en court afin d'établir un compte rendu du Conseil d'Administration et de vous proposer une méthode de travail à venir. Tout d'abord, il nous semble indispensable de vous relater la position que nous avons eue lors du CA du 6 novembre. Les 5 représentants du 2<sup>ème</sup> collège sont intervenus pour tenter d'influer sur le vote et rappeler aux différents élus présents l'importance et la responsabilité qu'ils prenaient quand à un risque de scission à venir d'un arrêt brutal de la dynamique retrouvée dans le réseau (1). Nous avons parlé d'erreur monumentale, d'effet

---

(1) Une action nationale par internet « Pétition pour sauver la FNFR » in <http://www.mouvement-rural.org/article> a été lancée courant octobre 2004 pour dénoncer la diminution de subvention du Ministère de l'Agriculture. De nombreuses structures locales s'étaient mobilisées pour récolter des signatures d'élus parlementaires et locaux.

d'implosion si l'exclusion était votée. N'évacuant pas le problème posé par les 4 fédérations, bien au contraire et étant à l'écoute de leur argumentation, nous avons proposé qu'avant le vote de l'exclusion, il faille travailler sur les statuts de façon concertée. (...) Après le vote, nous 2<sup>ème</sup> collège, devons prendre une décision quand à la position à tenir. Restons nous au CA de l'Après-midi ? oui ; Restons nous dans les instances malgré notre désaccord ? oui. Est-ce que participer c'est cautionner obligatoirement ? non. Nous restons au moins jusqu'à la prochaine AG ; nous informerons nos adhérents de la situation pour ne pas porter caution aux décisions. Au lendemain du vote, le bureau avait prévu de bloquer les services de la FNFR en direction des 4 fédérations exclues et surtout de First Class pour limiter le tollé qu'allait engendrer le vote. En aucun cas nous ne cautionnons cette gestion de First Class. L'évolution du mouvement passe également par cet outil. Espace qui doit être de libre expression, qui favorise la construction d'une identité du mouvement, enfin un espace de valeurs collectives partagées. La crise actuelle du mouvement, ce n'est pas uniquement une crise financière, c'est une crise de sens, une crise de valeurs. Pour beaucoup d'entre nous, l'éducation populaire reste l'élément moteur de notre intégration culturelle et sociale. L'éducation populaire, c'est notre croyance dans l'action collective qui doit nous rendre conscient et nous apporter du sens permanent dans le rapport aux autres, à nos réseaux d'appartenance.

Alors résistons !

Appliquons nos droits d'adhérent responsable. Sollicitons chacun de nous, le 1<sup>er</sup> collège. Demandons leur individuellement, collectivement, qu'ils interviennent de façon officielle et conformément aux statuts de la FNFR pour suspendre le vote du 6 novembre lors du prochain CA dans l'attente d'une plus grande concertation et changer les statuts en vue d'une plus grande démocratie se traduisant par une représentativité digne de notre mouvement. Tant que la confidentialité des conférences First Class ne sera respectée, nous continuerons malgré tout à vous informer par liste de diffusion extérieure si nécessaire. Ceci dans l'objectif de rester force de proposition pour construire et soutenir les élus du 1<sup>er</sup> collège qui souhaitent une grande concertation démocratique en vue de résoudre la situation et sortir de la crise. Si vous voulez préserver votre confidentialité vous pouvez nous transmettre votre mail hors First class par téléphone à votre correspondant de votre région respective.

Les représentants du 2<sup>ème</sup> collège.

**mercredi 17 novembre (off)**

*Message de R.R. lu par les 5 représentants du 2<sup>ème</sup> collège (sans titre)*

« Nous avons mis notre message au milieu du silence, c'était peut-être bien au fond. Nous avons réussi à faire un message, je crois, où chacun a pu se reconnaître ; et jouant de nos complémentarités, le message s'en est réellement trouvé enrichi, à mon avis. Peu de réaction sur la messagerie, mais beaucoup de téléchargement. First class a fait beaucoup de bruit, mais combien dans les campagnes ? Peut-il y avoir une ré appropriation ? Comment ? Ne serait-il pas utile de s'interroger sur les incontournables de la FNFR ? Pour faire quoi ? Comment nous voyons la suite ? Un peu brouillon tout ça. J'ai entendu quelqu'un dire : faire des suppositions, c'est se mettre dans la position d'écoute. R.R. »

Qu'observons nous ? Une implication des auteurs dans un texte travaillé et collectif ; des propositions de jeux d'acteurs en vue d'acquérir des marges de liberté ; du sens dans la démarche en référence à des valeurs d'ouverture au débat ; un avenir collectif interrogatif exprimé. Toutes ces postures indiquent une volonté explicite des auteurs de s'engager de façon collective sans prétendre individuellement à des scénarios irréalisables. Pour quoi ? Pour défendre et

servir un mouvement d'éducation populaire : *« l'éducation populaire, surtout aujourd'hui, elle se bat pour l'accès à la connaissance, l'accès au savoir. C'est des grands mots. Mais l'accès à la compréhension des choses et au fait de pouvoir parler librement, aujourd'hui ça se joue avec des outils comme celui-là. C'est évident et c'est le grand combat de l'éducation populaire aujourd'hui. Il faut qu'on saute là dessus quoi. »* Alors je ne résiste pas à redéfinir dans ce contexte une éducation populaire vu par un intranaute social : c'est la capacité d'une écriture interactive à conscientiser le lecteur afin qu'il devienne à son tour, un auteur apportant du sens permanent dans son rapport à l'ensemble des intranauts et à son association.

### **Technicité et conscience historique vivante**

Écoutons, au sujet de cette opportunité technologique ingénieuse, le vécu du technicien responsable : *« C'est pour ça d'ailleurs que dans la démarche du projet AUPRES (programme européen de la FNFR autour des nouvelles technologies) telle que je la concevais avec un esprit cartésien d'ingénieur, on était en capacité et on avait les moyens de ratisser large, de faire remonter plein de choses. Dans une stratégie organisée ce n'est pas possible. On est réduit à des stratégies de coup »*. Le psychanalyste Michel Benasayag consolide ce constat : *« Notre société voudrait croire que la technique nous permet de tout modifier. Le concept « de longue durée » s'oppose radicalement à cette illusion. Si l'on part de l'hypothèse qu'il existe au contraire des invariants historiques, ceux-ci sont une manifestation de la longue durée qui peuvent émerger si la lutte est moins vive. L'engagement n'est jamais une simple défense des acquis. Aucune époque ne résout les problèmes une fois pour toutes » (1)*. Au regard de l'histoire du mouvement, les invariants des Foyers ruraux existent ; ils réapparaissent à chaque décennie : la lutte pour le pouvoir, la lutte pour une démocratie interne, des tensions avec le Ministère de l'Agriculture, la carence de l'information, « l'inopérence » des commissions de travail, la rétention de l'information, l'amateurisme dans la gestion et l'organisation. Que faire ? *« L'engagement commence avec la reconnaissance de notre fragilité fondamentale et du caractère éphémère de tout phénomène humain. On ne lutte jamais une fois pour toutes. L'action est une exigence permanente, elle peut créer des irréversibilités mais n'en finit jamais avec l'éphémère » (2)*. Dans le cadre de l'Action « AUPRES » le document bilan cite : *« l'étude des besoins avait fait ressortir que les structures ont plus de difficultés d'organisation que de déficits de compétences : la gestion des ressources humaines - l'organisation du*

---

(1) BENASAYAG. (M.) *Op. cit.*, p. 178.

(2) Id. *ibid.* p. 180.



travail - la gestion administrative et financière. (...) On constate même que certains outils de gestion préconisés par la FNFR sont déconseillés par ses propres professionnels. (...) Seul le prototype « Mobiliser à distance » a expérimenté le développement de l'usage des TIC au bénéfice d'un projet départemental (...) mais qui ne peut constituer un modèle généralisable sur l'ensemble du mouvement » (1). Enfin, l'ingénieur chef de projet cite la conclusion du document comportant entre parenthèses et en caractère gras une intervention quelque peu subjective : « Il s'agit de développer une approche collective, volontariste, systématique et organisée de l'action collective (**Mais est-ce possible aux Foyers Ruraux ?**) qui permette d'évaluer de façon précise les forces du mouvement et de produire des éléments qui améliorent son efficacité et légitiment l'intérêt de l'éducation populaire ». Rentabilité, stratégie, objectif, organisation, ... et pourtant, ne serait-il pas plus judicieux avant tout projet à dimension nationale, de tenir compte du fait que les forces vives du mouvement ont à se remémorer l'histoire et à « acquérir une conscience historique vivante ?, n'est-ce pas avant tout de se constituer une conscience embrassant des cercles toujours plus vastes de possibilités ? : l'historicité est souvent douloureuse mais nous n'avons ni le droit ni la possibilité de nous refuser à sa réalisation en nous » (2). Au sein du mouvement, de ce point de vue, l'engagement des adhérents s'alimente donc par leur acquisition d'une conscience historique vivante. De fait, l'intranaute social se doit d'être un passeur formé et conscientisé à cette dimension de l'engagement. Sa formation à une technicité quelconque est alors au service de l'éducation populaire si sa conscience historique vivante des valeurs collectives du mouvement devient « l'âme » de son action éducative dans le mouvement. « Dans les écoles d'ingénieurs, c'est l'organisation qui prédomine. Plus on s'organise, plus on devient vulnérable. L'organisation ne résout pas tout ». (3) Pour reprendre l'expression de Lansberg, les intranutes sociaux en éducation populaire ne devraient ainsi pas avoir le droit ni la possibilité de se refuser à la conscientisation des valeurs historiques du mouvement.

En déduction, l'engagement de l'intranaute social a comme éthique de transmettre, par ses écrits, les valeurs historiques de sa structure, de son organisation, et de ce qui fait autorité dans ce qui fait croître la situation. En connaissance du contexte, il assume ses écrits dans le quotidien qui va marquer sa propre histoire. Des écrits qu'il doit défendre et fidéliser contre les invariants historiques de la situation insatisfaisante.

---

(1) Collectif. *Après suite : Proposition d'orientations*. FNFR janvier 2004. p. 12.

(2) LANDSBERG (P.L.). *Op. cit.*

(3) ARDOINO. (J.) *Psychologie sociale*. Séminaire du Collège coopératif de Paris. Paris Janvier 2005.

Vérifions alors si une conscience historique vivante des valeurs de l'éducation populaire est perceptible sur l'intranet et si elle se traduit par l'émergence ou la consolidation d'un engagement collectif au service du mouvement. Face à la situation de crise engendrée par les décisions du dernier conseil d'administration de novembre 2004, plusieurs structures adhérentes prennent positions et les officialisent sur First Class.

**Vendredi 19 novembre 16h10**

*Message de L'union régionale de B. sur la conf mouvement rural, sans titre.*

« Madame, Monsieur, Administratrice, Administrateur national.

L'Union régionale de B. suite aux décisions prise par le conseil d'administration du 6 novembre, propose ses services de médiation et suggère de votre part que vous sollicitiez le président, la tenue d'un conseil extraordinaire qui propose : l'annulation de la décision de suspension des fédérations exclues ; la convocation d'une assemblée générale extraordinaire pour examen de la modification des statuts ; la création d'un espace de concertation nationale représentative permettant d'analyser la crise financière et structurelle ; une transmission des relevés de décisions des réunions du bureau, conseil d'administration et autres instances, sous huit jours, sur First class et par tout autre moyen disponible. (...) Nous savons que la haine n'a jamais été un carburant et que la table des négociations est le passage obligé (...). Sincères salutations associatives J.P.V. Président Régional de B. G.N. Président de la FDFR..C.B. Président de la FDFR..M.L. vice-président de la FDFR.. »

**Lundi 22 novembre 10h12**

*Message de l'union régionale de Br, intitulé « mobilisation »*

« Bonjour, nous avons reçu du député Mr P. une réponse : il a expédié un courrier au Ministre Gaymard pour attirer l'attention sur la situation du mouvement ».

**Lundi 22 novembre 10h15**

*Message de la fédération du H.. intitulée « lettre ouverte au Président de la FNFR »*

« Le Bureau de la FDFR souhaite réagir à la situation actuelle (...) et apporter quelques éléments de réflexions. Quelques constats : Les administrateurs n'ont toujours pas été destinataires du compte rendu du conseil d'administration du 6 novembre dernier ! L'exclusion des FD ne figurait pas à l'ordre du jour ! Peu de considération des propositions émanant des adhérents (Foyer Rural, FDFR, URFR) et donc un sentiment de ne pas être entendu. Cela amène à s'interroger fortement sur le fonctionnement du bureau de la FNFR et sur sa capacité à véhiculer les valeurs de l'Education Populaire auxquelles nous sommes fortement attachés. (...) En conséquence, nous demandons au président de communiquer clairement et sans ambiguïté sur sa stratégie actuelle. (...) la FDFR propose la mise en place d'un audit suivi d'un débat avec l'ensemble des acteurs du mouvement sur les besoins et les orientations de la FNFR au cours d'une assemblée générale extraordinaire . Le bureau de la fédération départementale des Foyers Club du H.»

**mardi 23 novembre 10h15**

*Message de l'union régionale de P. intitulé « réflexions du CA de L'union régionale P. »*

« Le conseil d'administration de l'Union Régionale réuni le 6 novembre a débattu des difficultés de la FNFR. Il décide de continuer les démarches nécessaires pour soutenir la FNFR (...) Les fédérations de P. ont déjà alerté les élus du département et de la région. Il souhaite que de vraies informations soient diffusées sur First Class de la part du conseil d'administration national. Il regrette que jusqu'à présent les informations qui circulent sur First Class soient

partielles et partisans, ne reflétant aucunement le dynamisme des membres du réseau, dynamisme qui s'est exprimé lors du conseil national du 2 octobre dans les commissions de travail. Il demande la mise en place d'un grand débat national. Pour que notre mouvement surmonte cette crise et poursuivre dans le souci de l'éducation populaire., La Présidente URFR P., M.C. »

**Mardi 23 novembre 2004 17h**

*Message de FDFR..sur la conf mouvement rural*

« Voilà 18 jours que je suis privé de FC, ne l'oublions pas !!!! C.T. Secrétaire Général FDFR »

**Mardi 23 novembre 18h10**

*Message de M.P.Q. (déléguée générale) intitulé « réunion du groupe de travail pour la restructuration de la FNFR »*

« Ces quelques mots pour vous informer que le groupe de travail issu de la cellule de crise et prévu par le conseil d'administration du 6 novembre 2004 s'est réuni aujourd'hui autour de deux objectifs suivants : la restructuration de la FNFR et la révision de statuts. (...) Le travail a porté essentiellement sur le premier point. C.B. et moi-même, préparons ardemment le compte rendu pour que vous l'ayez le plus tôt possible ; on ne change pas une équipe qui gagne ! Je rappelle aux collègues que ce compte rendu sera une proposition qui pourra être amendée... Les présents étaient : J.G. Présidente du P.-L., C.B. Présidente de la FD S.-M., L.D. administrateur de la FD des L., M.S. Président de C.M., F.L. Trésorier National, M.E. Administratrice de la FD des Y., J.M.L. Président de l'A. et national, N.M suppléante déléguée du personnel, J.T. intersyndicale et M.P.Q. Déléguée Générale FNFR. La prochaine réunion est prévue le mercredi 15 décembre. Cordialement à vous M.P.Q. Déléguée Générale FNFR »

**Mardi 23 novembre 20h45**

*Message de G.V. (salarié départemental) intitulée « Cellule de crise »*

« La cellule de crise installée lors de l'assemblée générale de la FNFR le 2 octobre dernier se réunira jeudi 25 novembre à partir de 10h. GV Membre de la Cellule de Crise.

**Mercredi 24 novembre 9h08**

*Message de J.E. (salarié régional) intitulé « Re : mobilisation »*

« Pour infos, députés sénateurs ont interpellé Sarkozy et Gaymard en posant des questions écrites. On les tiens à disposition de la FNFR. Une question cependant : Qui est la personne référent à la FNFR. Comment gère-t-on cette mobilisation qui peut sembler floue de loin et puis...est-on encore crédible dans le borbier dans lequel on se trouve entre les exclusions, le climat de haine, l'absence de réaction du bureau. Comment sensibiliser d'une manière pédagogique les associations locales ????? Va-t-on sortir de cette crise par le haut, par le bas ???????? Faut-il encore se battre ????? et pourquoi ?

J.E. Délégué Régional de P-C chargé du dossier Théâtre FNFR.

**Mercredi 24 novembre 12h18**

*Message de M.P.Q. (déléguée générale)*

« (...) N.M. est chargée de centraliser les différents courriers et de constituer un dossier (...). La pétition par internet a recueilli environ 1500 voix et a été envoyée par courrier à Mrs Raffarin et Gaymard. (...) Il sera décidé au bureau du 3 décembre prochain de l'utilisation du dossier et de l'action à poursuivre dans le mouvement. Cordialement à vous. M.P.Q. Déléguée Générale FNFR »

**mercredi 24 novembre 20h50**

*message de C.T. transmis par la FDFR.. intitulé « plus un »*

« Voilà 19 jours que je suis privé de FC, ne l'oublions pas !!!! C.T. FDFR. »

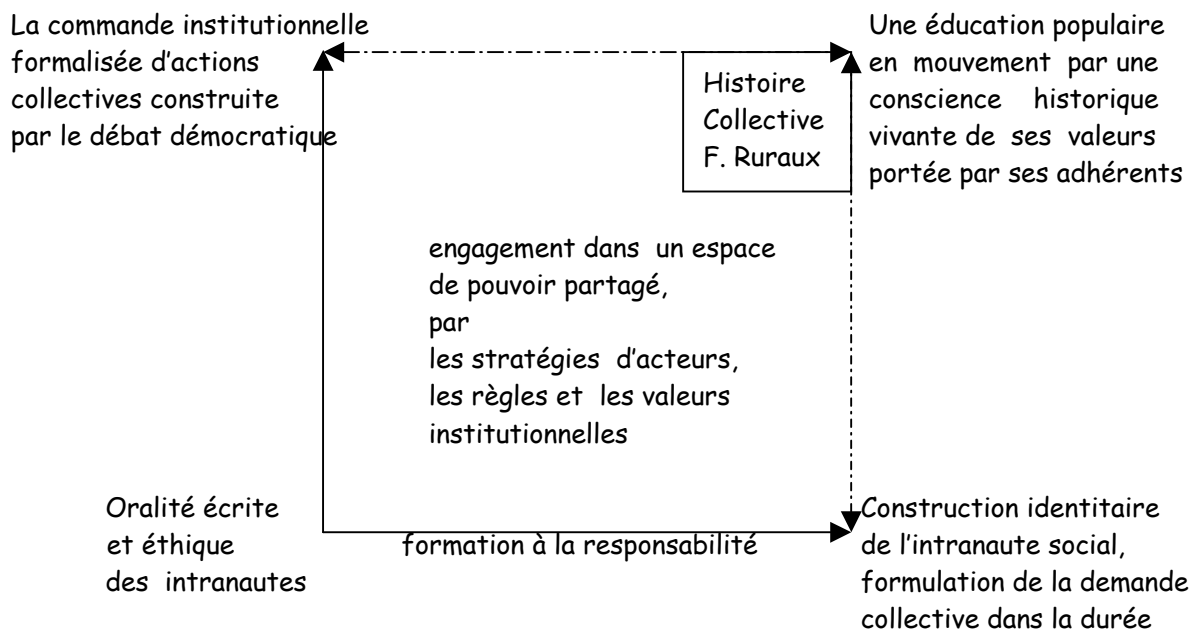
Tous les signes de l'intranaute social sont perfectibles : écriture spontanée, textes travaillés, stratégie d'acteurs autour de la légitimité à s'exprimer en s'appuyant sur le droit associatif. Peu dite, mais suffisamment pour le remarquer, une conscience historique vivante sur la nécessité de véhiculer les valeurs de l'éducation populaire auxquelles ils sont fortement attachés a été citée. Egalement de poursuivre dans le souci de l'éducation populaire, la démocratie et le dialogue. C'est un début de prise de conscience d'une forme d'engagement sur l'intranet et qui consolide dans la conscience collective, l'émergence d'un pouvoir partagé.

## **En conclusion**

En référence au cadre d'analyse, la dimension de L'engagement ne se mesure pas en degrés de façon quantitative. Il prend de multiples formes qualitatives qui se diffusent dans les différentes dimensions. Dans la construction de la commande formalisée, sa densité est liée à la volonté du débat démocratique en préalable à toute commande d'actions collectives. Si ce débat démocratique est portée en partie par une expression de l'intranaute, l'engagement dans l'écriture doit être lié à son éthique directement en lien avec son développement et sa formation à la responsabilité. L'intranaute social doit pouvoir également évoluer dans un mouvement d'éducation populaire qui portent une conscience historique vivante de ses valeurs auprès de ces adhérents. Sinon le risque est que la structure ne devienne qu'une organisation qui ne débat plus du sens, une institution qui se meurt. Les administrateurs et professionnels du mouvement de l'éducation populaire ont une grande responsabilité à ce sujet. Dans ce sens, L'intranet devient un outil pertinent car chaque expression doit contribuer à la conscientisation historique et vivante du mouvement. C'est ce que j'appelle « la force collective » ; Mais c'est bien l'intranaute social averti qui contribue à l'histoire du mouvement et ses mutations. Une histoire qui dépend de ses interprétations tout en s'appuyant sur des faits réels. Pour cela la conscience historique doit être vivante en chacun et non dogmatique, non acquise une fois pour toute, ouverte à l'écoute de la demande collective qui se développe dans la durée. Cette conscience retrouvée, alimentée par l'interaction entre les acteurs, nourrit l'intranaute social en devenir, sans lui prévoir un avenir de certitude. L'engagement de la personne et sa demande de formation à la responsabilité deviennent de la formation permanente. Dans ce sens l'éducation populaire se vit par l'intranaute social qui devient pleinement un acteur social au service de la collectivité. L'intranaute social, conscient de sa responsabilité au service de l'autre, place alors sa technicité de telle sorte que sa conscience historique et vivante devienne le moteur de son action et de son développement. Ce n'est plus

la technicité qui porte l'éducation populaire mais bien l'éducation populaire et ses adhérents conscients et formés qui digèrent et adaptent la technicité dans le but de renforcer leur propre devenir.

Le cadre d'analyse se trouve donc complexifié, mais au service d'un concept qui « *rassemble, invente, responsabilise et émancipe, un véritable lieu d'expression de la démocratie du local au national* » Reprenons le cadre et précisons :



Ainsi, au regard de l'évolution des hypothèses, L'intranet s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire dans le sens où des échanges écrits font prendre conscience à l'intranaute lecteur, porteur de demande(s) et de valeur(s) collectives *historiques et vivante(s)*, qu'il est un acteur en fonction de son écriture éthique dans le cadre des actions institutionnelles du mouvement. De même, l'intranaute acteur social consolide la démocratie au sein d'un mouvement d'éducation populaire par *son engagement libre et volontaire*, mais liée à une oralité écrite comportant des règles centrées sur des valeurs collectives et *historiques* du mouvement. Il favorise ainsi, *son engagement éthique dans un espace de pouvoir partagé lié à l'exercice d'une commande institutionnelle formalisée et réalisée par le débat démocratique et d'une demande collective formulée dans la durée*. De fait, il se forme à la responsabilité. En ce sens, l'outil s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire. Enfin, l'intranet est une production périodique d'écrits qui permet aux intranautes sociaux, par une analyse institutionnelle et ses composantes, de se situer dans une évolution d'un mouvement d'éducation populaire et ses mutations. Par ce biais, la situation et l'état d'une éducation populaire en mouvement permanent peuvent être identifiés et de fait contribuer à restituer une histoire collective *en lien ou non avec les valeurs historiques vivantes de l'éducation populaire*.

## **3<sup>ème</sup> Partie**

### **L'intranet et l'avenir**

## Chapitre IX

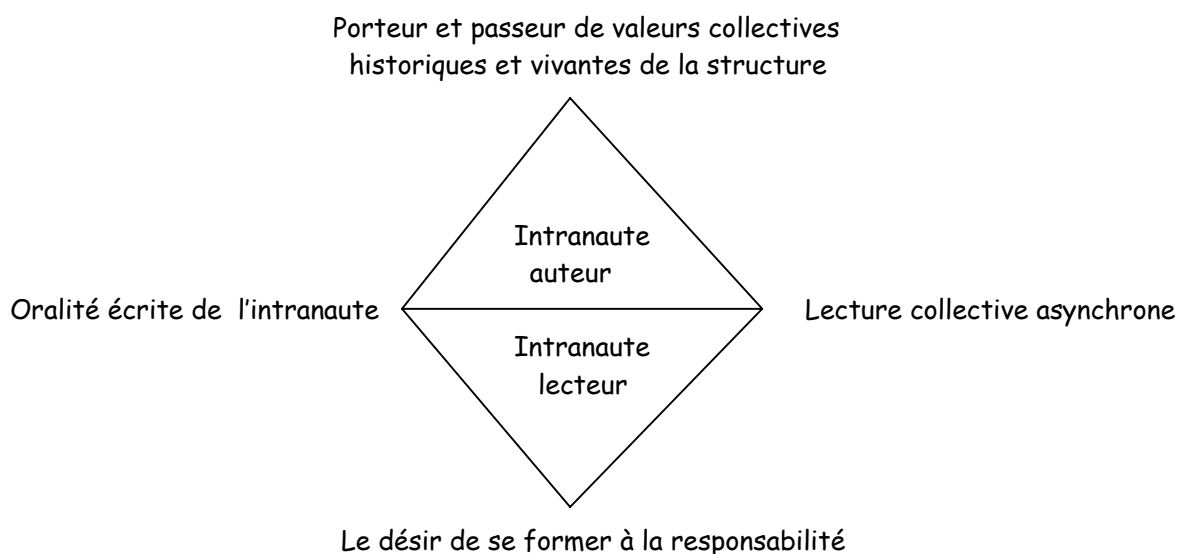
### Quid de l'intranaute social de l'éducation populaire ?

#### Un intranaute social lecteur et auteur

La première hypothèse affirme que l'intranet s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire où des échanges écrits font prendre conscience à chaque intranaute, lecteur et auteur, qu'il est un acteur en fonction de son engagement dans les actions collectives du mouvement. En comparant l'hypothèse de départ après analyse, les statuts d'auteur et de lecteur sur l'intranet ne suffisent pas pour se revendiquer inscrits ou engagés dans une démarche d'éducation populaire. L'éthique de l'intranaute, doit être habitée par la prise en compte de la relation dialectique individu/collectif. Il en résulte une première constatation de l'intranaute social : L'intranet est bien en mesure de participer à l'éducation populaire en général si son utilisateur contribue à une oralité écrite où son écriture alimente les débats démocratiques dans le cadre des actions collectives et institutionnelles. Mais son éthique ne lui permet pas de se contenter d'être uniquement un auteur de message et/ou un simple lecteur. Pour que son écriture exprime un engagement et participe à l'éducation populaire, il doit être un auteur habité, porteur et passeur de valeurs collectives, historiques et vivantes de son institution d'appartenance. Il doit également être en écoute de l'institution en mouvement en tant que lecteur qui a la volonté de se former à la responsabilité où le désir de participer à la formulation de la demande collective est conscient :

#### Schéma 1

##### Oralité écrite de L'intranaute social de l'éducation populaire

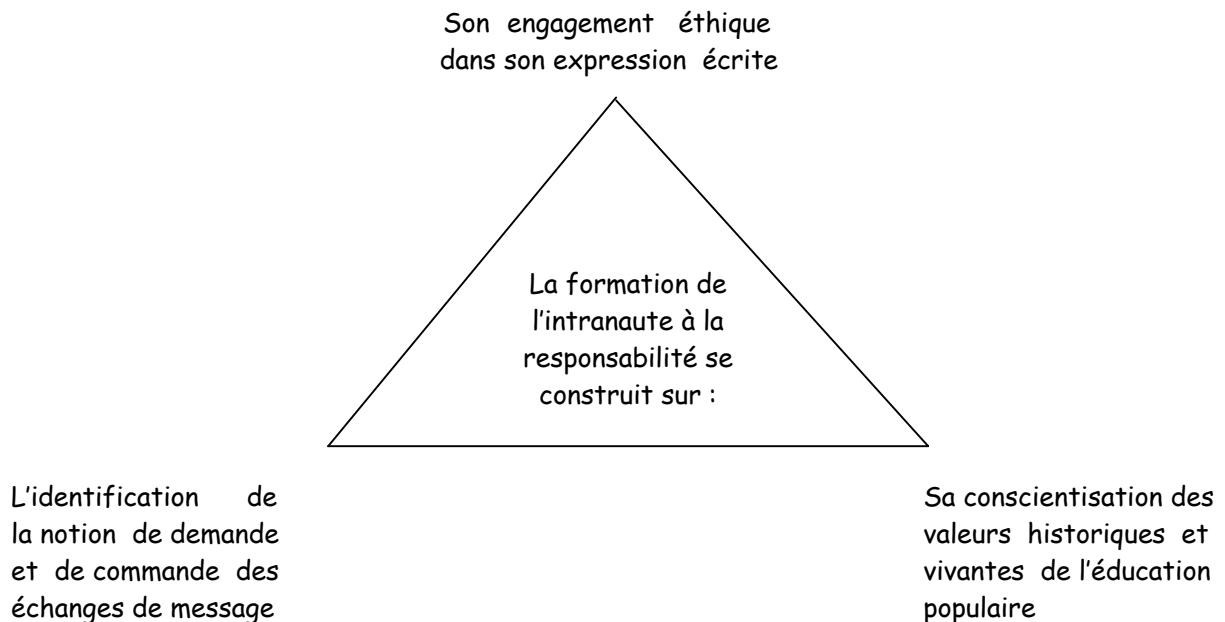


## La responsabilité de l'intranaute social

La deuxième hypothèse vérifiée produit également des écarts : l'intranet est en mesure de participer à l'éducation populaire si l'intranaute consolide la démocratie de sa structure par son engagement dans l'expression écrite. Cet engagement ne s'appuie pas sur l'application de règles de l'organisation mais sur des valeurs historiques de l'institution. Cet engagement éthique et personnel qui évolue dans un espace de pouvoir partagé ne garantit pas l'implication d'autres acteurs dans le débat démocratique d'une commande collective. Mais il consolide la formation de l'intranaute à sa responsabilité qui se construit à partir de trois dimensions : la conscientisation des valeurs historiques et vivantes de l'éducation populaire ; la formulation de son engagement éthique ; l'identification, dans les échanges de messages, de la commande formalisée et de la demande collectives en construction dans la durée de l'institution. Dans ce sens, l'outil s'inscrit dans une démarche de l'éducation populaire.

### Schéma 2

la formation à la responsabilité de l'intranaute social...



*...renforce le débat démocratique dans l'éducation populaire*

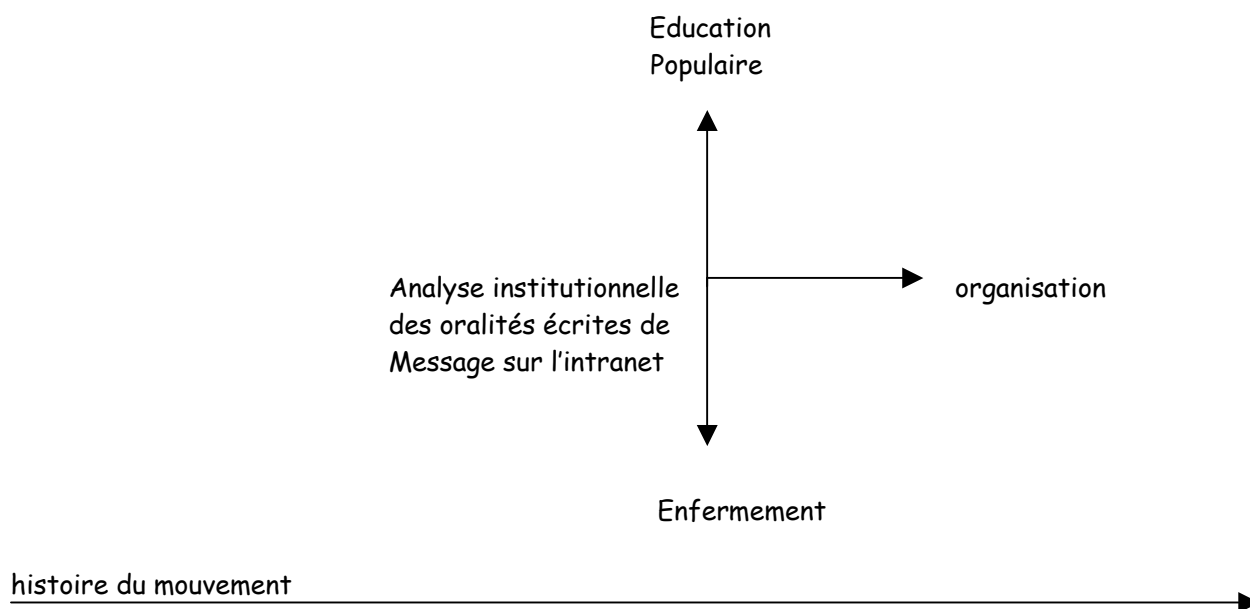


## Intranet, un outil d'analyse

Enfin la troisième hypothèse vérifiée permet, par l'intranet, d'analyser les mutations d'un mouvement d'éducation populaire : les indicateurs d'écriture, de jeux d'acteurs ou d'engagement de chacun sont insuffisants pour comprendre une évolution de la structure. Une prise en compte dans le temps, d'une dimension collective de la demande exprimée et de la commande collective de l'institution permet de comprendre les diverses implications qui en découlent. L'analyse qui en résulte consolide l'éducation populaire si elle poursuit de façon vivante les valeurs historiques du mouvement. Dans le cas contraire, l'institution qui se dit d'éducation populaire prend le risque d'être une organisation qui se renferme et qui à terme décrédibilise le sens de l'éducation populaire en général : *« Ce sont les valeurs et les idéaux qui sont les vrais ressorts de nos luttes et qui nous permettent de sortir de notre enfermement en nous-mêmes. Ils nous ouvrent au sens et sont le ciment de notre identité culturelle et de notre identité d'être humain responsable »* (1).

Schéma 3

*L'intranet, outil d'analyse  
d'un mouvement de l'éducation populaire*



(1) HERFRAY (C.). *Vous avez dit éducation populaire ?* Espace Dialogues. Strasbourg Mai 1997.

## **Définition de l'intranaute social de l'éducation populaire**

La recherche-action de l'intranaute social de l'éducation populaire aboutit à la définition suivante : C'est un acteur qui utilise un intranet en tant que lecteur de messages désirant se former à la responsabilité. Il est un auteur de messages porteur de valeurs historiques vivantes de sa structure en s'appuyant sur l'expression écrite de son engagement éthique. Pour se situer dans l'évolution de son institution, il a conscience de la demande collective des intranutes et de la commande institutionnelle qui lui permettent de lire les implications diverses d'un pouvoir partagé dans le mouvement. Pour cela il utilise les notions d'analyse institutionnelle qui, au final, contribuent à écrire l'histoire de sa structure à travers le débat démocratique.

## Chapitre X

### L'évolution des Foyers Ruraux et de l'utilisation de leur intranet

**2002-2005 : Une période de crise organisationnelle, institutionnelle, politique sans précédent exposée à l'ensemble du mouvement par les nouvelles technologies.**

En 2002, la FNFR s'inscrit dans un nouveau programme européen. L'esprit du projet est, à travers l'utilisation des nouvelles technologies de « *valoriser les potentialités du milieu rural, renforcer l'identité du mouvement rural en réaffirmant ses valeurs, développer les compétences individuelles et collectives par la mutualisation et la capitalisation des expériences, s'approprier les outils modernes de formation, gestion et communication, faciliter la démultiplication des actions menées dans le Mouvement.* » Pour cela, plusieurs outils sont mis en place dont First Class, l'intranet des Foyers Ruraux. Des études et des actions sont réalisées. Lors du bureau du 7 janvier 2005, l'élu et le chef de projet déclarent : « *Il est impensable qu'un mouvement aussi diversifié que le nôtre continue à vivre sans des outils qui permettent d'exprimer le potentiel d'actions du mouvement et de mieux le valoriser auprès des partenaires. Des changements importants doivent être apportés pour passer à un système d'organisation réfléchi et rigoureux* » (1). En effet, depuis l'année 2002, le mouvement s'approprie l'intranet ; il est en constante baisse de fréquentation sur 2003, et en augmentation selon les événements nationaux, sur l'année 2005. Un premier incident voit le jour en décembre 2003, entre le président national et un adhérent d'un Foyer rural « de base » qui critique la position du président. Celui-ci fait retirer le message. Quelques réactions dénoncent la censure dans le mouvement. Le Président est assuré de son soutien par le Conseil d'Administration qui « *juge inacceptable la formulation du message d'E.M. transmis sur First Class et approuve à l'unanimité la décision de retrait prise par le destinataire* » (2). En parallèle les relations avec le Ministère se dégradent en septembre 2004, avec une baisse de subvention conséquente qui provoque une pétition, qui sera soutenue par les réseaux associatifs nationaux. Le Conseil National du 3 octobre qui débat sur les problèmes financiers proposera la création d'une cellule de crise pour accompagner les dirigeants dans la résolution des problèmes.

---

(1) extrait du compte rendu de la réunion de bureau FNFR du 7 et 8 janvier 2005, consacré entièrement au programme d'actions 2005 avec le référent et le chef de projet.

(2) Extrait du compte rendu du Conseil d'administration du 13 décembre 2003, Paris.

Lors du Conseil d'Administration du 6 novembre 2004, d'une très courte majorité, sont exclus 4 fédérations pour manquement au respect des règles d'adhésion. En complément, le conseil ne tient pas compte des préconisations de la cellule de crise qui, sans les élus exclus, se transforme en groupe de travail. Une réaction vive s'en suit par le biais de First Class. Le président décide de censurer l'outil « *pour éviter tout débordement* ». L'effet sera contraire. Les valeurs sont mises à mal. First Class sera remis en fonctionnement quelques jours après et des positionnements de régions exigeront des précisions sur la politique nationale. Dans la chute du président en mai 2005, le 2<sup>ème</sup> collège jouera un rôle important. Par le biais de First Class, il se positionne officiellement contre les exclusions. Des réunions inter-régions sont organisées entre leurs adhérents et ouvert à tous les salariés. Cette démarche sera reprise par des régions du 1<sup>er</sup> collège des élus bénévoles qui formeront en mars 2005 une dynamique « Inter-Régions en Mouvement » (I.R.M.) coordonnée par les membres de la cellule de crise issue du conseil national et dissoute lors du Conseil d'Administration du 6 novembre. Ainsi, la Lorraine, la Bourgogne, la Bretagne et Poitou-Charente rejoignent les trois régions PACA, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon qui sont à l'initiative de la démarche. L'I.R.M. crée son propre intranet à partir des adresses de messagerie personnelles et soutient la position des régions contestataires. L'expérience de First Class contribue à utiliser les mêmes méthodes mobilisatrices par la circulation de l'information tout en évitant le contrôle par l'organisation.

La revue Animer n'est plus éditée pour raisons financières. Seul First Class et la revue Info-rural diffusent l'information nationale. Mais First Class étant un espace de libre expression et de pouvoir partagé, devient un espace de revendication et de positionnement de l'I.R.M.. L'ensemble des adhérents connectés à l'intranet suivent les péripéties. First class est un champ de bataille entre positionnements officiels et réactions d'humeurs, propice à tout excès verbal. Une lutte de représentation nationale débute pour constituer le futur Conseil d'Administration de l'Assemblée Générale 2005. Poitou-Charente, et Bourgogne isolent leurs représentants qui ont voté pour l'exclusion. Deux régions en somnolence se reconstituent dont la Franche-Comté pour gagner des mandats. Dans ce contexte, les salariés du siège ont des difficultés à travailler. Cette ambiance évolue en avril et mai dans le contexte du référendum national sur la constitution européenne qui divise la France en deux. Oui ou non pour un changement politique dans le mouvement. Le 21 mai 2005 l'assemblée générale se déroule à Digne. Le mot d'ordre de l'I.R.M. est : « Soyons dignes à Digne ». Le deuxième collège se positionne à nouveau de façon déterminé avec le refus catégorique de travailler avec l'équipe en place et soutien officiellement l'I.R.M.. Il dénonce en plénière, l'absence de démocratie de la tête de réseau qui entraîne des dysfonctionnements institutionnels forts. Il dénonce le manque de clarté et

de lisibilité d'un projet politique à moyen terme qui entraîne en externe un manque de crédibilité grandissant, et en interne, pour les équipes départementales, l'absence d'appui sur un projet national fort. Il rappelle enfin la perte de confiance envers l'équipe dirigeante, et il informe qu'il ne souhaite pas soutenir l'équipe actuelle dans un quelconque travail de reconstruction. L'I.R.M. présente les axes de son projet, l'urgence de régler la gestion financière, de mobiliser les salariés du siège et de repenser la communication, notamment « *Fisrt Class qu'il faudra bien faire revivre* » (1). L'assemblée générale statutaire débute et vote de façon très majoritaire pour la réintégration des départements exclus et également contre le rapport d'activité et le rapport financier. Le président annonce sa démission et clôt l'assemblée générale. Durant le repas des tractations ont lieu. Le soir même, après validation des nouveaux mandats, le nouveau conseil d'administration se réunit et élit un président, James Fontaine, de l'Ile de la Réunion, non issu de l'Inter Région et soutenu par l'ancienne équipe dirigeante. Le Conseil d'Administration qui se réunit dans une ambiance tendue, est interrompu par les représentants de l'I.R.M. qui contestent le fait que le vote n'est pas représentatif de celui de l'Assemblée Générale. Dans la cohue générale, le président n'a pas pu élire son bureau. Dès lors, une forte mobilisation de l'I.R.M. s'organise pour convaincre de nouvelles régions, Midi Pyrénées, Alsace, Auvergne, pour l'élection du bureau au prochain Conseil d'Administration du mois de juin, en s'appuyant sur le respect de la démocratie dans le mouvement. Le Ministère attend le déroulement de la situation délétaire pour débloquer la subvention 2005. Il s'en suit, dans le mois de juin, des conflits par l'intermédiaire de First Class. A la veille du CA du 25 juin, Le nouveau président fait changer les serrures du siège pour éviter que l'I.R.M. se réunisse. Cela provoque une forte réaction de la part des élus présents. Le samedi 25 juin 2005, une motion de défiance envers le président est votée. Un nouveau bureau est élu ; Laurent Marc Meallares, porte-parole de l'IRM, devient le nouveau président.

## **Que devient l'intranet ?**

**Lundi 23 mai 2005**

*Message de M.E.H. (ancienne élue nationale) intitulé « AG,Digne ». envoyé à la conf mouvement rural conf CA FNFR et conf Bureau FNFR et lu par 180 personnes.*

« Après la colère ...le calme et une grande déception ! La nouveauté dans les Foyers Ruraux : la démocratie dans l'éducation populaire c'est : des insultes racistes, la xénophobie et tout cela en grande partie de la Lorraine, de Poitou-Charentes, de l'Hérault et des Inter-Régions en Mouvement. C'est scandaleux, affligeant pour tous les bénévoles qui s'impliquent et essayent de faire vivre ce qui hier était un beau mouvement. Vous avez laissé faire et dire, vous, les Présidents présents...des insultes envers les membres de l'ex bureau, lancer des pierres dans les vitres, sortir des couteaux, en venir aux mains...Vos salariés se faisant un réel plaisir à ouvrir les

---

(1) Collectif. *Déclaration de Digne*. IRM, Digne mai 2005.

portes de la salle où le Conseil d'Administration était réuni afin que vos troupeaux d'hystériques puissent proférer d'innombrables propos diffamatoires. Le 2<sup>ème</sup> collègue a annoncé qu'il a perdu la confiance du bureau et de l'équipe dirigeante, il va falloir un énorme travail à ce 2<sup>ème</sup> collègue maintenant pour arriver à regagner la confiance du Conseil d'Administration après l'attitude qu'ils ont eu. C'est affligeant. Demain il n'y aura peut-être plus de national, et après demain plus de départemental...là nous serons tous au courant que ce sera grâce à vous, les départements dissidents !!! Ruralement vôtre M.E.H.

#### **Mardi 24 mai 9h24**

*Message de S.M. (élu départemental) intitulé « AG de Digne...si j'osais...grrrrrrrr »*

« Bonjour 9h00 mardi matin... quelle claque...quelle honte, quelle tristesse, mes mains en tremblent, mon cœur s'agite... j'en tremble... Aujourd'hui nous passons pour des xénophobes, pour des racistes, pour des moins que rien, **Ceci est insupportable**, A ceux qui étaient à Digne, qui ont assisté à l'AG, à ce semblant d'AG, réveillons nous, combien de temps allons nous supporter ces messages, cette calomnie... J'étais à Digne sans aucun avis partisans malgré mon appartenance à une région Lorraine trop montrée du doigt comme le vilain petit canard. J'y allais pour voir, pour me faire une opinion, pour pouvoir redonner un compte rendu clair et précis de la situation au Foyers Ruraux de mon département. J'ai vu, j'ai vu à quoi ressemblent des hommes de peu de foi, de peu d'amour propre, de peu de dignité, de peu d'humilité, de peu d'envie, sans aucun scrupule... J'ai aujourd'hui un sentiment de dégoût qui se dégage pour l'équipe « J.M.L. ». Les choses ne se sont pas passées comme vous le racontez Madame H.,...aucune insulte raciste n'a été prononcée sur Mr F. tout juste des « Président de paille » et « autre pantin ». J'y étais, j'étais au premières loges, les opposants ont pénétré à votre semblant de CA derrière un slogan... « VOLEUR DEMISSION » voilà ce qui a été dit vers 00h30 du matin ...à Digne. Quand aux scènes que vous décrivez, ben là chapeau bas...20/20 pour votre imagination débordante...**Monsieur Le président, les accusations qui sont portées contre les bénévoles, les professionnels sont graves je vous demande de vous prononcer rapidement sur ces points pour rétablir la vérité. Madame M.P.Q. (Déléguée Générale) vous étiez présente durant l'ensemble de cette nuit, allez vous continuer à vous taire ? à cautionner ceci ? Quand à vous, Mme H.,...non rien.. mon silence punit votre arrogance.**

J'arrête là ma prose, non calmée, il est vrai dans l'attente d'un démenti sur ces derniers messages, car nous ne sommes pas **des xénophobes, ni des racistes, ni des hystériques.. S.M.**

#### **Mardi 24 mai 12h29**

*Message de N.P. (directrice d'une association locale adhérente)*

« Je me permets d'intervenir, non pas au nom du deuxième collègue mais en tant que membre, présente à l'AG, sur l'interprétation de M.H. Nous n'avons pas dit avoir « perdu la confiance du bureau... »(ça , ça regarde le bureau) mais la confiance DANS le bureau...ENVERS le bureau..., ce qui pour moi n'a rien à voir, c'est même le contraire. Alors dois-je lire le reste de la phrase en l'interprétant aussi selon son contraire : « il va falloir un énorme travail à ce bureau (ou au prochain puisqu'on parle au futur) maintenant pour regagner la confiance du 2<sup>ème</sup> collègue après l'attitude qu'ils ont eu ». J'ai l'impression que je viens de passer 3 jours au milieu « d'handicapés de la communication » sourds et aveugles à ce qu'expriment les autres. Je suis désolée, abattue même, par un tel manque de dialogue, de respect des individus. Le conflit est là, depuis longtemps, tout le monde en a conscience, alors comment le résoudre, parce qu'il me semble que ce devrait être l'objectif de tout le monde pour qu'enfin on puisse passer à autre chose. Nous avons plusieurs possibilités, ce peut être l'affrontement et les plus forts écrasent les plus faibles, ce peut être la confrontation et chacun exprime son avis, écoute l'autre, forge son opinion (c'est plus long). Je crois qu'aujourd'hui, sans un réel travail d'évaluation, serein et objectif, et sans un réel travail de médiation, les bases d'une reconstitution saine ne pourront

être posées. Je suis une utopiste, je sais, et ça me plait. Pour finir, je vais citer Martin Luther King : « Il nous faut vivre ensemble, comme des frères, sinon nous allons mourir ensemble, comme des imbéciles » N.P. Directrice association S. Foyers Ruraux H.P.

#### **Mardi 24 mai**

Message de P.M. (Vice-président départemental)

« OUIIIIIIIIIIIIIIIIIII pour ma part en tant qu'élu.....je me pose des questions quant à ce 2<sup>ème</sup> collègue.....nous devrions je pense revoir nos statuts !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!. Amitiés rurales P.M., site perso <http>.....Vice-président du comité d'animation de C. Vice-Président FDFR.. Administrateur Régional URFRLR.

First Class n'est pas mort car il reste un outil. Rien n'est acquis une fois pour toute. Tout est vivant. Dans cet exemple, l'engagement éthique de chacun se révèle, l'écriture spontanée s'affiche, le langage travaillé amène une réflexion, des valeurs historiques vivantes néfastes ou bienfaitrices sont nommées. Pouvoir et contre-pouvoir s'inversent car l'intranet reste un espace de pouvoir partagé. First class est un outil nourricier, qui exprime des demandes, qui exprime de la commande, même silencieuse ; c'est une expression individuelle libre que chacun assume selon sa personnalité. Une expression collective même silencieuse qui parle. Le 2<sup>ème</sup> collègue et l'I.R.M. décideront collectivement de ne pas répondre aux attaques formulées.

L'organisation sur First Class reprend vite le dessus. Les techniciens nationaux de First Class feront suivre tous les débats autour de l'AG, vers la conf « coup de sang, coup de cœur » pour permettre à la conf mouvement rural « *de travailler dans la sérénité* ». Des statistiques sur l'utilisation de l'intranet apparaîtront. Ils annoncent, si l'on passe du temps à les comparer, une relative stabilité dans le taux de fréquentation, et le nombre d'inscriptions qui est de 1343 Intranautes en juin 2005. Quand à la Saône et Loire, après trois ans, Le First Class fonctionne peu, mis à part la conférence des salariés pour un échange de d'informations. Bien que le département soit celui qui a le plus d'inscrits, environs 90 personnes, les adhérents communiquent plutôt par messageries personnelles et utilisent First Class pour suivre les péripéties nationales. Sur 12 conférences construites... 3 seulement fonctionnent, ce qui n'empêche pas les acteurs par leurs listes de diffusion « off » de dynamiser leurs actions. Enfin, le projet national AUPRES, ne se termine pas honorablement. La note d'alerte datant de mai 2004, annonce « *le manque de pilotage institutionnel qui met le chef de projet dans une carence de légitimité et le constat d'un manque de stratégie depuis l'assemblée générale de Montluçon (avril 2003), où aucune ligne directrice n'a été formulée. Enfin la difficulté de promouvoir AUPRES comme une démarche et un outil pertinent, car il n'y a pas eu de restitution claire de l'analyse des besoins du terrain, sans que par ailleurs les besoins en terme d'informations, de formation, d'échanges, de mutualisation ne soient traités.*

*Pire encore, bon nombre d'initiatives qui sont dans la logique d'AUPRES sont prises en dehors de toute connexion avec ce projet » (1).*

Oui, c'est vrai, « *ils ont le temps d'aller sur First Class, les salariés* », mais il est faux de dire que le temps qu'ils y passent, « *ils ne le passent pas à bosser* ». Ils sont simplement lecteurs en devenir de responsabilité. Ils sont auteurs pour répondre à la demande de tel ou tel autre auteur, pour répondre à la commande de l'organisation d'apporter des outils techniques dans le cadre de leur mission. Mais ils ne sont pas uniquement dans l'organisation. Ils savent, parfois de façon inconsciente, qu'ils ne sont pas dans une organisation classique, qu'il y a quelque part un pouvoir émergent qui s'exprime, une dimension institutionnelle porteuse de valeurs qu'il faut capter car peu senties : « *Construire du sens à partir de trois ou quatre mots extraits du texte pour reconstruire son propre message, ça c'est de l'illettrisme ?* ». Prenons le temps de questionner, de préciser les intentions des messages. N'abandonnons pas en tant que lecteur notre responsabilité à s'exprimer pour une demande collective. « *C'est de l'illettrisme ?* » Non, c'est l'intranaute qui a oublié la relation individu/collectif, le moteur des valeurs associatives qui permet la solidarité, la promotion, la libre expression. « *La provocation nécessite prudence et intelligence.... A bientôt pour en parler de vive voix !!* ». Assumons notre écriture, nos convictions qui se puisent dans notre éthique, dans notre engagement pour lutter contre les invariants historiques ; donnons de l'espace à la libre expression de soi. N'oublions pas la dimension et la force vive du collectif. « *Dans tout ça, une bonne nouvelle, je conserve mon majeur gauche. Ce doigt, paraît-il, ne sert pas à grand chose...seulement à faire des doigts d'honneur. Par les temps qui courent, ça peut être utile* ». Que retient l'intranaute social de ce message diffusé sur une conférence ? La demande de l'auteur est-elle au service du collectif ? Non. Porte-t-il des valeurs historiques du mouvement ? Non ? Sa démarche exprime-t-elle une demande de responsabilité ? Non. Alors il ne reste qu'à le lui dire, lui renvoyer son image, au-delà du statut, et l'inscrire à l'école de la responsabilité. C'est la mission du lecteur, garant à travers son éthique et l'éthique du mouvement. Le modèle d'écriture a, dans ce sens, son importance. C'est bien la mission de l'intranaute social lecteur qui ajoute sa pierre au respect du sens et pas forcément de la personne dû à l'égard de son rang, comme le cite Michel Heluwaert, pour que s'exprime « *la volonté de donner à chaque citoyen quel qu'il soit, les moyens culturels de comprendre et d'analyser son environnement politique, économique et social* ».

Alors, un intranet associatif comme lieu de construction d'une pensée citoyenne tenant compte des spécificités de la messagerie informatique ? Non, un intranet comme espace de pouvoir partagé qui garantit le débat démocratique.

---

(1) G.A.E. -AUPRES -Algora. Note d'alerte du groupe d'analyse et d'évaluation (G.A.E.) au comité de pilotage AUPRES du 25 mai 2004.



Débat, qui tient compte des valeurs historiques afin que celles-ci redeviennent vivantes au service du collectif. Alors, conscientisons-nous à travers la phrase de Jousselin : « *Le maintien de la démocratie, sa résistance aux assauts qu'elle subit, bien plus, son propre développement, exigent aussi que chaque citoyen soit appelé à se cultiver, c'est à dire, à un supplément de conscience, d'initiative, de solidarité, de responsabilité pour le maintien d'une démocratie* ». Ce nouvel outil le permet. C'est la responsabilité de chacun, c'est la responsabilité de tous. « *Alors, c'est quoi « l'esprit foyer rural » ? Justement, il faudrait qu'on le redéfinisse. Et ça, (l'intranet) ça pourrait être un outil pour lui redonner un petit peu de vitalité* ». Nous aurions alors un outil d'analyse qui nous permette de « *trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé et par laquelle chacun s'unissant à tous n'obéisse pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant.* »

## **Prologue et fin de l'Histoire**

### **Samedi 25 juin 14h**

*Message de S.G. (off) envoyé aux adhérents de l'I.R.M.*

« Le C.A. se poursuit, après une pause repas qui intervient seulement à 14h15... depuis 9h 30 dans le confinement et la chaleur. Dur ! Mais les nouvelles sont plutôt correctes : 3 heures de débats. Une motion vient d'être lue sur la confiance au président. Pas de vote sur ce point encore...Tous les administrateurs discutent ferme. Ce qui est bon signe pour la démocratie. Il semblerait que F. et D.R. se lâchent et montrent leur vraie nature... tant mieux aussi. Rien de fait donc encore, mais un bon signe de reprise de sincérité au C.A. »

### **Samedi 25 juin 18h14**

*Message de S.G. (off) envoyé aux adhérents de l'I.R.M.*

« James Fontaine clôt le C.A. vers 14h 00. Au repas de midi, quelques administrateurs avaient fait le choix de déjeuner avec les I.R.M., dont A. et M. P. L'un et l'autre disant leurs doutes ou leurs refus de suivre le président dans cette attitude. A la reprise, deux administrateurs étaient (au côté de J.) paraît-il fous furieux. Ils alpaguaient tous ceux qui tentaient de reprendre la séance.

Ils ont été suivis par les plus conciliants, qui pourtant n'en menaient pas large le matin (des doutes, des appels au calme lancés vers James) F.L. et C.B., tout ce beau monde s'est réfugié dans le Bureau du président à la FNFR, emportant avec eux toutes les clefs de la maison. L'après-midi,(...) en effet, à part les représentants des I.R.M. qui encore une fois ont présentés leurs idées et programme, la parole des contradicteurs n'avait que la critique sur la violence (encore !) à Digne et le manque de paiement des cotisations...Rien d'autre ni aucune idée sur le fond, les besoins, etc...L'après-midi a donc été votée la motion de défiance du président. Un nouveau Bureau est élu. (...) Il reste dès lundi à récupérer les clefs de la FNFR et déclarer le nouveau Bureau à la préfecture. Bravo à tous ceux qui encore une fois ont mouillé la chemise. Aujourd'hui ! C'est un grand jour ! »

FIN

## Chapitre XI

### Education populaire et intranet

#### Une domestication de l'intranet

Comment, l'éducation populaire peut-elle domestiquer cet outil ? Comment les acteurs peuvent-ils consolider une identité de l'éducation populaire par l'usage de l'intranet ? A la suite du déroulement de cette recherche-action, je peux définir un intranet qui évolue dans un mouvement d'éducation populaire comme un outil qui constitue un nouvel espace d'expression libre, construite sur une oralité écrite. Celle-ci met à l'épreuve le pouvoir institutionnel et sa commande, facilite le pouvoir partagé au travers d'une demande collective. En cela l'utilisation de l'intranet favorise une confrontation de jeux d'acteurs conflictuels ou non, qui consolide le débat démocratique de l'association organisée en réseau d'acteurs et en réseau informatique.

Pour cela, des hypothèses ont été émises : Les échanges de messages sur intranet permettent à chaque intranaute, auteur et lecteur, de devenir un acteur de l'éducation populaire en fonction de son implication dans l'expression écrite ; la possibilité pour l'intranaute de renforcer la démocratie par sa contribution volontaire et engagée, liée à une expression favorisant une demande et une commande collective sur l'intranet. Enfin, cet outil développe une production périodique d'écrits et peut permettre aux « intranauts sociaux » de se situer dans une évolution du mouvement et de contribuer ainsi à restituer une histoire collective de l'éducation populaire. De ces hypothèses, un modèle d'analyse est proposé, qui tient compte de la dialectique individu/collectif ; d'une part, l'expression écrite, l'implication et la construction identitaire de l'intranaute et d'autre part, les stratégies de pouvoir, règles et valeurs institutionnelles, les commandes institutionnelles et les demandes collectives qui font l'histoire de l'institution. Dès lors, pour réaliser les investigations, j'ai utilisé différentes méthodes de recueils d'informations. Tout d'abord, des données quantitatives sur archive qui concerne les échanges sur l'intranet. Ensuite, des entretiens semi-directifs pour percevoir le sens que les acteurs donnent à leur pratique et aux événements sur l'intranet. Enfin, une reprise quantitative à partir d'histoires récoltées pour confirmer ou infirmer l'analyse des entretiens réalisés. Après vérifications des hypothèses, des écarts avec la formulation de départ ont été constatés. Premièrement, l'intranaute social ne se contente pas d'être uniquement un auteur de message et/ou un simple lecteur. IL a un engagement éthique. Il est un auteur habité, porteur et passeur de valeurs collectives, historiques et vivantes de son institution d'appartenance. Il est en écoute de l'institution en mouvement en tant que lecteur qui a la volonté de se former à la responsabilité. Il est dans un processus de maturation vis à vis de

l'utilisation de l'outil. Par ailleurs, les indicateurs d'écriture, de jeux d'acteurs ou d'engagement éthique de chacun, sont insuffisants pour comprendre une évolution de la structure. Une prise en compte d'une dimension collective de la demande exprimée et de la commande collective de l'institution lui permet de comprendre les diverses implications des jeux d'acteurs qui en découlent et ainsi de poursuivre une écriture de l'histoire et de son évolution : 2002-2005, une période de crise organisationnelle, institutionnelle, politique sans précédent développée et relatée à l'ensemble du mouvement par les nouvelles technologies.

### **Un nouvel apport de connaissance en tant qu'acteur**

L'intranet a été perçu comme un outil merveilleux, redoutable et interrogatif. Cette recherche est une réponse à une nouvelle pratique d'interaction dans le champs de l'animation. Le mode d'expression n'est ni de l'écrit, ni de l'oral, mais « une oralité écrite » avec ses propres effets. C'est la prise de conscience d'un système d'écriture qui est une forme collective de participation par l'écrit, lequel se vit au fur et à mesure des contributions volontaires. Une lecture qui amène une écriture. Une écriture spontanée et/ou travaillée qui témoigne d'une expression libre. Une expression libre, engagée, susceptible de devenir à son tour un modèle d'écriture à la portée des lecteurs observateurs en recherche de responsabilité d'acteur. Une expression par définition peu normée, peu contrôlable, qui peut déstabiliser les usages classiques de la vie associative, mais aussi, redonner du sens dans la confrontation d'idées et le débat démocratique. Bref, cette construction d'une oralité écrite contribue à une expression d'un pouvoir partagé. Sa pratique demande une connaissance des valeurs historiques et vivantes, pour se situer et faire face à une sollicitation et à une spontanéité d'écriture. Une pratique où l'engagement se vit dans le temps présent et non dans un avenir collectif trop réducteur de la responsabilité de l'intranaut. C'est du temps présent qui construit de l'avenir, et non le contraire. Une pratique nouvelle où la maturation collective des utilisateurs est en interaction. L'intranet devient alors un outil de l'éducation populaire car il contribue à une formation de ses utilisateurs, à la fois acteurs d'une nouvelle culture d'expression libre, et auteurs d'une histoire démocratique et collective. Une implication qui prend racine dans la prise de conscience de la commande institutionnelle, de la participation à la formulation de la demande collective et de l'énonciation de valeurs historiques vivantes auprès des intranauts lecteurs. Par une conscientisation à travers ces valeurs historiques, l'engagement éthique de chaque auteur de message est renforcé, et capable de consolider le débat démocratique nécessaire au fonctionnement associatif d'un mouvement d'éducation populaire. Tout cela est possible si l'on ne

prive pas l'intranete social de l'utilisation de cet outil par la censure, dernier rempart contre la démocratie.

Cette éducation populaire à travers l'intranet est donc conçue dans une action de la demande collective et de la commande institutionnelle. Cette utilisation de l'écriture interactive conscientise le lecteur afin qu'il devienne à son tour, un auteur apportant du sens permanent dans son rapport à l'ensemble de la collectivité. La domestication de l'outil par l'éducation populaire passe alors par la capacité de chaque intranete à concrétiser ses désirs de responsabilité.

### **Une nouvelle connaissance théorique en tant que chercheur**

La recherche-action se situe dans le cadre de la psychologie sociale qui étudie les comportements des individus et des personnes au sein de petits groupes, où ceux-ci sont un tout dont les propriétés sont différentes de la somme des parties. A titre d'exemple, le sociologue Lewin avait reconstitué dans trois différentes classes d'élèves, trois climats sociaux institués par les encadrants pour mesurer les effets sur les groupes : le climat démocratique a permis de constater une décharge de l'agressivité des enseignés ; l'autocratie a favorisé l'obéissance passive et l'accumulation de l'agressivité ; le « laisser faire » a créé de la frustration et de l'agressivité parmi les élèves. Ces recherches se sont déroulées sur des groupes évoluant en présence physique des personnes. Le cadre de ma recherche est également d'étudier le fonctionnement des groupes, mais qui évoluent dans une oralité écrite, asynchrone et distanciée sans présence physique, par l'écriture et non par la parole ou l'expression du corps. Beaucoup d'écrits sur la sociologie de l'internet ont été produits. Mais la recherche en psychologie sociale liée à l'usage de l'intranet, dans le cadre d'une recherche-action, n'a pas, à ma connaissance, généré des travaux de recherche. Beaucoup d'applications de l'intranet ont vu le jour sur dans les administrations mais elles évoluent dans un système hiérarchisé, vertical et administratif. Lors de mes premières prospectives, j'ai trouvé quelques éléments d'analyse dans une recherche approfondie de l'intranet, mais qui évolue dans le monde de l'entreprise et non pas dans un organisme de formation : « *Un intranet n'est rien de plus qu'un internet privé interne à une organisation et protégé des regards indiscrets par une cloison pare-feu qui empêche tout intrus de s'introduire dans son réseau informatique interne. Il améliore la productivité par le travail en équipe, communique autrement par le partage des informations* » (1). Il constate, « *l'étonnant retour à l'écrit, au-delà des connaissances de l'orthographe, de la syntaxe et de la grammaire ; il faudra plus que jamais pouvoir décoder et interpréter les textes, et il sera difficile d'y travailler sans la maîtrise de*

---

(1) LAFRANCE (J. P.). *Les NTIC et l'entreprise*. Unesco-BELL. Québec. Février 2001.

*l'anglais... » L'intranet comme outil de protection d'une organisation hiérarchisée, « un outil qui génère des conflits et des résistances, transforme le pouvoir en modifiant les rapports entre la hiérarchie et les employés ». Un outil pensé, dans une logique organisationnelle, mais où le système hiérarchique n'est pas remis en cause et où la demande est de résister aux effets d'un outil du pouvoir. Les dimensions de l'intranet comme outil de formation, comme un outil de pouvoir émergeant et partagé, de lieux de débats démocratiques, d'analyse au service de l'humain sont inexistantes.*

Manuel Colombat, qui reconnaît la non-exhaustivité de sa recherche, apporte des constats sur les pratiques de forum de discussions dans le milieu associatif : *« Ils s'avèrent être des outils idéaux pour un dialogue permanent, au sein d'une communauté existante. Exemple : avant votre assemblée générale, ouvrez un forum et invitez vos adhérents à débattre et poser des questions : la garantie d'une bonne animation, c'est l'animateur, sa vitesse de réaction, la pertinence des réponses, sa bonne humeur, sa régularité, son aptitude à relancer de nouveaux débats » (1).* Il parle d'un code de bonne conduite : *« être honnête par rapport à son identité, être poli et répondre posément. Etre concis. Faire simple, ne pas écrire en couleur, en gras, en italique pour raison d'illisibilité etc.. »* Ce discours très moral centré sur le rôle de l'animateur ne mentionne pas la responsabilité des militants et ne tient pas compte de la dynamique individu/collectif. Cette écriture prône également un style conventionnel unique pour une expression qui limite la créativité, la libre expression. Une notion de politesse valorisée, forme qui peut être utilisée comme un frein ou une censure au débat démocratique, valeur majeure pour une association. Peu de choses sont dites sur le « pour quoi » : *« un outil qui démultiplie les forces des militants et fait rayonner l'association au-delà de son périmètre traditionnel ».* Ceci sans préciser dans quel sens le rayonnement est perçu, entre une association autocratique repliée sur elle-même ou démocratique et ouverte au sens critique.

Ce cadre d'analyse proposé sera peut-être inutile pour les chercheurs en psychosociologie et utile en amont pour les acteurs associatifs qui auront à penser l'outil, à le situer dans une compréhension des effets en cours et qui auront à proposer une démarche pour combattre les invariants historiques néfaste pour leur structure équipée en réseau informatique. Mais restons humble, c'est le propre du chercheur, pas forcément de l'acteur. Ma démarche était-elle suffisamment précise ? les indicateurs étaient-ils pertinents pour que la recherche ne devienne pas qu'un caprice d'un militant professionnel de l'éducation populaire ? L'analyse du pouvoir a été vue sous des angles de l'analyse stratégique et de l'analyse institutionnelle. La notion de pouvoir et de contre-pouvoir est en filigrane et demande un approfondissement qui passe par une théorisation plus approfondie des deux pôles. Les rapports de pouvoir

---

(1) COLOMBAT(M.). *Les associations et Internet*. Milan, Toulouse, 2002. p. 11.

moléculaires ou micro-physiques dans une institution comme une dimension irréductible du savoir selon Foucault (1) serait à prendre en compte, ainsi que le concept de « transversabilité » de Guattari (2). Le cadre d'analyse aurait sûrement été différent si j'avais pris en compte ces aspects. De même « *le désir dans un agir* », un thème que Benassayag (3) traite sur l'engagement et qui devrait approfondir ma réflexion. Au minimum, la recherche m'aura permis de plonger dans l'histoire d'une institution, de me conscientiser de façon plus intense à ses valeurs historiques, de clarifier ma vision de l'éducation populaire, démarche dont les Foyers Ruraux sont issus et qui fait partie intégrante de mon parcours de vie. Mais le plus bénéfique aura été d'intervenir en tant qu'acteur sous d'autres formes que je ne connaissais pas à travers l'oralité écrite. En exemple, voici une de mes implications concrètes par l'écriture, dont des collègues m'ont remercié pour la réponse réalisée à une sollicitation. Certes, des réactions ont suivi, un jugement chez certains, un scepticisme pour d'autres collègues, une complicité avec des élus et un mutisme des dirigeants... Quoi qu'il en soit, j'assume une libre expression qui révèle mon engagement éthique. Cet échange s'intitule : « *2<sup>ème</sup> collègue ? j'hésite !* » et se réalise en mars 2005, en période d'écriture de ma phase d'analyse du mémoire.

---

(1) « *Il est vrai que selon Foucault, la pratique du pouvoir reste irréductible à toute pratique de savoir. Pour marquer cette différence de nature Foucault dira que le pouvoir renvoie à une « micro-physique ». A condition que l'on ne comprenne pas « micro » comme une simple miniaturisation des formes visibles et énonçables, mais comme un autre domaine, un nouveau type de relations, une dimension irréductible au savoir* (...) *Si l'on cherche dès lors à définir le caractère le plus général de l'institution, Etat ou autre, il semble qu'il consiste à organiser les rapports supposés de pouvoir-gouvernement, qui sont des rapports moléculaires ou microphysique autour d'une instance molaire : le Souverain, ou la loi, le Dieu pour la Religion.* » in DELEUZE (G.) *Foucault*. Les éditions de minuits, Paris, novembre 2004. p. 81-83.

(2) « *Le concept de « transversalité » est, par opposition à une verticalité qu'on retrouve par exemple dans les descriptions faites par l'organigramme d'une structure pyramidale et une horizontalité comme celle qui peut se réaliser dans le quartier des agités, mieux encore, celui des gâteaux, un certain état de fait où les gens s'arrangent comme ils peuvent de la situation dans laquelle ils se trouvent. La transversalité surmonte ces deux impasses, elle tend à se réaliser lorsqu'une communication maximum s'effectue entre les différents niveaux.* » in GUATTARI (F.) in ARDOINO (J.), LOURAU (R.). *Op. cit.*, p. 123.

(3) « *le désir est un émoi devant l'injustice. On découvre le désir dans une expérience physique, dans un agir. Selon une position classique il faudrait faire comprendre au gens les injustices pour les pousser à agir. Il ne font alors que comprendre. Dans le désir, au contraire, la connaissance précède toute compréhension. (...) Le mot désir est souvent réduit à son sens sexuel, amoureux. Le désir est beaucoup plus large mais l'expérience amoureuse permet de cerner sa spécificité. Plus j'explore mon expérience, plus je m'intéresse à ce qu'elle a d'universel, moins l'histoire est personnelle* » BENASAYAG (M.). *Op. cit.*, p. 97.

**Jeudi 17 mars 2005 14h58**

*Message de D. (professionnel départemental) sur la conf mouvement rural intitulé « 2<sup>ème</sup> collègue ? j'hésite ! » et lu par 150 personnes environ.*

« J'ai sous les yeux le bulletin d'inscription au deuxième collègue. J'ai en mémoire mes échanges sur First Class de ces derniers mois. Alors forcément j'hésite. **Adhérer ?** ben oui, j'adhère depuis mon arrivée dans le mouvement alors pourquoi arrêter ? **mais pourquoi adhérer ?** ben je ne sais pas, c'est tellement le bordel avec tout ces courriers cinglants rarement constructifs, rarement objectifs. Cautionner un mouvement agité par des enjeux de pouvoir incongrus (euphémisme) dans un mouvement d'éducation populaire, bof. **Agir me direz-vous ?** Ben oui j'y ai pensé, mais s'investir demande du temps et avouez que ce n'est pas franchement attirant de rentrer dans ce panier de crabe, dans ce repère d'immobilisme borné selon les uns, dans ce cercle d'agitateurs illégitimes pour les autres. **Alors quoi ?** je me demande ce qu'en pensent les autres adhérents au 2<sup>ème</sup> collègue ? et leurs représentants ? Qui a réellement la possibilité de calmer le jeu, de stopper cette escalade suicidaire ? Bref qui peut me dire à quel projet j'adhère si je me décide. Mais pas un projet de grandes intentions, de blabla politiquement correct, un vrai truc qui donne envie de croire que des choses sont encore possibles dans ce mouvement. D.

**vendredi 18 mars 2005 1h00**

*message de Jean-Marie Sanchez (acteur-chercheur)*

Salut D.

Si tu n'adhères pas au deuxième collègue tu auras tout autant le droit d'écrire et de gueuler ton ras-le bol. Si tu adhères au 2<sup>ème</sup> collègue, tu n'adhères pas à un programme ; Tu adhères à un réseau de salariés qui apprennent à se connaître, qui apprennent la complexité dans laquelle ils évoluent. Qui apprennent à exprimer des positions et de fait à confronter le pire et le meilleur. Pour moi, le pire, c'est le bénévole que tu rencontres et qui te fait la morale parce qu'il n'a rien à dire. Celui qui ne sait même plus pourquoi il est bénévole. Celui qui te fait comprendre que tu n'es rien. Celui qui ne respire que par le mépris. Celui qui se croit indispensable. Celui que je traite de phalocrate tellement son désir de puissance est inassouvi. Le meilleur ?

C'est le bénévole que je respecte. Celui avec qui tu es en confiance. Celui qui ne te prend pas pour un con. Celui qui te parle en adulte. Celui qui sait reconnaître ses torts. Celui qui sait rire de lui-même. Voilà. Si tu adhères au 2<sup>ème</sup> collègue tu deviens bénévole. Tu deviens un porteur de sens. Tu défends ton propre programme d'idée et tu les confrontes déjà entre collègues bénévoles. En tant que salarié, c'est une des possibilités que le mouvement te propose pour que tu puisses t'exprimer. Par exemple, tu es pour ou contre l'exclusion de 4 fédérations départementales. Moi, je suis contre et je ne me suis pas privé de l'exprimer au conseil d'administration de la FNFR et au bureau FNFR, au nom des adhérents qui pensent pareil. Bref c'est à ce moment là précisément que je me suis mis à rêver que j'étais dans un mouvement démocratique et uniquement à ce moment là.

Cordialement.

Jean-Marie - Membre du Bureau - Représentant le 2<sup>ème</sup> collègue

Mais les définitions de l'éducation populaire pour l'intranaute social sont - elles applicables ? Reprenons les définitions citées. Joffre Dumazedier : « *un art de vivre la vie quotidienne qui accorde au public populaire une part aussi active qu'au créateur* » Oui, c'est un art de l'écriture quotidienne. L'éducation populaire prise dans ce sens, nous fait vivre une façon d'être, et le collectif d'intranautes a une grande part en tant qu'auteur et lecteur de messages. Jacques Bertin : « *mieux participer à la vie démocratique de la cité par la*

*pratique volontaire de la vie de groupe*» Ne parle t-il pas d'engagement éthique ? et pour quoi ? Françoise Têtard : « *L'éducation populaire est un mouvement politique, qui n'ambitionne pas la prise de pouvoir, mais vise à une participation active des citoyens. L'ambition reste bien de former des citoyens impliqués, conscients et résolument inscrits dans le mouvement social* ». L'intraute social a une ambition, qui est sa prise de « pouvoir faire », son émancipation, sa demande de responsabilité. L'éducation populaire a le moyen d'utiliser l'intranet comme un espace de formation active de ses adhérents et d'impliquer de façon consciente l'intranauta dans le mouvement social. C'est bien l'ambition de l'éducation populaire de proposer des outils d'autonomie pour l'intranauta lecteur et auteur. Christian Hermelin : « *la promotion des individus et des groupes sociaux à la conscience de leurs situations, à des actions de transformation et de libération des aspirations, au mieux être et au mieux faire dans tout les domaines de l'activité humaine et sociétale* » Merci Christian de me rappeler les valeurs historiques de l'éducation populaire : la promotion, la libération des aspirations, le mieux être dans le rapport à l'autre. L'intraute social a bien cette mission de les rendre vivantes et de les conforter.

## **Et maintenant**

Quelles perspectives pratiques de cette recherche pour le mouvement des Foyers Ruraux et pour l'éducation populaire en général ? Confronter ce travail à la réalité, le plonger dans la vie active pour savoir si c'est un artefact ou non. Surtout le déstabiliser pour l'améliorer. Pour les futurs bénévoles et salariés associatifs ou pour tout collectif qui se réfèrent à l'éducation populaire et qui fonctionnent en intranet. Pour ceux qui défendent une vie associative émancipatrice, ceux qui se battent auprès des ministères, des collectivités locales, pour qu'émergent des politiques qui consolident des démarches d'éducation populaire. Ne pas lâcher son désir d'être responsable, jamais. Ne pas déléguer son pouvoir de faire, à la technique, mais la dompter. Nous ne sommes que des humains, merveilleux, redoutables, interrogatifs et « ce machin » d'intranet n'est qu'un outil. Saisissons toutes les opportunités de la technique et de la recherche pour nous exprimer en acteurs libres et responsables.



## Glossaire

### **Commande, demande et implication sur l'intranet**

La commande sur l'intranet est l'écriture qui émane de l'institution et qui représente le pouvoir institué. La commande doit être en théorie, le plus clair possible et s'appuyer dans une organisation associative sur le débat démocratique pour une plus grande légitimité. La demande sur l'intranet sont les désirs exprimés par les intranutes, d'être interrogatifs, d'obtenir des clarifications de l'institution. Elle est une action instituant un pouvoir partagé. La dialectique entre La commande et la demande produit des effets qui entraînent une implication des intranutes de part et d'autres.

### **Education populaire sur l'intranet**

l'éducation populaire, c'est la capacité d'une action collective à conscientiser l'individu afin qu'il devienne un acteur social apportant du sens permanent dans son rapport aux autres et à la collectivité. Elle offre la possibilité d'échange entre savoirs collectifs et expériences individuelles au service d'une action collective. Cette démarche tend à responsabiliser et rendre autonome l'individu devenant un acteur en toute conscience de ses actes au service de l'objet social de son association, de son collectif d'appartenance. Sur l'intranet, c'est la capacité d'une écriture interactive à conscientiser le lecteur afin qu'il devienne à son tour, un auteur apportant du sens permanent dans son rapport aux autres et à la collectivité.

### **Engagement éthique de l'intranute social**

L'engagement de l'intranute social est de répondre, par une écriture, à une situation insatisfaisante sur l'intranet. Pour cela, il transmet par ses écrits, les valeurs historiques de la structure, de ce qui fait autorité dans ce qui fait croître la situation. En connaissance du contexte, il assume ses écrits dans le quotidien qui va marquer sa propre histoire. Un positionnement qu'il va falloir défendre, fidéliser contre les invariants historiques de la situation insatisfaisante.

### **Formation à la responsabilité**

Elle se construit sur trois dimensions de l'intranute social : la conscientisation des valeurs historiques et vivantes de la structure, la formulation de son engagement éthique ; L'identification de la commande et de la demande collective de l'institution à partir de la lecture des échanges de messages.

### **Intranaute social**

C'est un acteur qui utilise un intranet en tant que lecteur de messages désirant se former à la responsabilité. Il est un auteur de messages porteur de valeurs historiques vivantes de sa structure en s'appuyant sur l'expression écrite de son engagement éthique. Pour se situer dans l'évolution de son institution, il a conscience de la demande collective des intranoutes et de la commande institutionnelle qui lui permettent de lire les implications diverses d'un pouvoir partagé dans le mouvement. Pour cela, il utilise les notions d'analyse institutionnelle qui, au final, contribuent à écrire l'histoire de sa structure à travers le débat démocratique.

### **Un intranet de l'éducation populaire**

C'est un outil qui constitue un nouvel espace d'expression libre construite sur une oralité écrite. Ces effets mettent à l'épreuve le pouvoir institutionnel et sa commande, facilite le pouvoir émergent au travers d'une demande collective. En cela l'intranet est un espace de pouvoir partagé qui favorise une confrontation de jeux d'acteurs conflictuels ou non, qui consolide le débat démocratique de l'association organisée en réseau d'acteurs et en réseau informatique.

### **Modèle d'écriture**

C'est une forme d'écriture des intranoutes reprise à son tour par des lecteurs qui se l'approprient et la reproduisent en tant qu'auteur. Dans une interaction, si la forme perdure, elle est exponentielle. Si elle est réduite, elle prend le risque de disparaître.

### **Oralité écrite**

c'est un échange proche du langage parlé sur l'intranet qui se construit par un mélange d'écriture spontanés et/ou travaillés entre intranoutes lecteurs et auteurs dans un temps asynchrone. (Qui n'a pas lieu en même temps) Les écrits ne sont dans une logique d'écriture car le ton familier est dominant, même si certains sont travaillés. Mais, ce n'est pas non plus de l'oral, car c'est de l'écrit.

## Bibliographie

### Livres

- (1) DUMAZEDIER (J). in HELUWAERT (M.). *Pour l'éducation populaire*. L'Harmattan, Paris, janvier 2004. 266 p.
- (2) BENASAYAG (M.). *Abécédaire de l'engagement*. Bayard, Paris 2004, 269 p.
- (3) VALLÉE (J.). *Au cœur d'internet*. Balland, Paris, février 2004. 363 p.
- (4) QUIVY (R.) *Manuel de recherche en science sociale*. Dunod, Paris, octobre 2003, 287 p.
- (5) COLOMBAT(M.). *Les associations et Internet*. Milan, Toulouse 2002. 63 p.
- (6) OLSON (D.R.). *L'univers de l'écrit*. Retz. Paris 1998. 348 p.
- (7) ARDOINO (J.), LOURAU (R.). *Les pédagogies institutionnelles*. PUF, Paris, 1994, 128 p.
- (8) CROZIER. (M.) FRIEDBERG. (E.) *L'acteur et le système*. Seuil, 1992. 500 p.

### Documents

- (1) Collectif. *Un nouveau modèle organisationnel pour la FDFR*. FDFR Saône et Loire. La Roche Vineuse, Juillet 2001.
- (2) Collectif. *Les devoirs et pouvoirs du modérateur de conférence* . FNFR, 2001.
- (3) LAFRANCE (J.P.). *les NTIC et l'entreprise*. Unesco-BELL, Québec, Février 2001.
- (4) Collectif. *Rassemblement du 2<sup>ème</sup> collège*. Foyers Ruraux, janvier 2000

- (5) Collectif. *1946-1996 cinquante ans d'éducation populaire pour le développement rural*. Foyers Ruraux, Paris, mai 1996.
- (6) CHOSSON (J.F.). *50 ans d'innovation au service de l'éducation Populaire*. Peuple et Culture, Paris 1995.
- (7) Collectif. *FDFR Saône et Loire 30<sup>ème</sup> anniversaire 1960-1990*. FDFR, 1990.

### Articles

- (1) E.N.S.T. Science, Démocratie et Internet. [http://science-ethique.enst-bretagne.fr/article.php?id\\_article=121](http://science-ethique.enst-bretagne.fr/article.php?id_article=121). *Compte rendu de l'entretien scientifique colloque Internet, la substantifique toile : science en jeu, jeu de pouvoirs ?*. Rennes, 2001.
- (2) DURAND-GASSELIN (J.R.). *Economie coopérative et Education populaire*. Economie et Humanisme. 2000
- (3) LANDSBERG (P.L.). *Réflexions sur l'engagement personnel*. Presse de Sciences Po, Revue 20<sup>ème</sup> siècle, Octobre-décembre 1998.
- (4) HERMELIN (C.). *Notes pour la construction du concept de la sociodidaxie appliquée notamment à l'éducation populaire*. Séminaire du Collège Coopératif de Paris. 1998
- (5) HERFRAY (C.). *Vous avez dit éducation populaire ?* Espace Dialogues. Strasbourg Mai 1997.
- (6) LEVY (P.) ALLEMAND (S.). *Vers l'intelligence collective*. Sciences Humaines. n°59. Mars 1996
- (7) DUBOST (J.). *Les critères de la recherche action*. in Collectif. *Pour la recherche-action*. Ed. Privat. Toulouse. 1983.
- (8) site internet : [www. Mouvement-rural.org/aupres/mobiliser a distance/](http://www.Mouvement-rural.org/aupres/mobiliser_a_distance/)
- (9) site internet : [www. Mouvement-rural.org/Présentation du Mouvement/](http://www.Mouvement-rural.org/Présentation_du_Mouvement/)

## Table des matières détaillée

Introduction	Page	4
<b>1<sup>ère</sup> partie : Genèse d'une recherche en partant d'une expérience</b>		<b>6-47</b>
<b><i>Chapitre I : L'éducation populaire à travers un récit de vie</i></b>		<b>7-18</b>
• Une jeunesse solitaire traversée par des réseaux d'éducation populaire.		7
• Une expérience d'animateur/agent de développement dans une fédération d'éducation populaire		11
• Une expérience d'acteur dans un mouvement de l'éducation populaire		15
• Etre auteur d'une recherche action au service de l'éducation populaire		17
• Une définition de l'éducation populaire qui se construit		18
<b><i>Chapitre II : Une histoire du mouvement des Foyers Ruraux</i></b>		<b>20-32</b>
• Préambule		20
• 1936- 1949 Un contexte politique favorable à la création et au développement des Foyers Ruraux : Résister contre l'injustice - créer une solidarité - former et défendre le monde rural.		21
• 1949-1960 Débat laïque - démocratie interne - communication et lien avec le local.		23
• 1960-1970. De nouveaux enjeux : Promotion sociale et animation socioculturelle		24
• 1968 - 1973, Crise sociale et choix de société, invitation au débat et premiers conflits entre élus et animateurs au siège national		25
• 1974- 81 Période de réformes internes - le réseau d'influence - la diversité culturelle - la formation professionnelle continue		26
• 81-94 : Décentralisation de l'Etat - professionnalisation du mouvement diversification des ressources - précarité de l'emploi		28
• 1994-2002 : Période européenne, solvabilité des emplois et informatisation : comment passer dans le 21 <sup>ème</sup> siècle via les nouvelles technologies ?		30
<b><i>Chapitre III : L'intranet des Foyers ruraux</i></b>		<b>33-41</b>
• Un outil innovant par ses spécificités		33
• Un outil qui s'inscrit dans le mouvement associatif par la légitimité statutaire de chaque adhérent.		34
• Une histoire de droit d'expression et de démocratie		35
• Entre enthousiasme et constat d'une réalité, construction d'une définition d'un intranet associatif		38
<b><i>Chapitre IV : Une problématique issue de l'expérience</i></b>		<b>42-48</b>
• Une histoire de la problématique		42
• Une problématique autour de l'éducation populaire et de l'outil intranet		43
• D'une problématique à un « modèle d'analyse » de « l'intranaut social »		46

<b>2<sup>ème</sup> partie : Une recherche action d'un l'intraneute social</b>	<b>49-94</b>
<b><i>Chapitre V : Le dispositif d'investigation</i></b>	<b>50-60</b>
• Une première phase exploratoire	50
• Un guide d'entretien en construction	51
• Le dispositif d'investigation choisi	52
• Les données quantitatives sur archives	52
• Les entretiens semi-directifs	56
• L'analyse des informations	57
• Une reprise quantitative	59
<b><i>Chapitre VI : Expression et identité</i></b>	<b>61-71</b>
• L'expression de l'écrit	61
• lecture et interprétation	67
• La signature : moyen d'identification	68
• En conclusion d'une expression écrite	70
<b><i>Chapitre VII : Pouvoir et espace démocratique</i></b>	<b>72-82</b>
• Un espace démocratique et stratégique	72
• Une maturation en construction du débat démocratique	74
• En conclusion d'un nouvel espace démocratique	81
<b><i>Chapitre VIII : Engagement éthique et temporalité</i></b>	<b>83-93</b>
• Bénévole, professionnel, militant	83
• Entre individu et collectif	84
• Technicité et conscience historique vivante	88
• En conclusion	92
<b>3<sup>ème</sup> partie : l'intranet et l'avenir</b>	<b>94-113</b>
<b><i>Chapitre IV : Quid de l'intraneute social de l'éducation populaire</i></b>	<b>95-98</b>
• Un intraneute social lecteur et auteur	95
• La responsabilité de l'intraneute social	96
• Intranet, un outil d'analyse	97
• Définition de l'intraneute social de l'éducation populaire	98
<b><i>Chapitre X : L'évolution des Foyers Ruraux et de son intranet</i></b>	<b>99-105</b>
• 2002-2005 : Une période de crise organisationnelle, institutionnelle, politique exposée par les nouvelles technologies.	99
• Que devient l'intranet	101
• Prologue et fin de l'histoire	105
<b><i>Chapitre XI : Education populaire et intranet</i></b>	<b>106-112</b>
• Une domestication de l'intranet	106
• Un nouvel apport de connaissance en tant qu'acteur	107
• Une nouvelle connaissance théorique en tant que chercheur	108
• Et maintenant	112
<b>Glossaire</b>	<b>113</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>115</b>

2002 - 2005 : Le mouvement d'éducation populaire des Foyers Ruraux traverse une période de crise organisationnelle, institutionnelle, et politique sans précédent, exposée à l'ensemble du mouvement par les nouvelles technologies. A travers un fonctionnement interne très structuré, le mouvement oeuvre depuis sa création en faveur du milieu rural, de son animation et de la formation de ses acteurs sociaux. En juillet 2001, un intranet est mis en service dans le mouvement et constitue pour les acteurs un nouvel espace d'expression libre construit sur de l'écrit. La question se pose alors : dans quelle mesure ce nouvel outil d'échange et de dialogue s'inscrit-il dans une démarche d'éducation populaire ?

L'expérience professionnelle et militante de l'auteur de ce mémoire au sein des Foyers Ruraux, en particulier son double statut d'acteur départemental et national, lui ont permis de constituer un recueil de données quantitatives. Des entretiens d'acteurs impliqués dans l'usage de l'outil ont été réalisés. Enfin, une reprise quantitative sur archives a confirmé ou infirmé l'analyse des entretiens réalisés.

Les résultats de la recherche-action définissent l'intranet comme un espace de pouvoir partagé qui favorise une confrontation de jeux d'acteurs, conflictuels ou non, qui consolide le débat démocratique. En cela, l'intranaute social en éducation populaire est un lecteur désirant se former à la responsabilité. Il est un auteur de messages porteur de valeurs historiques vivantes de sa structure en s'appuyant sur l'expression écrite de son engagement éthique. Sa libre expression intègre le pouvoir institutionnel et sa commande, saisit le pouvoir émergent à travers sa lecture de la demande collective exprimée. L'intranet devient alors un outil d'analyse institutionnelle qui permet de lire les implications diverses d'un pouvoir partagé correspondant ou non aux valeurs du mouvement.

La notion de pouvoir et de contre-pouvoir sur un intranet de l'éducation populaire est en filigrane, mais elle demanderait un approfondissement supplémentaire qui passerait par une théorisation plus approfondie. De même la capacité de chaque intranaute à concrétiser ses désirs de se former à la responsabilité par l'intranet ouvre un chapitre en partie seulement exploré.

**Mots clés** : intranet, éducation populaire, foyers ruraux, commande institutionnelle, demande collective, engagement éthique, oralité écrite, pouvoir et contre-pouvoir.